

Driemaandelijks tijdschrift nr 49 / 1995

De nazi-misdaden en volkerenmoorden in de geschiedenis en de herinnering

*Internationaal Congres
Brussel, 23-27 november 1992*

HANDELINGEN VI

- 5 **Paul HALTER** : Voorstelling van de Handelingen.
- 7 **Josette ZARKA** (Université de Paris X) : *Comparaison entre les témoignages recueillis en France et aux Etats Unis.* (Commissie «Getuigenissen en archieven»)
- 17 **Marek ORSKI** (Historicus - Polen) : *Les récits et les témoignages comme source d'histoire. L'exemple du camp de Stutthof. Evolution et formes.* (Commissie «Getuigenissen en archieven»)
- 45 **Krystyna OLEKSY** (Onderdirecteur van het Staatsmuseum Auschwitz - Polen) : *Die tragische Wirklichkeit des Zweiten Weltkrieges hat die Humanisten und unter ihnen die Schriftsteller vor eine neue, ungewöhnliche Situation gestellt.* (Commissie «Literatuur»)
- 57 **Albert FAUST** (Voorzitter ABVV - Brussel) : *Urgence de la pédagogie antifasciste en milieu syndical.* (Commissie «Pedagogie»)
- 67 **Hermann LANGBEIN** (Internationaal Comité der Kampen - Oostenrijk) : *Erfahrung der Diskussion als Zeitzeuge in Schulen.* (Commissie «Pedagogie»)
- 71 **Arthur HAULOT** (Voorzitter van de Vriendenkring van Dachau) : *L'Amicale belge de Dachau : un bilan d'avenir.* (Commissie «Trefpunten van de Herinnering»)

Andre CHARON (Onderzitter van de Verbroedering van Vriendenkringen van de nazi-kampen en gevangenis) : <i>La Fraternelle des camps : un trop long silence.</i> (Commissie «Trefpunten van de Herinnering»)	77
Jacques DE BRUYN (Voorzitter van de Nationale Confederatie van Politieke Gevangenen en Rechthebbenden) : <i>Le maintien d'une mémoire réelle des événements de 39-45 face à la disparition des survivants.</i> (Commissie «Trefpunten van de Herinnering»)	81
Mariana SAUBER (Geaggregeerde in de Letteren, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales) : <i>Un enjeu de mémoire dans la cité : les plaques commémoratives.</i> (Commissie «Monumenten en Herdenkingen»)	85
Josette ZARKA (Université de Paris X) : <i>Les effets déstabilisateurs des témoignages à la vidéo : leurs aspects anxiogènes et/ou reconstituants.</i> (Commissie « Psychologische aspecten»)	103
Inhoudstafel van de Handelingen I, II, III, IV, V	119

Bijvoegsel aan Tijdschrift nr. 49/1995

Woord vooraf van de Voorzitter	127
Mededelingen	129
- Prijs van de Auschwitzstichting	
- Prijs van de Vrede	
- Belgische wetgeving op het negationisme	
- Stichting Auschwitz bekroond met «Van Ackerprijs»	
- Rondreizende tentoonstelling	
- Studiereis naar Auschwitz-Birkenau	
- Bibliotheek - Fototeek	
Een veel beduidende onderscheiding : onderhoud met Paul Halter.	147

Boekbesprekingen

Didier POLLEFEYT, *Een godsdienstdidactiek van de Holocaust*, (P.D.K.); **George E. BERKLEY**, *Theresienstadt*, (P.D.K.); **Tadeusz PANKIEWICZ**, *Onder de Adelaar*, (PDK); **André LEYSEN**, *Achter de spiegel . De terugblik op de oorlogsjaren*.(P.H.); **J. GILLIBERT & P. WILGOWICZ** in samenwerking met **A. NYSENHOLC**, *L'ange exterminateur*, (D.P.); **J. BLOMMAERT** en **J. VERSCHUEREN**, *Antiracisme*, (D.P.);

Nieuwe aanwinsten van de bibliotheek

Paul Halter
Voorzitter van de
Stichting Auschwitz

Voorstelling van de Handelingen VI van het Congres van november 1992

¹ zie A. W. Szafran en Y. Thanassekos, *Een oneindig rouwproces* Driemaandelijks Tijdschrift van de Stichting Auschwitz, Speciaal nummer 46, januari - maart 1995.

² zie Driemaandelijks Tijdschrift van de Stichting Auschwitz, Speciaal nummer 47 - 48, april - september 1995

Na de publikatie van een onderzoek naar het oneindig rouwproces ¹ bij nazi - kampoverlevenden en deze van de Handelingen van de Internationale audiovisuele bijeenkomst te Parijs ², zie hier ons terug op de werkvloer ! Ditmaal met aflevering VI van de Handelingen van het Internationaal Congres over de nazi-misdaden en volkerenmoorden in de geschiedenis en de herinnering.

We veronschuldigen ons voor de laattijdige aflevering van deze Handelingen .Verschillende lezers en vrienden contacteerden ons en lieten te verstaan om de volumineuse publikatie van de mededelingen voort te zetten. Trouw aan onze afspraak, zetten we de realisatie hiervan voort. Wij zijn er immers bijzonder aan gehecht.

Josette ZARKA

Professeur de

Psychologie sociale -

Université Paris X

(France)

Comparaison entre les témoignages recueillis en France et aux Etats-Unis (*)

¹ Je tiens à remercier les Equipes du «Fortunoff Video Archive for Holocaust Testimonies» de l'Université de Yale (Etats-Unis) et de son Antenne en France «Témoignage pour Mémoire» de m'avoir autorisé à travailler sur leurs documents.

L'objet de mon exposé comme l'indique le titre est de proposer une comparaison des témoignages de survivants juifs des camps nazis, recueillis à la vidéo en France et aux Etats-Unis durant la dernière décade, selon les mêmes méthodes et dans le même but (être archivés). J'en ai visionnés 83 (55 en France et 28 aux Etats-Unis) cf tableau¹.

La disparité de l'échantillon (pays d'origine et résidence actuelle) est un élément essentiel à la recherche. En effet l'existence de *similitudes* chez des gens d'origine différente, mais vivant dans le même pays et de *différences* entre des gens de même origine mais vivant dans des pays différents permet de faire des hypothèses concernant l'influence du contexte (après la guerre) sur ces témoignages.

Dans cette perspective, donc après des observations et lectures de l'ensemble du corpus, j'en ai retenu 42. J'ai procédé à deux sortes d'analyse. La 1ère porte sur la *structure* et le *déroulement* des récits et la seconde relève des études de cas. J'ai donc fait une analyse exhaustive (structure et contenu) de 23 témoignages de Juifs d'origine polonaise (12 ayant émigré aux U.S.A. et 11 s'étant établis en France).

(1)

RÉSIDENCE ACTUELLE ▶	FRANCE			U.S.A.		
	Femmes	Hommes	T	Femmes	Hommes	T
PAYS D'ORIGINE ▼	*	*	*	*	*	*
France	18	18	36	5	3	8
Pologne	7	4	11	6	6	12
Allemagne						
Grèce/Hongrie	5	3	8	4	4	8
	30	25	55	15	13	28

(*) Communication prononcée le 25 novembre 1992 à la Commission «Témoignages et Archives» (Président de séance : Mr. J. Nagels, Prof. U.L.B.)

A la suite de quoi, j'ai revu l'ensemble du corpus pour repérer la présence ou l'absence de certaines thématiques (chance, incommunicabilité, impuissance) afin d'approfondir mes réflexions sur les points communs et les différences, et d'étayer mes interprétations.

Mon postulat était que ces différences relèveraient moins de l'expérience concentrationnaire elle-même que de la manière dont on la considère à l'heure actuelle (c'est-à-dire de la signification qu'elle a pu prendre après coup). Cette perception actuelle de son passé se rétracte sur la manière dont *on le relate*. C'est pourquoi, j'ai accordé une telle importance à l'analyse *des processus* mis en oeuvre dans le déroulement du discours. Ils permettent de comparer deux populations non comparables sur le plan des contenus.

D'une manière générale, nous n'avons pas noté de différence quant à la nature des faits. La cruauté des conditions de vie au camp apparaît partout avec la même intensité. La dénonciation de l'horreur et la fidélité à la mémoire des disparus constituent d'ailleurs les motivations essentielles des témoignages, les craintes relatives au révisionnisme/négationnisme : renforcent ces motivations.

I. Comparaisons des structures des récits

1. AUX ETATS-UNIS

On constate une certaine homogénéité entre les récits dont le déroulement *fluide* présente une certaine continuité. Le narrateur très *concentré* procède par auto-investigation *progressive*. Il semble se *parler à lui-même* davantage qu'il ne s'adresse à l'interviewer ou à la caméra sauf à certains moments «forts» ou quand il répond à des questions.

La Direction de son regard et de ses gestes, le son de sa voix et ses postures sont révélatrices de cette forme *d'intériorisation* d'un discours qui n'exclut pas, bien au contraire, l'émergence d'affects intenses.

2. EN FRANCE

On constate une hétérogénéité bien plus marquée entre les récits¹. Ces différences les plus notables sont les suivantes :

¹ cf ma communication sur les effets déstabilisateurs de la vidéo où je décris la diversité des structures en France.

- A. Les récits plus laborieux et moins fluides ne présentent pas la même continuité ni la même unité que précédemment.
- B. On constate davantage de rupture, de retours en arrière, de digressions, de généralisations, d'anecdotes et de détails «à côté». Il y a plus de longueurs et plus d'essoufflements aussi. Certaines séquences semblent faire office de «remplissage».
- C. On observe des différences beaucoup plus nettes entre les témoins dans la Maîtrise du langage. L'aisance ou les difficultés verbales qui reflètent des différences d'appartenance socio-culturelle jouent souvent un rôle prédominant dans le déroulement du récit.
- D. Les redondances sont bien plus fréquentes, ce qui peut dénoter soit une certaine viscosité par rapport à un thème donné (une femme répète 14 fois son refus d'être Kapo) soit un phénomène de *sidération*.
- E. Le narrateur s'adresse davantage à l'interviewer et/ou à la caméra. Mais cela n'exclut pas des moments de forte concentration.

En résumé le témoignage prend plus souvent une tournure de *dialogue intérieur* aux Etats-Unis, alors qu'en France, il demeure (sauf à certains moments très intense), un *dialogue sur soi, avec quelqu'un d'autre*. Aussi les témoins apparaissent-ils moins défensifs Outre-Atlantique. Ils ne semblent pas essayer de protéger une image d'eux-mêmes ni de défendre leur identité.

Aux U.S.A. c'est le récit d'un témoin et en France une interview de témoignage.

On ne saurait imputer ces différences à la seule équation personnelle des enquêteurs. Car tant aux Etats-Unis qu'en France, on retrouve les mêmes constantes avec des interviewers différents dans chaque pays.

² Il faut entendre cette seconde partie, avec toutes les réserves qui s'imposent étant donné la faiblesse de mon échantillon. De toute façon du point de vue des contenus, les différences sont moins nettes que précédemment.

II. Analyse des deux groupes comparables²

J'ai analysé cas par cas 23 récits de personnes originaires de Pologne. 11 (7 femmes et 4 hommes) vivent en France et 12 (6 femmes et 6 hommes) aux Etats-Unis. Ce travail montre des différences, non seulement dans la structure des discours, mais aussi dans les contenus. Certains

thèmes sont soit totalement absents des récits en France, soit traités avec prudence.

Parallèlement, les affects se manifestent de manière bien plus diversifiée qu'aux Etats-Unis. Les thèmes «déliés» qui distinguent les deux populations concernent plus spécifiquement la vie dans les ghettos et les relations entre les déportés.

1. LA VIE DANS LES GHETTOS

A. LA POLICE JUIVE

Les témoins installés en France ont de grandes réticences à évoquer le rôle de la police juive, à l'exception d'une femme qui dit avoir éprouvé du *dégoût* à l'égard de ces policiers, les autres se gardent de tout jugement à leur endroit. Certains même nous avaient prévenus avant l'interview qu'ils ne *voulaient pas* en parler. Aux Etats-Unis, les témoins en parlent très librement, les uns la dénoncent, les autres tentent de l'expliquer ou de l'excuser et d'autres enfin conviennent que certains de leurs proches ou eux-mêmes en faisaient partie pour protéger leur famille.

Les témoins aux Etats-Unis semblent plus détachés, mieux distancés, peut-être, de cette question qui reste assez épineuse en France.

B. LES RELATIONS FAMILIALES

Une autre question que l'on aborde quelques fois aux U.S.A. mais jamais en France est celle des relations à l'intérieur de la maison.

Dans les deux pays, on décrit les conflits qui ne manquent pas de se produire *entre* les familles entassées dans des logements trop petits pour les contenir toutes.

Les conflits entre ces familles créent des *tensions* à l'intérieur d'une même famille et entachent un climat déjà fortement *éprouvé* par la *promiscuité*. A mesure que la famine et la terreur s'installent, les «petits conflits» interpersonnels feront place à une espèce de *dilution* de l'unité familiale. Ce phénomène apparaît à *mots couverts* dans certains textes américains. Il arrive que les membres d'une même famille deviennent des *étrangers* les uns pour les autres. Quand on ne se reconnaît plus soi-même, comment reconnaître les autres que l'on découvre sous un autre jour ?

Quoiqu'il en soit, on ne peut pas isoler les relations familiales de l'ensemble de la vie dans le ghetto où *l'étrange devient familier et le familier étrange*. Avec la disparition des *rites religieux* la famille perd ses supports les plus solides.

L'*intérieur* de la maison n'est *plus un abri*, on cherche à éviter, à fuir les rues jonchées de cadavres mais le «foyer» (home) a perdu à son tour sa fonction sécurisante par rapport au monde extérieur.

L'absence de cérémonie quand il y a un mort à la maison, dont on doit abandonner la dépouille à un ramassage impie et/ou irrespectueux accable tout le monde et accentue l'isolement de chacun. La douleur et le malaise créent la plus grande *confusion* dans les esprits. Les rapports intrafamiliaux deviennent assez confus. L'attachement persiste même si l'on n'attend plus rien les uns des autres. On est terrifié à l'idée que les siens puissent disparaître, mais en même temps on se sent parfois moins proches.

La perte de toute pratique religieuse supprime donc les occasions de rapprochements, et dans certains cas les liens se disloquent totalement.

Quelqu'un aux U.S.A. raconte comment chez son oncle chacun cachait sa nourriture et cherchait désespérément à découvrir la ration des autres pour s'en emparer. Même si de telles cassures sont exceptionnelles, elles sont citées aux U.S.A. alors qu'elles n'apparaissent jamais dans les récits français. Une seule fois quelqu'un mentionne sa mésentente avec son père mais elle ne résultait pas de ces conditions de vie infernales.

Quand la détérioration du tissu familial est mentionnée en France, elle concerne les familles des *autres*, pas la sienne. Cependant l'*image du père* apparaît dans certains récits français notablement plus *altérée* que dans les récits américains. Les femmes surtout en sont encore très troublées.

De toute façon il est plus facile (ou moins conflictuel) de parler de la douleur et de l'angoisse de voir ses proches souffrir que de la fragilisation des liens, surtout quand l'ensemble de la famille est menacé. Cependant on ose parfois le faire aux Etats-Unis sans avoir l'impression de détruire rétrospectivement une famille à laquelle on demeure très attaché.

Quoiqu'il en soit face à l'imminence du danger (rafles, arrestations), les liens les plus relâchés se resserrent.

En bref, la perte des pratiques religieuses, la confusion dans ses attaches, et surtout la terreur et la faim continues (on ferait n'importe quoi pour un bout de pain) donnent à certains sujets aux U.S.A. l'impression d'être devenus de *véritables sauvages*.

2. DÉCHÉANCE PERSONNELLE ET RELATIONS AVEC LES AUTRES DÉPORTÉS

A. LA DÉCHÉANCE PERSONNELLE

Le mot français a un caractère de *jugement moral* qui apparaît moins dans les textes américains. En dehors de ces aspects spécifiquement langagiers, la connotation morale est bien plus accentuée en France. Dans les deux pays, on convient en être arrivé à «l'état de bête» depuis la clôture des ghettos.

En France, on attribue sa déchéance à un état physique déplorable, on évoque les humiliations forcées, la souffrance, et la honte de rester passif et impuissant dans des situations atroces.

Aux Etats-Unis, on va beaucoup plus loin dans la description de ses comportements individuels sans toutefois tomber dans l'auto-accusation. Une femme par exemple n'hésite pas à dire sans aucune honte rétrospective qu'elle avait embrassé la main d'un S.S. Parallèlement à l'expression d'une moindre honte aux Etats-Unis, on se montre plus sévère à l'égard de l'ensemble des autres déportés.

B. LES RELATIONS ENTRE DÉPORTÉS

En dehors de certaines relations privilégiées, ces rapports apparaissent dans l'ensemble *très durs*. Tous les témoins ont pu observer des changements considérables chez certains camarades. Des sujets, auparavant doux et corrects, se révélaient grossiers, vulgaires, agressifs et méchants. Les témoins aux U.S.A. insistent davantage sur les aspects négatifs et parfois très menaçants des autres déportés.

Au-delà du simple égoïsme, ils dénoncent la cruauté, voire la sauvagerie de certains déportés devenus aussi dangereux que les Kapos. Une femme par exemple décrit la férocité qui sévissait dans son wagon où les gens qui s'envoyaient des excréments à la figure l'avaient battue, mordue et presque étranglée.

En France, on évoque la terreur et/ou la folie pour justifier certains comportements et l'on s'attache davantage à décrire des relations positives surtout chez les femmes. L'entraide joue un rôle considérable dans la survie. Les dangers venant des autres déportés sont contrebalancés par la vigilance de certains camarades.

Parallèlement à une certaine image de soi, on défend aussi peut-être dans les récits français une image de ses compagnons (compagnes) comme si les images étaient à leur tour solidaires les unes des autres, comme si la dégradation des uns pouvait entacher l'image des autres.

III. Autre niveau de comparaison

Un 3^{ème} niveau de comparaison de l'ensemble des témoignages dans les deux pays porte sur le style plus souvent *explicatif* en France alors qu'aux U.S.A., les témoins restent presque tout le temps sur le registre du «*narratif - descriptif*» et sur l'apparition de certaines thématiques par exemple.

1. Les références à la *chance* se rencontrent parfois aux Etats-Unis. Elles apparaissent dans *presque tous les* témoignages réalisés en France : les nombreuses évocations de la chance dénotent que le récit procède moins d'un dialogue avec soi-même que d'un témoignage adressé à un autre à qui il faudrait presque «justifier» le fait d'avoir survécu.
2. Dans les récits en France, on se réfère davantage à *l'impuissance* (surtout les hommes). Cette évocation entrerait dans le registre «explicatif, justificatif» de sa propre déchéance. Alors qu'aux Etats-Unis, on évoque sa propre déchéance et celle de ses proches comme *inévitable* (impossible de faire/d'être autrement).
3. Quels que furent leurs comportements, les témoins aux U.S.A. se définissent comme des *victimes non responsables* bien entendu de ce qui leur arrivait, ni surtout de leur propre réaction. Aussi leur récit ne s'apparente-t-il jamais à une «confession» ; ils n'avouent pas, ils témoignent. La dimension de «*l'inavouable*» circule plus souvent en France. Le caractère avouable/inavouable porterait sur la *signification après coup* de son expérience concentrationnaire.

4. L'invraisemblable, l'incroyable, l'inimaginable, traversent *tous* les récits. Cependant, l'idée *d'incommunicable* fréquente en France est forcément moins présente aux U.S.A. (dialogue avec soi-même) où le caractère «*indicible*» de l'expérience concentrationnaire apparaît moins souvent.

IV. Commentaires / Interprétation

On pourrait attribuer ces différences :

- a) aux conditions d'enregistrement
- b) aux méthodes (talent) de l'interviewer
- c) aux structures linguistiques des deux langues (français et anglais)
- d) à des composantes culturelles (modes d'expression plus affranchis aux U.S.A.).

Ces facteurs jouent sûrement un certain rôle notamment sur des questions périphériques (celle de la police juive par exemple) mais ils ne suffisent pas pour comprendre les différences sur le fond, c'est-à-dire plus «*heurté*», sinon plus défensif des récits en France.

Avant toute interprétation, je crois utile de rappeler les «*modes de recrutement*» des témoins dans les deux pays, c'est-à-dire la prise de contact pour qu'ils apportent leur témoignage. Aux Etats-Unis, l'*initiative* appartient aux témoins. En France, ils *répondent à notre demande*.

Lorsque la démarche vient du sujet lui-même un grand pas a été franchi par rapport à un passé dont il a moins peur.

L'ambivalence relative aux témoignages a pratiquement disparu. En France, dans la plupart des cas l'ambivalence persiste. Elle recouvre la peur de réveiller un passé trop douloureux. Je reparlerai demain de cette ambivalence qui, je le répète, semble exceptionnelle aux U.S.A. alors qu'en France elle est monnaie courante.

J'en reviens à mon hypothèse majeure sur ces différences de fond. Elles ne tiendraient pas à la réalité de l'expérience concentrationnaire mais à ce que j'appelle le «*remodelage*» de cette réalité eu égard à l'impact de l'environnement depuis le retour des camps.

Ce «*remodelage*» porterait moins sur une distorsion des faits ou une reconstruction «*a posteriori*» de certains sou-

venirs que sur *l'essence même* du phénomène, à savoir les *sentiments de déshumanisation*. Il y a une parfaite convergence dans la description de l'horreur et de la cruauté. Cependant même quand il fait état de ses sentiments de déshumanisation, le témoin aux U.S.A. demeure, je le répète, dans le registre du «*dicible*». Alors qu'en France, il se heurte au noyau dur de «*L'indicible*», inhérent à ce vécu paradoxal de la déshumanisation.

Ils ont tous subi la *même entreprise de déshumanisation*, mais elle se traduit dans les récits aux Etats-Unis par la plus profonde, la plus cruelle *inhumanité*, alors qu'en France on demeure dans l'ordre du *non-humain*, dans l'ordre du *non-sens*, on constate d'ailleurs des phénomènes de «*sidération*» dans certaines interviews recueillies en France.

Comme si le témoin ne parvenait pas à réaliser ce qui lui était arrivé. Il en est encore *littéralement stupéfait* (au sens fort du terme) et parfois paralysé.

Je suppose que les témoins résidant en France ont davantage connu la *dénégation* de leur expérience que ceux qui ont émigré aux Etats-Unis. Cette dénégalion aurait eu des effets *pervers* en ancrant dans l'inconscient des victimes en France l'idée qu'ils se seraient laissés déshumaniser, alors que les survivants émigrés aux U.S.A. sont restés convaincus d'avoir été déshumanisés. La perception et l'utilisation de l'espace entre «*être déshumanisé*» et «*se laisser déshumaniser*» est au coeur du remodelage.

Dans la mesure où l'on est intimement convaincu *d'avoir été déshumanisé*, le paradoxe disparaît de lui-même et l'on peut librement et *sans aucune censure* évoquer jusqu'où l'humain peut aller à la fois dans les mauvais traitements et dans l'«*avilissement*», on ne «*s'est pas avili*», on l'a été. Mais si le moindre doute persiste, l'idée de s'être laissé déshumaniser s'ancre sournoisement mais solidement. «*L'avilissement*» devient invouable et sa perte d'humanité indicible.

Je termine sur la dénégalion : elle fonctionne comme un «*bâillon*» qui fixe et renforce le noyau dur alors que l'indifférence (par ignorance) de la part du milieu permet de dissiper le paradoxe inhérent au non-sens de la déshumanisation. Aux Etats-Unis, les survivants auraient pu davantage qu'en France se libérer du fardeau d'avoir effectivement vécu l'impensable.

Marek ORSKI

**Historien, Conservateur
du Musée de Stutthof.
(Pologne)**

Les récits et les témoignages comme source d'histoire. L'exemple du camp de Stutthof. Evolution et formes. (*)

Il s'agit de démontrer dans cette étude que dans la recherche d'histoire des camps de concentration, les sources indirectes telles que récits véridiques, mémoires et relations des témoins ont une importance à ne pas négliger dans la découverte de la vie et des activités de ces camps ainsi que des crimes qui y ont été commis.

Au fur et à mesure que la situation militaire de l'Allemagne nazie évoluait, le statut des camps de concentration était modifié sous divers aspects, tendant à une politique d'anéantissement (camps d'extermination) et parallèlement cherchant à développer une production militaire. En réalisant une revue des événements survenus au camp de Stutthof on y retrouve bientôt cette évolution des structures et des attitudes de l'administration hitlérienne envers ses camps de concentration.

Ce camp de Stutthof dont l'origine remonte aux débuts de la guerre, n'avait pas, au départ, été reconnu «camp de concentration d'Etat» quoique, étant subordonné à l'administration du Reich, district Gdansk Prusse Occidentale «Reichsgau Danzig-Westpreussen», il ait rempli des fonctions similaires à celles que remplissaient les camps subordonnés à l'Inspection des Camps de Concentration «Inspektion der Konzentrationslager».

(*) Communication prononcée le 26 novembre 1992 à la Commission «Témoignages et Archives» (Président de séance : Mr. R. Van Aerscht - Voorzitter Vrije Universiteit Brussel).

Il n'y a pas si longtemps encore, le nom du camp de Stutthof n'était connu qu'en Pologne et dans certains pays de l'ancien bloc de l'Est, presque pas du tout connu dans les

pays d'Europe Occidentale, ni aux Etats-Unis, malgré qu'il ne fut pas moins important que les autres camps de cette partie d'Europe. Ce fait est dû, surtout, à l'ancien blocage d'informations de part et d'autre, aux relations culturelles et scientifiques très limitées entre les institutions similaires des deux parties d'Europe, réapparues d'une façon extraordinaire dans les années quatre-vingt.

En ce qui concerne le camp de Stutthof et l'institution représentée par l'auteur de cette étude, ce problème nous a suivi pratiquement dès les premières années de notre activité, soit à partir de 1962, lorsque le Musée National de Stutthof a été créé à Sztutowo, à l'initiative des cercles formés par les anciens détenus de Stutthof.

L'approbation formelle des postulats de ces cercles a trouvé son expression dans une décision du Conseil de la Protection des Monuments de Bataille et de Martyres, concernant la création d'une unité spéciale pour s'occuper de la recherche et de l'entretien sur le territoire de l'ancien camp. Le Praesidium du Conseil Populaire de Voïévodie de Gdansk qui administrait à cette époque-là le terrain de l'ancien camp, a décidé de créer le Musée de Stutthof le 12 mars 1962.

L'inventaire des archives du camp, réunies avec beaucoup d'efforts, encore aujourd'hui ne pouvant être considéré comme terminé, avait créé une nécessité dès le début, de confronter les sources d'archives à la documentation fournie par les anciens détenus encore pendant leur séjour au camp aussi bien qu'après la libération. Ceci constituait toujours, et même aujourd'hui, la tâche principale dans les recherches effectuées par notre Musée.

Le nouveau système politique créé après la chute du régime communiste en Pologne et en d'autres pays, rend possible d'entreprendre d'une façon ouverte et sincère, sans être soumis à des rigueurs quelconques, une recherche approfondie dans le domaine de la vie des détenus particuliers, aussi bien que dans l'histoire du camp lui-même, dans le plein sens de ces termes. Bien sûr, ceci ne supprime pas les résultats des recherches faites auparavant et qui reflétaient plus ou moins le savoir actuel sur l'histoire du camp.

Sans doute ces deux problèmes de la recherche : accès limité aux archives des pays de l'Ouest, aussi bien que de l'Est d'ailleurs, ce qui n'a pas toujours été un obstacle

pour des raisons politiques, mais souvent pour la simple raison que les autorités compétentes de l'Ouest avaient fixé des délais pour garder les dossiers au secret, et manqué de notoriété dans les relations, ont limité et parfois même rendu impossible de continuer la recherche. Une barrière spécifique émanait des archives gardées en confidentialité sur le territoire de la Pologne, telles que par exemple, les archives du Comité Central du Parti Ouvrier Unifié, celles d'Institut Histoire Militaire, celles du Ministère de l'Intérieur et autres.

La recherche strictement scientifique sur l'histoire du camp, n'a été inaugurée que vers la deuxième moitié des années soixante. Elle a commencé par la fondation du Musée de la Martyrologie en 1962 et ensuite par le lancement d'une large demande de sources en Pologne et à l'étranger. Un lot de documents appartenant auparavant au camp, a été remis au Musée. Ce lot comportait, entre autres, un grand recueil de dossiers personnels des détenus, des registres, des livres de décès. Un autre lot de documents du même groupe, a été réuni auparavant aux Archives de la Commission Générale des Investigations des Crimes Nazis en Pologne, où il y a encore d'autres dossiers concernant Stutthof, non compris dans ce groupe. Ces autres documents ont servi de base aux premières recherches effectuées par les gens du Musée aussi bien que par les autres qui étudiaient les thèmes apparentés.

Pendant de nombreuses années, les questions se rattachant au camp de Stutthof et à sa genèse, ont été évitées dans les publications scientifiques constituant des synthèses d'histoire des camps hitlériens de concentration aussi bien que dans des études générales concernant les temps de la guerre et de l'occupation en Pologne. A la base de ces faits gisait un manque d'accès aux archives de Stutthof, dû à la décentralisation des recueils existants et faute d'un inventaire, ce qui avait empêché de suivre des recherches scientifiques fondamentales pour l'histoire du camp. Un autre empêchement important a été causé par le manque d'un centre de recherche pouvant coordonner les différents travaux de recherche.

Les premières publications concernant Stutthof étaient basées presque exclusivement sur les relations et dépositions contenues dans la documentation sténographiée lors des procès contre les criminels de Stutthof. Les relations sur le séjour au camp ont une valeur très inégale en tant que

source historique. Leur crédibilité doit être envisagée sous deux aspects. D'une part, elles sont chargées d'une subjectivité due à la nature des choses. L'appréciation de leur sincérité dépend beaucoup de facteurs tels que le temps écoulé, la contenance thématique, et surtout de l'auteur, de ces relations orales ou écrites, de son éducation, de sa position sociale et du rôle qu'il a joué dans les événements qu'il présente.

En appréciant cette crédibilité des relations, il ne faut pas mésestimer la forme de leur transmission. Il ne faut pas négliger non plus, de savoir si les informations concernées ont été auparavant sélectionnées par la personne faisant l'enquête ou bien si elles constituent seulement le résultat de ses propres réflexions et de l'autocensure. La forme de transmission (une relation, un souvenir, une enquête, un interview, un récit, etc...) est pour les deux cas, fonction de la nature de transmission, de son objectif, du but auquel les informations recueillies devraient servir.

Autrement dit, la personne qui se prononce au sujet de sa détention au camp de concentration dans le but de remettre son texte à un concours ou pour en faire une publication aura des réflexions différentes de celles d'une personne qui répond aux questions concrètes qui lui sont posées, aux sujets sans contexte historique. Il va sans dire que cette dernière forme de relation que j'appellerai «contrôlée» ou «limitée» constitue un élément fondamental dans le processus de recherche.

Cependant, cette forme-là ne donne pas toujours les résultats espérés. Il arrive souvent que pour différentes raisons (lacunes de mémoire, réactions subjectives, pression du milieu social, contexte politique, etc.), l'information complète n'est pas possible à obtenir. Une forte prédilection témoignée par l'enquêteur, ayant pour but d'obtenir des renseignements déterminés se rattachant à un fait concret, peut complètement empêcher une réponse à la question ainsi posée. Le facteur psychologique joue un rôle bien important et il s'agit souvent de rompre les barrières psychologiques existantes chez l'interlocuteur par rapport à l'enquêteur aussi bien que par rapport au sujet entamé.

Il est évident qu'on ne pourrait espérer, dans une situation politique telle qu'elle existait par exemple en République Populaire de Pologne (RPP), que les anciens détenus de ce camp de concentration, et parmi eux des anciens combattants parmi les organisations conspiratrices

du groupe de Londres, considérées par le régime communiste comme réactionnaires et antinationales, puissent vouloir donner leurs confidences de bon gré. La fin de la guerre et la fin de l'occupation hitlérienne n'ont pas du tout résolu le problème polonais dont la suite a été reprise par l'occupation soviétique et par les répressions appliquées par les autorités soviétiques et polonaises envers le mouvement politique clandestin. Ceci concernant également les détenus de Stutthof, constitue à présent un deuxième élément essentiel dans notre activité de recherche.

On peut généraliser en disant que le critère d'origine des personnes séjournant au camp de concentration, le pays de leur origine et celui de leur domicile, ont beaucoup influencé leur critère d'appréciation du camp qui pour les uns est devenu le lieu de leur internement, pour les autres - lieu de détention ou même d'extermination. Le critère adopté a joué sur leur façon de voir les choses et d'apprécier les événements survenus au camp durant leur séjour.

Le système politique créé au printemps de 1989 durant les «débats de la table ronde» en Pologne et les changements politiques en découlant, ont permis de commencer d'une façon intégrale et notoire, sans être limité en quelque sorte que ce soit, une recherche scientifique découvrant la véritable histoire de ce camp. Cette année constitue la date limite entre les deux périodes bien différentes l'une de l'autre en ce qui concerne l'accès à la documentation d'archives et la notoriété dans la propagation des idées. Beaucoup de questions attendent toujours leur procédure de reconnaissance, une partie des personnes est décédée et une partie des documents a été détruite par l'appareil de surveillance. Les archives soviétiques sont toujours fermées aux chercheurs, là où se trouve déposée la documentation des ex-camps de concentration organisés par l'Allemagne nazie sur le territoire de la Pologne.

Une première documentation de l'ancien camp a été établie par la Commission Nationale Extraordinaire convoquée par le chef de la 48ème Armée du Front Biélorusse qui avait occupé le camp de Stutthof à partir du 9 mai 1945. Ce n'est qu'aujourd'hui que cette question commence à prendre sa vraie version libre des émotions politiques. Le fait que des divisions soviétiques ayant rompu la défense allemande à l'emplacement de la Flèche Littorale de Vistule, soient entrés à Stutthof, a été considéré jusqu'à la moitié des années quatre-vingt comme la «libération du camp», on

accentuait d'une façon exagérée les faits se rattachant à la reprise du camp et à la libération des détenus se trouvant alors sur l'itinéraire de leur évacuation en Poméranie de Gdansk. Ce fait avait sans doute son importance symbolique pour les détenus restant au camp à ce moment-là et qui ne savaient pas encore que l'Allemagne avait signé l'acte de sa capitulation inconditionnelle et que la guerre avait été terminée le 7 mai 1945.

En 1966, le Bureau du Procureur Militaire de l'URSS a remis à la Commission Générale des Investigations des Crimes Nazis en Pologne, les matériaux issus de l'enquête introduite sur des crimes commis sur le territoire du camp. En mai et en juin, à la demande de la Commission Nationale Extraordinaire, des commissions soviétiques émanant de la 48ème Armée en mai et en juin, ont fait une enquête préliminaire concernant Stutthof. Elles ont, entre autres, effectué l'examen visuel des os trouvés au Nord-Ouest du camp, des chaussures entassées et un dépôt des produits vénéneux. Elles ont fait une expertise technique des locaux de camp partiellement conservés et en même temps, elles ont eu de nombreux entretiens avec des ex-détenus de Stutthof dans le territoire du camp et dans les hôpitaux militaires de la ville d'Elblag où un groupe d'enquêteurs a été envoyé. Mais ce ne fut pas des conversations innocentes ou des interviews comme il pourrait résulter des contenus des rapports concernés mais c'étaient des interrogatoires dirigés par les fonctionnaires du NKWD (le Commissariat National des Affaires Intérieures). Aux travaux de plusieurs de ces commissions assistait également l'enquêteur supérieur du contre-espionnage «Smiersz» (Smierc szpiegom = mort aux espions) 137, Sd le capitaine Ignatow.

Le texte du document fait plus de 200 pages dactylographiées. C'est un recueil de rapports et d'expertises faites par les commissions concernées ainsi qu'une partie des dépositions faites par d'anciens détenus, des Russes en majorité, directement après l'entrée des Russes au camp et en plus il y a des dépositions faites plus tard, comprises dans le volume de la période antérieure à la remise de ces documents à la Pologne. Les faits énoncés par le Bureau du Procureur de l'URSS pendant de nombreuses années, ont servi de base à la recherche concernant la dernière période d'existence du camp. Une partie de ces informations mal interprétées et erronément classifiées, ont été accessibles au public par l'intermédiaire de différentes publications et

livres. On parle ici surtout du nombre des groupes existant au camp (les captifs de guerre, les ouvriers forcés et à peine un petit groupe d'anciens prisonniers de Stutthof). Les dépositions d'anciens détenus sont marquées par une généralisation et très peu d'informations concernant la ségrégation des détenus, les structures administratives existantes, etc. Il est indubitable que la forme des rapports, présentée à la partie polonaise, a été soumise à la double censure se rattachant aussi bien à leur contenu qu'au fait même de l'enquête introduite parmi les détenus qui dans leur majorité, étaient d'origine soviétique. Les investigations réalisées bien après, ont démontré que ce point de vue était correct et que les rapports faits par le bureau du procureur russe étaient faux.

Ce n'est qu'en 1983, en complément de ces rapports, que le Musée Stutthof de Sztutowo a reçu un court film de quelques minutes, réalisé pendant l'enquête par les services concernés de la 48ème Armée. La majorité des bâtiments du camp, présentés sur ce film, n'existent déjà plus ayant été liquidés en 1945 ; certains ayant été détruits par les Allemands avant leur départ et avant la prise du camp par les armées soviétiques.

On ignore à ce jour combien de documents d'archives de l'ex-camp de concentration Stutthof ont été repris par Nkwd et évacués à Moscou.

Les travaux essentiels pour la préparation des documents et témoignages au procès contre les criminels de Stutthof, ont commencé vers la fin du mois d'août 1945. Sur demande de l'actuelle Commission Principale pour l'Investigation des Crimes Allemands commis en Pologne, le Tribunal de district de Gdansk a fait des démarches ayant pour but d'assurer et garantir les justificatifs des crimes, se trouvant sur le terrain du camp.

Dans le rapport d'une des commissions soviétiques ayant pour tâche de faire l'inspection du camp, c'est-à-dire, de chercher dans tous ses locaux, des traces d'une activité criminelle, on trouve une information au sujet de la découverte d'une documentation du camp. Et notamment, on y lit : «(...) Presque tous les documents auparavant existant dans des locaux de service, ont été évacués par les Allemands et parmi les documents laissés on a pu trouver : 1. un dossier contenant les rapports journaliers sur l'état actuel et la circulation des détenus ; 2. une feuille contenant la copie d'une dénonciation adressée au commandant du camp

Sturmbannfuhrer Hoppe, et 3. plusieurs centaines de fiches d'enregistrement des détenus.»¹

La Commission Principale pour Investigation des Crimes commis par les Allemands en Pologne a chargé le Juge Antoni Zachariasiewicz d'engager une enquête concernant le camp de Stutthof. Lors de cette enquête il a pu rassembler quelques dizaines de dépositions d'anciens détenus et des membres du personnel SS. La part prépondérante de ses résultats, concerne le système d'extermination réalisé au camp, la mortalité et la structure d'organisation des services de Stutthof, ce qui était important pour déterminer le degré de responsabilité des personnes concernées pour les crimes commis au camp.

Sans parler de ses souvenirs du temps de son séjour au camp pendant l'occupation allemande qu'il a ramassés sous une publication parue après la guerre² et dont les extraits ont paru dans la revue clandestine intitulée «*Les terrains d'Ouest de la République*»³, le travail du Juge Zachariasiewicz mérite une réflexion particulière. Réunies sous un volume séparé, les dépositions des témoins des crimes⁴ font une première étude aussi large et contenant toute la diversification de la totalité des activités du camp de Stutthof. Certaines relations citées sont uniques, n'existant pas dans d'autres documentations juridiques. Ainsi donc, les premiers travaux de recherche ont été basés surtout sur le travail du Juge Zachariasiewicz, devenu une référence classique pour les chercheurs.

Une autre source d'informations sur le camp, également basée surtout sur le témoignage des participants en tant que témoins du camp, étaient les procès de Gdansk contre les criminels de Stutthof, ayant eu lieu dans les années 1946-1947. Publiés durant les années 1946-1949 dans la presse centrale et celle de Gdansk, les rapports sur les procès concernant les criminels de Stutthof, basés sur les textes sténographiés au cours du procès, orientaient essentiellement les idées de ses lecteurs sur le caractère du procès ayant une portée extraordinaire et pendant lequel les bourreaux personnels des détenus ont été jugés. Ceci impliquait le choix des témoignages à citer, aussi bien de la part des témoins que de celle des accusés. Il faut souligner que les publications de presse futures ainsi que les éditions, pour peu nombreuses qu'elles étaient, copiaient ce modèle sans objections. L'histoire du camp faisait l'objet d'écritures non seulement des anciens détenus, mais aussi des journalistes pro-

¹ Les «Archives du Musée Stutthof» (nommés dans la suite les «AMS»), Dossier du Bureau du Procureur Militaire de l'URSS, sign. Z-V- 24, p. 22.

² W. Gajdus, Nr 20998 opowiada (Le matricule 20998 raconte), Krakow 1962 ; H. Malak, Klechy w obozach smierci (Calotins dans les camps d'extermination), volumes I-II, Londres 1961.

³ Les fragments des souvenirs de W. Wnuk, Przemianujmy Stutthof na Boltowo (Nommons-nous autrement Stutthof à Boltowo, édités dans le n°4 en 1943, volumes VII-IX), consacrés à l'abbé de Feliks Bolt qui est mort à Stutthof le 7 avril 1940 ; idem, Sen wieznia (Le sommeil du détenu, éd. probablement en juillet 1943) et To tragiczne aj waj (ce tragique ai wai) ; Commentaires et textes des souvenirs dans : B. Chrzanowski, A. Gasiorowski, Stutthof w swietle dokumentow (Stutthof sous un jour de documents), «Stutthof. Zeszyty Muzeum» (Stutthof - Cahiers de Musée) n°5, 1984, pp. 180-185 ; A. Gasiorowski, Pomorze Gdanskie w latach II wojny swiatowej w swietle konspiracyjnego periodydu «Ziemie Zachodnie Rzeczypospolitej» (La Poméranie de Gdansk au temps de la deuxième guerre mondiale selon un périodique de Résistance «Le terrain d'Ouest de la République»), ibidem, n°4, 1981, pp. 81-84 ; B. Chrzanowski, Organizacja sieci przerzutow z Polski do Szwecji (L'organisation du réseau des rejets de la Pologne à la Suède), ibidem, n°5, 1984 et AMS, Actes du Ministère de l'Intérieur, Londres, sign. Z-V-1.

⁴ Les archives de la Głowna Komisja Badania Zbrodni Przeciwko Narodowi Polskiemu (Commission Centrale pour Investigation des Crimes contre la Nation Polonaise, nommés dans la suite CCI) ; l'ensemble du Tribunal de district de Gdansk, sign. SO Gd., volume 81a.

fessionnels qui laissaient glisser des informations peu crédibles et non confirmées.

⁵ Z. Lukaszewicz, Oboz koncentracyjny Stutthof (Camp de concentration Stutthof), «Biuletyn Glownej Komisji Badania Zbrodni Hitlerowskich w Polsce» (Bulletin de la Commission Centrale pour l'Investigation des Crimes Nazis en Pologne), Volume 3, Varsovie 1947, pp. 61-90.

La seule exception a été réalisée par Z. Eukaszewicz en 1947⁵ par son étude assez vaste, conforme aux sources sur l'histoire du camp. La source principale dont il s'est servi, était fournie par le recueil du Juge A. Zachariasiewicz et le sténogramme du procès de 1946. Vu l'état actuel des archives du camp de Stutthof, on peut constater que cette étude assez généraliste, se rattachait à l'histoire du camp de Stutthof, aux conditions de la vie, à la mortalité des détenus, aux formes d'extermination directe. Les problèmes se rattachant à l'extermination indirecte, exploitation des détenus à des fins économiques, étaient moins observées. D'après les documents actuellement disponibles, il a précisé d'une façon estimative la mortalité globale du camp, y compris son évacuation, confirmée ensuite par d'autres chercheurs.

Dans la même période, dans d'autres pays d'Europe et aux Etats-Unis, le procédé de documenter les crimes s'est déclenché. Il a été différent du modèle polonais sous divers aspects. Le seul fait d'avoir organisé à Gdansk des procès contre les groupes de personnes responsables des crimes commis au camp et le fait de sa localisation dans la Ville Libre de Gdansk, ont décidé du caractère des dépositions et des relations réunies. Leur portée a été limitée par la censure d'Etat qui dictait le choix des sujets contenus dans des études concernées. On n'y abordait pas les problèmes de la responsabilité de l'URSS pour le partage de la Pologne en septembre de 1939 et l'image véritable du conflit entre les groupes de détenus soviétiques et les détenus polonais. Les crimes commis par les Soviétiques contre les détenus du camp de Stutthof n'ont fait l'objet d'aucune étude, sans même entamer ce problème après la liquidation du camp et plus tard.

Les récits des anciens détenus étrangers se rattachent dans chaque cas séparé, à différentes périodes de l'histoire du camp de Stutthof, suivant la période passée au camp qui variait de plusieurs mois à deux et trois ans. Le plus souvent, ce sont les publications des détenus de Scandinavie, soviétiques et juifs et pour l'Europe Occidentale, ceux de France et d'Italie. Les premiers de ces récits ont été faits en 1945, d'abord par les détenus d'origine occidentale (Norvège, Danemark, France, Allemagne). A part ceux qui ont été édités, il y a aussi ceux qui font l'objet des dépositions des détenus d'origine allemande et juive et

enfin des manuscrits faits sur la base de notes prises encore au camp ou bientôt après la libération.

Tous ces récits édités ou manuscrits ont un trait commun, ils sont uniformes et véridiques dans leur version sur la vie au camp et démasquent d'une façon indiscutable les actes criminels contre les détenus commis par les fonctionnaires de la SS. Ce qui les différencie, ce sont les événements différents qu'ils décrivent, leur savoir dépassant parfois l'ordinaire et puis la forme et la manière d'envisager l'histoire de Stutthof, balançant entre une subjectivité dépassée et les opinions exagérées dans leur objectivité.

Il ne sera jamais possible d'apprécier les informations au point de vue de leur pleine sincérité historique, ne disposant pas d'assez de sources d'archives, ni de celles créées par les détenus eux-mêmes d'une façon indirecte. La valeur de leurs relations reste fonction de facteurs tels que le type de personnalité de l'auteur, sa culture, ses moeurs, la tradition nationale du pays d'origine et enfin de l'ensemble des circonstances rencontrées personnellement au camp. Donc, leur adaptation a été bien différente l'une de l'autre. Conformément à la politique hitlérienne concernant les populations, les gens d'origine Scandinave, Hollandaise, d'une partie de la Belgique, du Luxembourg (à l'exclusion de la population juive) ont été considérés en tant que population germanique, ce qui décidait de la façon dont on les traitait. Les Juifs et les Gitans se sont trouvés dans la situation la plus difficile. Après eux, les Soviétiques et les autres nations slaves, que les Nazis avaient prévu d'exterminer immédiatement ou échelonnés dans le temps. Cet élément déterminait leur situation au camp et dans la suite, indiquait leur manière de concevoir les choses et leur appréciation des événements survenus à Stutthof pendant leur détention.

En principe, leurs souvenirs ont été décrits dans leurs récits, non sur commande mais par le simple besoin de s'exprimer en prêchant la vérité au nom des victimes.

Cet élément a été souvent souligné dans les écrits publiés pendant les premières années d'après guerre, soit 1945-1947, période antérieure au règlement définitif des comptes avec les Allemands nazis et le début de la «guerre froide» dans les relations entre les pays à régimes opposés. Ceci a été très bien exprimé par les deux Français anciens détenus, employés à partir de la mi-septembre 1944, en tant qu'infirmiers à l'hôpital de camp, les dénommés Alphonse Kienzler

⁶ A. Kienzler, P. Weil, A. Stutthof. Document sur le service Sanitaire d'un camp d'extermination. De l'Université aux camps de concentration. Témoignages strasbourgeois, éd. II, Paris, 1954, p. 340.

et Paul Weil : «Nous avons été des témoins ; revenus, nous avons le devoir de témoigner. Ce n'est pas sans dégoût ni lassitude que nous rapportons tous ces assassinats mais nous voulions recréer l'atmosphère du camp. Il fallait que cela fût écrit. Nous avons apporté ce document afin qu'on n'oublie pas. Ceux qui sont revenus doivent ces témoignages à la mémoire de ceux qui sont restés»⁶.

Les détenus de nationalité juive qui ont laissé à Stutthof toute leur famille, avaient vécu l'enfer des chambres à gaz et des crématoires, déjà avant d'arriver au Stutthof, ils ont fait d'une façon réaliste et dépourvue d'émotions une analyse très approfondie de la cruauté des Nazis envers les Juifs.

⁷ J. Katz, *One who came back. The diary of a Jewish Survivor*, New York, 1973, p. 24.

Un dénommé Josef Katz, Juif allemand de Lubeck, dans ses mémoires écrites aux Etats-Unis en 1946 et publiées en 1973, a motivé son retour au passé de la façon suivante : «Pour moi et pour mes amis qui ont vécu le même passé, les cicatrices hitlériennes persisteront. Je ne peux pas oublier et je ne le veux pas. Pour moi, le passé est toujours présent car la tension et l'incertitude continuent»⁷.

Les récits et les relations des anciens détenus de nationalité juive, édités en Allemagne, en France, aux Etats-Unis, en URSS aussi bien que ceux recueillis par les institutions juives concernées, montrent le camp, vu à travers le prisme d'expériences personnelles des détenus juifs.

Ces auteurs juifs étaient originaires de pays tels que l'Allemagne, l'Autriche, la Lettonie, la Lituanie, la Hongrie, la France. Les Allemands les traitaient tous de la même façon. Avant d'arriver à Stutthof, ils furent arrêtés et déportés dans différents lieux isolés tels que des ghettos, prisons, camps de concentration en Lituanie, Lettonie, Estonie et à Auschwitz. Partout, leur vie fut menacée par les fonctionnaires SS et les détenus fonctionnaires de camp. Faute d'assistance médicale, la famine, les mauvaises conditions de vie, la mauvaise résistance aux changements de climat, causée par l'épuisement total et le manque de vêtements d'hiver, tout cela contribuait, beaucoup plus souvent chez les Juifs par rapport aux autres nationalités, à les rendre malades.

Ce sont les problèmes majeurs contenus dans toutes les relations juives, lesquelles sont marquées par une subjectivité très poussée dans leurs appréciations aussi bien que par un manque d'objectivité par rapport aux événements dépassant leur savoir accessible au camp.

Ayant déjà vécu dans des camps et prisons aussi durs que ceux de Lituanie, de Lettonie, Estonie, celui de Stutthof leur paraissait être le plus dur de tous. Car depuis l'été 1944 jusqu'à l'automne de cette année, ce camp a pris les fonctions d'extermination de la population juive évacuée des républiques baltes et d'Auschwitz. Les conditions d'existence créées ici pour les Juifs arrivant dans ce camp, au point de vue nourriture, conditions sanitaires, hébergement - ont été incomparablement inférieures à celles créées au camp aryen. L'horreur se réalisait par des sélections souvent effectuées dans tous les blocs, qui avaient pour but d'assassiner des détenus faibles et défaillants. Bien qu'un soit-disant hôpital fût organisé dans le bloc 18 et puis 30, destiné aux Juifs, qui en réalité était pour eux une dernière étape au camp, nommé par les détenus «l'exterminateur» (Stinksaal), l'assistance médicale n'existait pratiquement pas. J. Katz, avant de quitter Stutthof au bout d'une dizaine de jours (pour aller dans une de ses filiales) avait marqué sur ses notes : «Chacun de nous n'avait qu'un seul désir : quitter cet enfer pour n'importe où, pas ici». En tant que témoins oculaires des crimes allemands commis au camp et aussi en tant que victimes, dans leurs relations, ils mentionnent les envois arrivant au camp pour être gazés, les bourreaux SS, la brutalité envers les Juifs de la part des fonctionnaires - détenus polonais, ce qui est fort accentué par les auteurs de ces témoignages ; ils racontent la famine et le travail qui a permis à certains d'améliorer leur vie au camp et de survivre jusqu'à l'évacuation⁸.

⁸ Ibidem ; M. Rolnikajte, *Ja dolzna rasskazat (Je dois raconter)*, Moskva 1965 ; M. Kaufmann, *Die Vernichtung der Juden Lettlands*, München 1947 ; J. Unger, *Le sang et l'or. Souvenirs de camps allemands*, Paris 1946 ; AMS, *Relations et Mémoires*, Volumes VII, VIII, X et XIII.

La famine et l'impossibilité de se trouver un travail en dehors du camp, faute d'un support de la part de ses proches, famille et amis, tout ça très souvent cassait leur moral. Seulement une forte volonté de vivre et un fort espoir de survivre, les ont encouragé à se battre. Les cas de cannibalisme sont confirmés, de même que le délire, l'apathie des Juifs désespérés qui se laissaient mourir. Lorsqu'ils écrivent de Stutthof, ils utilisent le plus souvent des expressions telles que : enfer, cauchemar, horreur.

L'image de la mort les accompagnait pendant toute leur détention au camp. Une Juive hongroise, Lajosne Fleicher avait déterminé la situation des Juifs comme processus mortel réparti dans le temps. «Oh, combien de fois étions nous en train de mourir durant cette période d'un an et demi. Combien de fois nous avons vécu la terreur de la mort»⁹.

⁹ L. Fleicher, *Fodoboz Grodno (La filiale Grodno)*. AMS, *Relations et Mémoires*, Volume XI, p. 33.

La libération, la liberté étaient des notions complètement détachées de leur réalité. Il n'y avait que leur lutte de tous les jours pour la survie, la lutte contre la maladie, contre la famine - ennemis les plus féroces. Ce motif est saillant lorsqu'on lit les mémoires d'une Juive lituanienne, Marie Rolnikajte, éditées en 1965 à Moscou sur la base de notes faites au camp dans son petit journal : «Comment résister à une maladie ? Où trouver assez de forces pour ne pas manger de la soupe, notre seule et unique nourriture ? Comment apprendre à ne rien manger, même à ne pas mettre à la bouche une neige salie ? Mais est-ce que tout ça peut aider ?».

Au second plan restaient normalement les questions concernant le camp lui-même, sa structure, son équipement, sa localisation, les événements changeant le cours de la vie au camp mais qui ne concernaient pas les détenus directement. Une exception est faite par les témoignages de ceux qui travaillaient aux commandos extérieurs ou aux sous-camps mais jusqu'à la limite des faits liés directement avec eux (conditions, travail, évacuation). Elles contiennent en outre beaucoup d'erreurs par rapport aux dates, noms, et certains événements.

Au cours de nombreuses années, les problèmes du camp de Stutthof n'ont pas trouvé leur place dans les études scientifiques se rattachant aux camps de concentration. Et ce n'est qu'en 1960 que la recherche strictement scientifique a été engagée en tant que recherche historique dans le domaine de la Deuxième Guerre mondiale.

L'initiateur principal de cette recherche a été le Musée de Stutthof créé en 1962 et qui a pris le rôle d'un centre de coordination de la recherche et de l'organisation de la documentation. Sa première tâche a été celle de faire l'inventaire des archives éparpillées partout en Pologne. Comme je viens de le mentionner plus haut, cet inventaire n'est pas encore terminé et à ce jour nous ne pouvons pas savoir combien d'archives restent réunies en URSS et dans les pays occidentaux. Les archives actuellement existantes sont très diversifiées. Certaines ont été créées en dehors du camp, dans des institutions liées indirectement avec l'administration du camp de Stutthof, comme par exemple les entreprises de SS et des sociétés juives privées ayant organisé leurs filiales aux alentours du camp. Un grand ensemble d'archives est constitué par la documentation de l'évacua-

tion des détenus en Allemagne, créé par les institutions anglaises, américaines et suédoises.

A présent, le Musée de Stutthof est en possession d'une documentation complète d'un ensemble conservé de Konzentrationslager Stutthof (récemment encore la plus grande partie, sauf le fichier personnel de détenus, se trouvait aux Archives de la Commission Principale pour Investigation des Crimes Nazis en Pologne). D'autres documents n'appartenant pas à cet ensemble, sont conservés sous forme de photocopies ou microfilms. Tous les dossiers du procès du Tribunal de District de Gdansk et d'autres encore, ont été déposés à Varsovie.

Une partie séparée des structures d'organisation des archives du Musée de Stutthof est celle de témoignages et récits d'anciens détenus (aussi bien qu'une partie des copies de sténogrammes des procès, lesquels ne sont pas gardés à Varsovie) aussi bien des Polonais que des étrangers (copies des dépositions au tribunal, réunies par d'autres archives étrangères). Les archives du Musée contiennent à présent les 30 volumes de 9.000 pages et 4 volumes contenant des rapports d'enquête (copies) puisés aux archives de la Commission Régionale pour Investigation des Crimes Nazis de Gdansk. La forme et la portée de ces documents changeaient en fonction du caractère des travaux d'étude. Une partie de ces témoignages (récits) a été écrite d'une façon autonome, sans intervention de la part de tiers, sur commande du Musée ou bien dans le cadre des concours spécialement organisés ou d'enquêtes. Une autre partie comprend les témoignages recueillis par les employés de notre Musée dans le cadre de leur travail de recherche.

Au début - jusqu'à la fin des années soixante-, la recherche scientifique concernant l'histoire du camp s'est trouvée dans une impasse en se basant presque exclusivement sur des témoignages d'anciens détenus, avec un petit brin de documents d'archives. En 1966 paraît une publication constituant la première tentative de traiter le camp du point de vue scientifique. L'auteur de cette monographie - Krzysztof Dunin-Wasowicz¹⁰, - ancien détenu à partir du 24 mai 1944 a tiré beaucoup de conclusions de son expérience personnelle. Il a travaillé au camp dans plusieurs bureaux, entre autres au bureau de rapports «Rapportabteilung», d'où son étude a puisé beaucoup de matériaux de reconnaissance. Malgré cela, elle contenait beaucoup d'erreurs et d'inexactitudes, et notamment là où il parlait des faits anté-

¹⁰ K. Dunin-Wasowicz, *Oboz Koncentracyjny Stutthof (Camp de concentration Stutthof)*, Gdynia 1966, éd. II, Gdansk 1970.

rieurs à son arrivée au camp. La première partie de son travail basée surtout sur les souvenirs et témoignages recueillis personnellement par lui ou puisés dans les archives étrangères, évoque des doutes. Certaines constatations présentées d'une façon autoritaire, ont évoqué beaucoup de controverses, en ce qui concernait par exemple la double numérotation introduite à Stutthof, la structure d'organisation du camp, sa genèse, et l'attribution du statut du camp de concentration d'Etat. Les recherches futures détaillées, effectuées en Pologne et à l'étranger, prouveront que ces avis étaient erronés. La deuxième version de cette parution, quatre ans après, n'a pas beaucoup changé, malgré la réaction négative de la part du milieu scientifique et d'un groupe d'anciens détenus de Stutthof.

Malgré les défauts de cette première étude monographique, celle-ci a servi de base, pendant une période assez longue, à la recherche approfondie et globale de l'histoire du camp. Beaucoup de problèmes restaient non résolus vu que les archives avaient de grosses lacunes de documentation et vu que souvent, il a été difficile d'avoir des témoignages et des récits. Pour préparer une monographie sur le camp de concentration de Stutthof, il a été nécessaire de faire d'abord plusieurs études détaillées sur les sujets déterminés fondamentaux. Telle était la genèse du camp, sa structure organisée dans différentes étapes de son fonctionnement, ses services et leur personnel, détenus et leurs nationalités, questions se rattachant à une exploitation économique des détenus au camp central et dans ses filiales, formes et portée de l'extermination, évacuation. Mais avant de procéder à ces sujets, il a fallu faire une recherche approfondie des sources.

Le rôle et l'importance des sources indirectes dans la reconstitution de l'histoire du camp, bien qu'une période significative se soit écoulée depuis la fin de la guerre, ont été très bien appréciées par les chercheurs de cette époque. Il s'agit ici surtout de ces questions qui ne peuvent pas être résolues par les documents originaires, comme par exemple, les formes de l'autodéfense des détenus, le caractère de la surveillance au camp par les organisations de détenus, les conditions de vie et de travail, les formes d'extermination, le déroulement de l'évacuation, etc. Les archives conservées ne permettent pas de reconstruire la totalité de l'histoire du camp, faute de documentation complète. Le plus difficile est de concevoir la première période d'existence du camp, à compter de sa création le 1er sep-

tembre 1939 jusqu'au 7 janvier 1942 (c'est-à-dire, jusqu'à la date où le camp a été inclus dans la centrale des camps de concentration d'Hitler).

Les années soixante-dix et les années quatre-vingts peuvent être considérées comme des années de réussite en ce qui concerne la fécondité des mémoires et des récits de la part des anciens détenus. Les événements politiques survenus en Pologne durant les années 1980-1981 et leurs conséquences ont eu ici une certaine influence. Durant ces périodes ont paru deux autres monographies sur Stutthof couronnant les efforts de beaucoup d'années de la part des chercheurs de l'histoire du camp. Cependant, ces travaux ne peuvent pas être estimés comme des succès inébranlables qui puissent clôturer cette étape de recherches.

Durant les années 1969-1970 sur les cinq numéros de la revue «Communiqués du Musée de Stutthof», on a publié plusieurs brefs articles sur les sources existantes et sur l'état des recherches concernant l'histoire du camp de Stutthof ainsi que les problèmes choisis de cette histoire. «*Stutthof. Cahiers de Musée*» édités à compter de 1976 et dont le dixième numéro en tant que dernier, a paru cette année, font une continuation de «Communiqués» tout en s'orientant plus à leur caractère scientifique (Editions Ossolineum). Parallèlement à la publication des articles concernant l'histoire du camp, les «Cahiers» ont entrepris la tâche de présenter aussi des études traitant des sources et publiant les documents se rattachant aux différents moments de l'histoire du camp.

En 1979, cette édition a publié une nouvelle étude sur l'histoire du camp de Stutthof, faite par le directeur du Musée, Miroslaw Glinzky¹¹, y ayant été en place de nombreuses d'années. L'objectif de cette étude a été de reconstruire la structure organisée de Stutthof pour la période du 1er septembre 1939 au mois de mai de 1945. Jusqu'à l'heure actuelle, cette question a abouti à une «carte blanche». La partie principale de cette étude traite de la période la plus longue et la plus importante dans l'histoire du camp commençant en janvier 1942 et se terminant en janvier 1945, c'est-à-dire, la période pendant laquelle il a été attribué à Stutthof le statut de camp de concentration d'Etat, ce qui a modifié sa structure.

L'auteur de cette étude, M. Glinzky, démontre que la genèse du camp est strictement liée à la préparation de l'Allemagne nazie à une guerre avec la Pologne et à l'exter-

¹¹ M. Glinzky, Organizacja obozu koncentracyjnego Stutthof (1 Wirzesnia 1939 - 9 maja 1945) : (L'organisation du camp de concentration de Stutthof - 1 septembre 1939 - 9 mai 1945), «*Stutthof. Cahiers de Musée*», n°3, 1979.

mination de la population civile demeurant dans la Ville Libre de Gdansk et à la Poméranie de Gdansk. Il présente d'une façon détaillée le rôle de la division «SS-Wachtsturmbann Eimann» responsable des crimes commis au début de la guerre sur le territoire de la Poméranie. Cette question, de même que la première période d'activité du camp (questions concernant le statut du camp), ont été très peu connues jusqu'à présent et elles ont fait naître pas mal de controverses du côté de différents chercheurs. Ce problème a été traité encore avant par K. Dunin-Wasowicz et aussi par le chercheur français Josef Billig¹² dans son étude au sujet de l'exploitation de la force ouvrière de détenus dans l'économie de guerre du III^e Reich.

¹² J. Billig, Les camps de concentration dans l'économie du Reich hitlérien, Paris, 1973.

Le problème de la structure du camp et celui de ses liens avec la centrale SS de Berlin ont provoqué jusqu'à présent beaucoup de réticences. Le travail de Glinski a rempli cette lacune en permettant ainsi de continuer une recherche détaillée à ce sujet. Cependant, de nombreux problèmes présentés ici d'une façon superficielle demandaient à être réétudiés et approfondis. Une source d'information très valable est donnée par les survivants du camp dont les témoignages ont beaucoup renforcé les travaux, réalisant une monographie complète du camp. Ils ont beaucoup aidé à traiter les thèmes n'ayant pas leur écho aux archives, tels que par exemple, les formes et la portée de l'extermination. Les années quatre-vingts ont apporté un nombre exceptionnel de témoignages sous forme de témoignages directs ou de récits publiés par d'anciens détenus, en Pologne aussi bien qu'à l'étranger, ainsi que beaucoup d'études scientifiques de recherche, parues en général à l'initiative du Musée de Stutthof.

En 1983, il a été remis à l'Édition Interpress de Varsovie un travail collectif constituant une monographie du camp, effectué par les travailleurs du Musée de Stutthof. Cette monographie a été le résultat de longues années de recherches à partir de la source de l'histoire du camp, prenant en considération tous les aspects de la création, de l'activité et des principes de fonctionnement du camp de Stutthof. Malheureusement, un long procédé d'édition qui, en ce cas, a duré cinq ans, n'a pas favorisé ce travail. De nouvelles recherches et constatations se rattachant aux thèmes qui n'avaient pas été suivis d'analyses très approfondies pourraient rajouter beaucoup de découvertes bien précieuses.

Pendant cette période, plusieurs sessions scientifiques ont été organisées. Pendant ces sessions, on a présenté les résultats des recherches qui n'étaient repris que partiellement dans l'étude publiée par Interpress. En 1985 a eu lieu à Gdansk une conférence au sujet de la dernière étape d'existence du camp de Stutthof, à partir du moment où son évacuation avait commencé, le 25 janvier, jusqu'au 9 mai 1945¹³. En 1987, lors de la session scientifique tenue à Malbork, il a été présentée une communication sur l'état actuel des recherches concernant l'histoire de la Poméranie de Gdansk du temps de l'occupation allemande¹⁴.

Il a été publié au «Stutthof. Cahiers du Musée» aux numéros 7 et 10, les documents de sources sur les détenus exécutés au camp de Stutthof et sur ceux qui s'étaient évadés du camp¹⁵. Ces documents englobent tout ce qui existait aux archives et d'autre part, tout ce qui existait en tant que témoignages d'anciens détenus. Ces derniers confirment les faits connus par les documents, même s'ils ne connaissaient pas les noms des victimes, ne se souvenaient pas très exactement des dates, des nationalités, ni du nombre de personnes exécutées. Une étude globale des sources, initiée par le Musée de Stutthof vers la moitié des années quatre-vingts, a mis en valeur ces témoignages en tant que source historique inappréciable, confirmant ou rectifiant les faits constatés par d'autres moyens.

Il y a encore beaucoup de problèmes possibles à étudier. Et il faudrait faire cette étude sans plus attendre vu que l'écart de temps augmentant, réduit les possibilités d'avoir des relations de la part des témoins oculaires. Parmi ces problèmes à étudier, il y a surtout l'appréciation de la mortalité au camp et les trajets de l'évacuation des détenus, la structure et l'organisation du camp, histoire de ses filiales l'hôpital du camp et son activité, la structure sociale, le calendrier d'événements et autres.

En même temps que l'informatisation de toutes les archives y compris la seule possibilité d'en faire un inventaire, il faudrait créer un catalogue englobant tous les récits manuscrits ou publiés sous toutes les formes, mémoires ou autres formes de relations faites par les anciens détenus. Ceci nécessite du temps et des moyens importants dont le Musée ne dispose pas. Il serait donc souhaitable de fonder un établissement coordonnant les travaux en question tout en encourageant la recherche scientifique et les études sur la base des moyens recueillis.

¹³ Dernière étape de l'histoire du KL Stutthof et sa libération - 25 janvier - 9 mai 1945, Gdansk, 1985.

¹⁴ L'état des recherches sur l'histoire de la Poméranie de Gdansk au temps de l'occupation. Demandes de recherches, Gdansk, 1987.

¹⁵ M. Jezierska, Straceni w obozie Stutthof (Exécutés au camp de Stutthof), «Stutthof. Cahiers du musée» n°7, 1987 ; idem ; Uciezki z obozu koncentracyjnego Stutthof (Evasions du camp de concentration de Stutthof), ibidem, n°10, 1992.

¹⁶ Les Polonais de la Poméranie de Gdansk en URSS, internés, prisonniers de guerre, détenus des camps de travaux forcés ainsi que leur sort dans la période 1939-1956. L'état des recherches et demandes de recherches, Gdansk, 1991.

¹⁷ M.Orski, Les répressions prises par les autorités soviétiques par rapport aux détenus du camp de concentration de Stutthof au moment de la prise de la Poméranie de Gdansk par l'Armée Rouge au mois de mars de 1945. Dans : Dossier d'une session du 17 septembre 1991, Gdansk, 1991.

En 1989 le Musée de Stutthof de même que d'autres unités semblables, ont engagé des recherches concernant les répressions pratiquées par l'armée soviétique entrant en Poméranie de Gdansk, par rapport aux activistes clandestins polonais, leurs internements et déportations aux goulags loin dans la Russie. Deux ans après, suite à l'initiative du Directoire de l'Association Kaszubsko-Pomorskie ainsi que de la Commission Régionale pour Investigation des Crimes contre la Nation Polonaise à Gdansk (c'est le nom de cette organisation, actuel depuis 1989. L'ancien nom : Commission Générale et Régionale pour Investigation des Crimes Nazis), une conférence à ce sujet a été organisée¹⁶. Parmi les différents propos se rattachant au sort des Polonais victimes de l'agression de l'URSS contre la Pologne le 17 septembre 1939 ainsi qu'aux déportations dans les camps des membres de la Résistance ; il en a été également question, sous forme d'un communiqué spécial portant sur un extrait de l'histoire de Stutthof¹⁷.

En tant que césure initiale, j'avais opté pour le moment de rencontre des troupes militaires soviétiques avec les groupes de détenus sur le territoire du camp de Stutthof et d'Elblag à partir du 9 mai 1945 ainsi que dans les localités de Poméranie de Gdansk où en mars 1945 les détenus ont été libérés des mains des Allemands. La notion de «répressions» doit être traitée dans son sens le plus large, englobant d'une part les moyens juridiques de pénaliser les actes partiellement trouvés par l'URSS comme criminels, et d'autre part, tous les autres moyens revanchards (ayant un caractère moral ou politique, annexion de biens, contrainte par corps, abus vis-à-vis des personnes arrêtés) ne résultant pas directement des accords respectifs polono-soviétiques ou bien des dispositions concernant les zones d'occupation sur lesquelles stationnaient les troupes militaires.

Contrairement aux questions de représailles par rapport aux activistes de la Résistance, pour lesquels la documentation a été conservée d'une façon plus ou moins accessible, les questions concernant les anciens détenus de Stutthof n'ont trouvé que partiellement et c'est en partie minime, leur inscription aux archives. Jusqu'à l'année 1989, cette question ne pouvait aucunement être traitée dans le cadre d'une étude sur la reconstruction du camp de concentration de Stutthof. Pratiquement aucune investigation n'y a été orientée, au moins officiellement et en plus, on exagérait à exposer le moment de l'entrée des Russes à Stutthof le 9 mai 1945, en lui donnant un symbole de noblesse de libéra-

tion des détenus arrachés de l'esclavage allemand et celui de la fin de l'occupation.

Toutes les autres informations se rattachant aux anciens détenus et concernant la période d'après l'entrée de l'armée soviétique, ont été recouverts de silence par peur devant les conséquences d'une révélation des faits démontrant le rôle joué par les services NKWD sur le territoire du camp ainsi que par les détenus polonais de Stutthof dans les premiers jours de la libération.

Outre les brèves notices sur la situation post-guerre des anciens détenus du camp, trouvées dans les mass medias officiels ainsi que dans la «deuxième circulation d'information», ce n'est qu'en 1989 que le nouveau système politique créé au cours de débats «de la table ronde» a permis d'engager d'une façon flagrante et non limitée par quoi que ce soit, des recherches et investigations concernant les anciens détenus pendant leur vie après la fin de la guerre. Un lot de documents concernant les détenus de nationalité juive, ont été remis au Musée de Stutthof au début des années soixante par l'Institut de l'Histoire Récente (Yad Vashem) de Jérusalem¹⁸. Aux Etats-Unis on a également noté plusieurs mémoires des anciens détenus de nationalités juive et lituanienne touchant aussi à la question du nouveau système politique créé sur le territoire de la Pologne occupé par l'armée soviétique¹⁹.

Vers la moitié de 1989, l'atelier d'étude de l'ancien camp de concentration de Stutthof a fait les premières interviews avec les anciens détenus du camp en question de leur déportation de Pologne vers l'URSS. Une des plus intéressantes a été la relation durant deux heures déposée par le décédé déjà, Marian Pawlaczyk, originaire de Gdynia, présentant un groupe de détenus polonais restés au camp central jusqu'au 9 mai 1945²⁰. Cette relation constitue toujours la seule description complète de la déportation dans les goulags soviétiques, de la détention des anciens détenus de Stutthof et enfin de leur rapatriement en Pologne aux années 1954-1956²¹.

Dans les publications datant de ces dernières années, ces questions ont trouvé une importance plutôt marginale, ce qui résultait non seulement du fait que la documentation avait manqué mais aussi parce que les groupes déportés ne comptaient pas beaucoup de détenus²².

¹⁸ AMS, Relations et Mémoires, Volumes VII et VIII.

¹⁹ J. Katz, op. cit., S. Yla, A Priest in Stutthof. Human experiences in the World of Subhuman, New York 1971; voir aussi quelques autres souvenirs édités aux Etats-Unis, entre autres, A. Gervydas, *Uz spygliu etu vielu*, Chicago, 1950 ; B.S Sruoga, *Dievu Miskas*, Chicago 1957.

²⁰ Enregistrement aux AMS.

²¹ On a rassemblé pareillement les déclarations et courts récits du côté des personnes suivantes : L. Zdrojewski, F. Szwaba, J. Kroplewski, P. Drzewiecki, K. Dymczyk, J. Bedzinski, A. Arendt, L. Ryger, J. Kroplewski, I. Nowak, M. Borowski.

²² W. Jastrzebski, *W dalekim, obcym kraju. Deportacje Polakow z Pomorza do ZSRR w 1945 r.* (Dans le pays lointain et étranger, Déportations des Polonais de la Poméranie en 1945), Bydgoszcz 1990.

²³M. Turlejska, *Te pokolenia zalobami czarne... Skazani na smierci i ich sedziowie* (Ces générations à deuil noir... Condamnés à mort et leurs juges), Varsovie, 1990 : un texte d'accord d'après l'ouvrage ; *Teheran-Jalta-Poczdam. Dokumenty konferencji rzadow trzech wielkich mocarstw*, Varsovie, 1970, pp. 82 s.

Le fait de la déportation a été soumis aux conséquences juridiques et politiques résultant des accords signés par le président du PKWN (comité polonais de libération nationale), Edward Osobka-Morawski et par le Commissaire Populaire aux Affaires Extérieures, Wiaczeslaw Molotow, conclus le 26 juillet 1944 entre le PKWN et le Généralissime soviétique. L'article 7 de ces accords stipulait que les infractions commises par la population civile sur le territoire polonais, contre l'armée soviétique, dans la zone d'opérations de guerre, étaient soumises à la jurisprudence de Staline en tant que généralissime²³.

En vertu de ces accords, les activistes polonais civils et militaires étaient arrêtés et transportés aux goulags en URSS. En complément des accords il y a eu l'ordre du Généralissime des armées soviétiques du 9 août 1944 où on parle des trophées appartenant en tant que réparations de guerre, la part soviétique, telles que : armes, moyens de transport, matériel d'intendance, carburants, et autres matériaux servant aux opérations guerrières, convenus avec la part polonaise. Les réquisitions réalisées ou plutôt de simples pillages des biens n'avaient jamais été concertés avec les autorités polonaises concernées, lesquelles n'ont eu aucune possibilité d'intervenir auprès de telles décisions. Les troupes militaires soviétiques, lorsqu'elles rentraient sur un territoire purement polonais, le traitait en tant que territoire allemand, ce qui les autorisait, d'après eux, à faire des démarches pareilles. Il n'existait pas une convention polono-soviétique déterminant la ligne séparant les territoires des deux Etats²⁴.

²⁴ W. Jastrzebski, op. cit., p. 50.

Les premières arrestations des Polonais, anciens détenus de Stutthof, ont commencé au bout de plusieurs jours déjà à compter du moment où les troupes soviétiques sont entrées dans des localités dans lesquelles les colonnes entières de détenus avaient été évacuées par les Allemands ; d'autres arrestations se sont effectuées aux domiciles des détenus. Les détenus libérés recevaient d'abord une assistance médicale et alimentaire et passaient ensuite aux fonctionnaires du NKWD pour les «interviews et conversations» - de jolis mots donnés par les services soviétiques de sécurité, à leurs interrogatoires au camp de concentration de Stutthof. Les premières questions étaient posées sur place ou bien après lorsque le détenu avait déjà été emmené au bureau du NKWD. Les détenus soupçonnés d'avoir participé à la Résistance, surtout dans l'AK (Armée Nationale) ou TOW «Gryf Pomorski», dans les Szare Szeregi (les Lignes Grises

- scouts) ou bien les anciens fonctionnaires de camp, étaient emprisonnés à Grudziadz et ensuite, au bout d'une série d'interrogations, transportés au camp collectif Dzialdowo pour être finalement déportés aux camps de Sibérie.

D'après Leszek Zdrojewski, ancien détenu à Stutthof, 200 à 300 personnes ont été interviewées à Stutthof et à Elblag, par les agents du NKWD. Ces arrestations n'avaient pas un caractère accidentel car les fonctionnaires des services concernés disposaient déjà des listes antérieurement préparées sur la base des informations fournies par les détenus russes. L. Zdrojewski a été témoin oculaire à Puck où il a vu le secrétaire de «revir», Marian Sukowski originaire de Bordnica, être fusillé devant les autres, ayant été dénoncé par l'un des détenus russes. Il y eut beaucoup de cas pareils mais qui ne se sont pas toujours terminés d'une façon aussi tragique²⁵.

²⁵ Selon l'information donnée par Leszek Zdrojewski - Marian Sukowski, né le 9 avril 1903 à Monkowarsk, depuis le 27 septembre 1944 à Stutthof ; AMS, Einlieferungsbuch, sign. I-III-15.

De nombreuses arrestations et des interrogatoires effectués sur les anciens détenus de Stutthof qui ne disposaient d'aucun document personnel ou, le cas échéant, des documents allemands, sont racontés par Bronislaw Nietyksza qui à Wejherowo, avait fondé le Comité National polonais ayant comme objectif de défendre les détenus de Stutthof. Grâce à son assistance et à ses démarches devant les autorités du NKWD, il a réussi à sauver 250 personnes arrêtées par les Russes à leur entrée dans la ville, suspectes d'être des anciens soldats de Wlasow²⁶ déguisés.

²⁶ B. Nietyksza, Nadzieje. Zludzenia. Rzeczywistosc. Wspomnienia z lat 1912-1945 (Espérances. Illusions. Réalité. Souvenirs des années 1912-1945), volume 1, Varsovie 1985, pp. 390 s.

Au camp de travail de Roza, situé à 25 km de Czelabink (URSS), dans un envoi de détenus venant de la Poméranie de Gdansk au printemps de 1945, s'est trouvé Teofil Knut qui dans son récit sur ce camp, a confirmé le fait de détention dans ce camp des anciens détenus de Stutthof²⁷.

²⁷ K. Ciechanowski, Poslowie ; Drogi Polakow z Pomorza do radzieckich obozow w l. 1939-1945 w ; S. Janke, E. Szczesiak, Kolec syberyjskie rozy (Préface. Chemins des Polonais de la Poméranie de Gdansk aux camps soviétiques dans la période 1939-1945, dans : L'épine de la rose sibérienne) ; le dossier personnel, AMS, sign. I-III-686 ; arrêté par le NKWD, pris aux transports dirigés aux camps en URSS.

Un autre ancien détenu de Stutthof, Jan Krol né le 15 juin 1909 à Korczykowo district de Kartuzy, a été arrêté par la police allemande de sécurité le 29 décembre 1944. Dans le camp, il lui a été attribué la catégorie de détenu en prévention, étant soupçonné d'avoir aidé les partisans de Tow «Gryf Pomorski». Sur les registres du camp il a été enregistré en tant que Johann Kroll immatriculé 104748. Au mois de mars de 1945, il a été arrêté par le NKWD et ensuite transporté à Grudziadz où est il est décédé²⁸.

²⁸ D'après la correspondance de F. Krol (frère de Jan), du 25 mars 1991 au musée Stutthof et celle du 3 février 1991 à la CCI.

Au moment de la prise de Stutthof par l'Armée Rouge, au camp, se trouvaient encore environ 100 détenus non évacués. Une partie de ce groupe faisait une équipe spéciale, ayant pour tâche de protéger le camp, désignée par le commandant p.o., Hauptsturmfuehrer-SS Paul Ehle. Tous, ils étaient restés au Vieux Camp.

Le groupe assurait, entre autres, la surveillance des femmes du Vieux Camp, Kazimiera Jackowska ; les détenus polonais du bloc No 5 du Nouveau camp, Marian Pawlaczyk, Jan et Czeslaw Bedzinski, Bernard Opiekunsi et Henryk Smierchalski. Chacun d'eux avait essayé de parvenir à Gdansk par la seule voie possible, à pieds, qui passait par Elblag²⁹.

²⁹ AMS, Relations et Mémoires, sans signature.

Tous les cinq, sont parvenus à Elblag au bout de deux jours de marche. Ils se sont présentés au bureau polonais d'hébergement. Ici, sans aucune explication, ils ont été dirigés vers un point russe de mobilisation. Avant d'y parvenir, ils furent arrêtés par une patrouille de NKWD assistée par un détenu de Stutthof qu'ils connaissaient et qui réglât de cette façon ses comptes privés avec les frères Bedzinski. A Elblag, ils furent volés de tous leurs documents et objets personnels. Les interrogatoires se multiplièrent et ils furent accusés d'avoir collaboré avec les Allemands au camp au détriment des autres détenus. Comme argument, on leur répondait qu'ils connaissaient trop bien la structure du camp.

Plusieurs jours avant de quitter la ville, ils furent mis dans des cellules séparées d'une prison militaire. Vers la fin du mois de mai ou début juin, ils ont été conduits à Debica où ils ont été mis dans une cave avec des anciens soldats de l'armée de Wlasow, volksdeutsch et détenus allemands. La dernière interrogation a eu lieu dans une maisonnette, après quoi, ils ont été forcé de signer un procès verbal sans avoir, aucun d'eux, lu le contenu de ce procès-verbal d'interrogation. Pour ceux qui refusaient, on montrait, déjà préparée d'avance, une cave creusée directement dans le sol au milieu de la cour, profonde de 3 mètres, aux parois en cône. Tout au fond, il y avait un petit carré qui ne laissait la possibilité au prisonnier que de garder une position verticale. Le trou creusé était couvert avec des planches et du gazon. Le détenu recevait de l'eau et du pain descendus avec une ficelle.

L'étape suivante de leur déportation conduisait à Bobrujsk en Biélorussie où ils ont été soumis à un procès ayant eu lieu

dans une caserne de NKWD. A. Bodrujsk, ils ont rencontré d'autres anciens détenus de Stutthof. Ils ont eu leur procès en commun avec Mieczyslaw Goncarzewicz, le vorarbeiter à l'atelier de cordonnerie de Stutthof et le docteur Bogdan Jasinski, ayant été mis en liberté et ayant quitté le camp en juillet 1943. Tous, ils ont été condamnés pour 15 à 20 ans de camp de travail. En décembre 1945, M. Pawlaczyk et J. Bedzinski ont été expédiés à la prison de Minsk. Puis, transportés à travers Gorki et Kiev. Début janvier 1946, ils parvenaient, dans un froid glacial de -30 degrés, dans un camp de Workuta situé en Russie, dans la République autonome de Komi, Bassin du Charbon de Petschora.

Tous les détenus ont été dispersés à travers différentes mines de charbon. Ils chargeaient le charbon sur le wagon, sélectionnaient le charbon d'entre les pierres ou bien travaillaient directement à l'extraction du charbon. De même qu'à Stutthof, ils portaient également ici des vêtements portant leur numéro d'immatriculation, disposés en trois emplacements. Les vêtements qu'ils avaient gardé sur eux en partant vers Workuta leur servaient également de vêtements de travail dans la mine. Il n'y avait pas assez de temps pour qu'ils puissent faire leur toilette vu que l'eau froide et chaude était rationnée et, comme savon, ils recevaient un dé de savon de poisson. Tous les dix jours ils allaient aux bains pour désinfecter leurs vêtements. Cette désinfection était exécutée à sec sous une chaleur très élevée, grâce à quoi, malgré les saletés partout, il n'y avait pas de poux dans le camp. Les planches nues faisaient office de lits et draps, des détenus. La nourriture était rationnée en fonction du rendement du travail et elle était distribuée par pots : cela donnait 400 gr de pain, 750 gr. de soupe et 20 gr. de gruaux par jour. En dehors de la mine, le temps de travail n'était pas réglementé et on travaillait à partir de l'aube jusqu'à la nuit.

Vers la dernière période de leur détention, les conditions de vie s'étaient légèrement améliorées. Cette amélioration dépendait beaucoup d'eux-mêmes. Au bout d'un certain temps, les Polonais ont su s'adapter aux nouvelles conditions dans le camp en trouvant des lacunes dans le règlement non écrit, par exemple, en profitant de courtes visites à l'hôpital, ce qui leur permettait de récupérer leurs forces vitales. Marian Pawlaczyk est revenu en Pologne en 1954, Jan Bedzinski deux ans après³⁰.

³⁰ Ibidem, M. Pawlaczyk est décédé en 1991, J. Bedzinski deux ans plus tôt.

Les représailles de la part du NKWD ont touché non seulement les Polonais mais aussi les détenus d'autres pays. Il en était de même pour les ressortissants de l'URSS dont un groupe important de Juives. Les circonstances de leur libération par les Alliés et par l'armée soviétique prennent beaucoup de place dans leurs mémoires publiées en Europe de l'Ouest et recueillies par Yad Washem à Jérusalem. Josef Katz, le Juif allemand originaire de Lubeck, dans son récit fait en 1946 et édité en 1973 aux Etats-Unis, parle des difficultés qu'il avait rencontrées de la part des autorités soviétiques et polonaises lorsqu'elles le traitaient, lui et les autres Juifs, avec un «mépris ignoble». On les traitait comme des Allemands et non comme des Juifs, en expliquant que tous les Juifs ont été assassinés au camp par les Allemands. Leurs documents ont été enlevés et ils ont dû subir une révision avant de partir pour Berlin³¹.

³¹ J. Katz, *op. cit.*

Et ce n'était pas un cas unique. Les anciennes détenues Juives originaires de Lituanie, de Lettonie, d'Autriche et d'Allemagne trouvaient que le comportement des Russes envers les Juifs était spécialement hostile. Les premiers jours de leur liberté ont été marqués par de longs interrogatoires menés par le NKWD dans des conditions de quasi prisonnières. On les a mises dans des cellules séparées, elles recevaient la nourriture en portions réduites et couchaient à même le sol. La question fondamentale qu'on leur posait concernait leur vie passée dans le camp. Comment est-il possible qu'elles soient restées en vie³² ?

³² AMS, *Relations et Mémoires*, Volume VII.

Sonia Szogan-Etkin est restée en URSS jusqu'en 1956. Le 23 mars 1945, elle a été libérée par les Russes du camp de Kokoszki près de Gdansk. Elle a estimé que le comportement envers les Juifs était bien hostile. Elle a rencontré de leur part, un manque de confiance durant les interrogatoires auxquels elle a été soumise, aussi bien qu'au moment d'une rencontre accidentelle avec les Russes. Les Juives ont été souvent malmenées et violées par les soldats russes. Dans les hôpitaux dans lesquels elles venaient, elles rencontraient de nombreuses détenues juives de Stutthof, souffrant de maladies vénériennes communiquées par les Russes³³.

³³ *Ibidem.*

Une Lituanienne, Cyla Kajcer-Perla, libérée par les soldats anglais à Neustadt est passée dans la zone soviétique, espérant y trouver des nouvelles de sa famille de Vilnius. Elle a eu ainsi l'occasion de comparer les deux parties. Lorsque les soldats anglais sont entrés à Neustadt, les anciennes détenues ont trouvé de suite des soins néces-

saïres. Elles ont été mises dans le bâtiment de l'ex-école de la marine. Chacune d'elles a été entourée d'une assistance médicale, un régime spécial ordonné et comme elle le prétend : « nous avons eu tout ce dont nous avons eu besoin ». Cependant, elles ont été traitées par les Russes d'une façon tout à fait différente. Manque de confiance, soupçons non motivés, coups accompagnés d'injures de toutes sortes : « Vous, prostituées allemandes... ». C. Kajcer-Perla présente dans la suite les péripéties d'un groupe composé de 150 Juifs en zone soviétique de Barth et d'Interburg où tout le monde a été interrogé par le NKWD. Ce n'est qu'au bout de trois mois qu'elle a pu quitter l'Allemagne pour aller à Vilnius. Avant de parvenir à Stutthof, elle était passée dans les camps de Lituanie et d'Estonie, tels que : Vaivara, Strassdenhof, Klooga, Narva, Ereda et autres³⁴.

³⁴ Ibidem.

Le Lituanien Stasys Yla, l'abbé catholique et militant politique, détenu de Stutthof depuis le printemps 1943 avec un groupe d'intellectuels lithuaniens, a été libéré le 12 mars 1945 par les Russes à Puck. Dans ses mémoires intitulées « Sous le joug russe » (*Under the Russian yoke*), Yla dit que pendant les interrogations de la part des services de sécurité russes, ils ont été mis dans des cellules destinées aux criminels du NKWD. Les questions posées concernaient leurs activités politiques en Lituanie occupée par les Allemands et à Stutthof.

Yla et les autres abbés lithuaniens ont évité d'être envoyés en Sibérie parce qu'ils étaient prêtres. Les autres intellectuels n'ont pas bénéficié de cette chance. Vers la fin du mois d'avril 1945, Yla a quitté Puck pour aller dans un camp de rapatriement, situé à côté de Varsovie, destiné aux étrangers, afin d'y obtenir l'autorisation de retourner en Lituanie. Dans ce camp, le NKWD avait également procédé à des interrogatoires, arrestations et déportations en Russie. C'était le cas du diplomate Liudvik Seja. Un groupe peu nombreux de lithuaniens a réussi à émigrer à l'ouest. Yla a accepté l'offre de quitter le camp, proposée par un Français dénommé Pierre Dufas. Rapatrié, il était parti en Allemagne. Au bout de plusieurs années, il a émigré aux Etats-Unis définitivement³⁵.

³⁵ S. Yla, *op. cit.*, pp. 283 s.

Les repréailles pratiquées contre les anciens détenus de Stutthof par les services de sécurité de l'URSS et de la Pologne ne constituent qu'une partie de ce problème bien complexe qui concerne la responsabilité du NKWD pour les crimes commis contre la nation polonaise pendant la IIème

guerre mondiale aussi bien qu'après la guerre. Sans bien comprendre ce processus, on ne pourrait pas envisager d'une façon impartiale l'histoire du camp dont l'aspect criminel ne devrait pas voiler les vraies relations existantes dans le cadre d'une organisation des détenus. Je crois que cet élément doit orienter dans le bon sens l'étude historique moderne sur l'histoire des camps de concentration. C'est ici que je vois la raison essentielle d'utiliser cette source historique vivante donnée par les gens et leurs Témoignages.

Malheureusement, plus on s'éloigne de la fin de la guerre, plus la chance de recueillir des récits complets et en même temps aussi objectifs que possible, devient moins réelle. Des attitudes nationalistes renaissantes dans les pays de l'Ouest aussi bien que de l'Est de l'Europe rendent douteuse la possibilité de faire garder dans la mémoire des gens les crimes d'homicide. Un lien de cette mémoire avec les temps modernes est constitué par les institutions nationales, établissements sociaux et privés qui prennent pour objectif l'idée d'une entente nationale basée sur la reconnaissance du passé en tant qu'avertissement important pour la paix mondiale.

La Pologne, aussi bien que les autres pays de l'ancien bloc de l'Est, traverse une évolution significative. Le martyre de la IIème guerre mondiale et les doctrines politiques qui s'en nourrissaient ont rempli leurs très importantes fonctions politiques et éducatives. Le mérite indubitable des gouvernements communistes c'est le grand soin de bien entretenir les musées de martyre - anciens camps de concentration (Auschwitz, Majdanek, Stutthof, dernièrement Gross-Rosen) et autres lieux de mémoire nationale. L'honnêteté des gens faisant la recherche historique ne suivait pas le chemin de leur conscience politique et les besoins réels de la jeune génération. On persuadait les jeunes de garder dans leur mémoire le martyre des victimes des camps, en utilisant des moyens administratifs déformant très souvent les faits liés, par exemple, avec la libération des camps et la vie postérieure des détenus. La marge laissée aux gens pour se créer leur propre vision des faits a été minime.

Pour terminer, je tiens à souligner que le fait de conserver la mémoire des crimes et génocides nazis (Holocaust) a une double signification. D'abord, cette mémoire fait partie des richesses culturelles à l'échelle mondiale comme garante d'une coexistence pacifique des nations en assurant une continuité de leur évolution historique relativement

non marquée des conflits. D'autre part, son rôle est de limiter les tendances pro-nazies et la renaissance de cette orientation anti-démocratique et anti-nationale. Cette conscience doit nous amener à comprendre que conserver la mémoire de l'horreur nazie est d'une importance de premier ordre et l'un de nos devoirs vis-à-vis de l'humanité future.

Krystyna OLESKY
Vice-Directeur du
Musée d'Etat
d'Auschwitz (Pologne)

Die tragische Wirklichkeit des Zweiten Weltkrieges hat die Humanisten und unter ihnen die Schriftsteller vor eine neue, Ungewöhnliche Situation gestellt. (*)

Die Beweggründe, das Thema des Krieges und der Lagererlebnisse zu ergreifen, waren sehr verschiedenartig. In der Anfangszeit herrschten persönliche Motive vor, da der Krieg zusammen mit dem bestehenden Elementen der Konzentrationslager in großem Ausmaß die Psyche und das Bewußt sein der Schriftsteller, ihre Persönlichkeit im allgemeinen und die schöpferische Persönlichkeit imbesonderen gestaltet hat.

Der Krieg war ein Kataklysmus, während dessen die anerkannten Werte und Normen in Trümmer zerfallen sind. Die Völker wurden gewaltsam aus ihrem bisherigen Ileben herausgerissen und mußten sich an die neuen, nach dem 1. September 1939 plötzlich veränderten Bedingungen anpassen ; die Nichtanpassung bedeutete den Tod.

Was ist also die Literatur, in der alle individuellen und nationalen Erlebnisse ihren Ausdruck gefunden haben ? Ist sie nur ein Dokument, ein Spiegel, in dem ein historisches Ereignis reflektiert wird - oder vielleicht ein Kommentar, der zur Vertiefung des Wissens über die Tatsachen und Ereignisse aus den Jahren 1939 - 1945 führt.

(*) Communication prononcée le 24 novembre 1992 à la Commission «Littérature» (Président de séance : Mr. D. Sturm - Directeur Goethe Institut Brüssel)

Eines - meiner Meinung nach - der besten aber zugleich auch der erschütterndsten literarischen Werke sind die Lagererzählungen von Tadeusz Borowski. Die meisten von

ihnen bilden in Polen eine Pflichtlektüre für die höheren Gymnasialklassen.

Sie wurden gleich nach der Befreiung des Verfassers in Dachau verfaßt und im Frühling 1946 in einem polnischen Verlag in München herausgegeben. Das, was die Erzählungen von Borowski von der späteren Erinnerungsliteratur entschieden unterscheidet, ist die bewußte Wahl einer anderen Form. Sie sind in der Wersten Person geschrieben, was nicht außergewöhnlich ist. Zu ihrem Helden jedoch hat der Verfasser einen Menschen gemacht, der an die Lagerwirklichkeit absolut angepaßt ist, der sie als eine normale Wirklichkeit akzeptiert und dadurch demoralisiert ist. Borowski zeigt die Unermeßlichkeit des Lagererrors und die Grausamkeit, die totale Bedrohung mit dem Tod und auf diesem Hintergrund die Tragik eines Opfers, das durch die Lagermaschine in ihr Getriebe gezogen wurde. Das Auschwitz Lager war auf eine solche Weise organisiert, daß die einzige Überlebenschance die Anpassung der Opfer, ihrer Akzeptierung des totalen Übels und die langsame Verwandlung in den Täter war. Wenn ein Häftling überleben wollte, so konnte er keine Ansprüche erheben, denn «die Lebenden haben gegenüber den Verstorbenen immer Recht». Der Erzähler bei Borowski ist ein Mensch aus dem Lager. Die äußere Welt hörte völlig auf zu existieren, zählt nicht mehr, auch ihre Moral gilt nicht mehr. Borowski enthüllt erbarmungslos die tragische Wahrheit von Auschwitz - wir waren unbarmherzig und gleichgültig, denn das Lager hat solche Verhältnisse geschaffen, die sich anders nicht überleben ließen. Ihr Druck war so kategorisch. Die Tragik derer, die überlebt haben, ist nach Meinung von Borowski der Verlust der Unschuld, der Verlust der Gewissensruhe, denn die Verhältnisse werden die Tatsache, daß man an einer solchen Ordnung teilgenommen hat, nicht ändern. Die Tragik von Borowski wird als ein tragischer Zwang verstanden - ein Häftling wurde der Wahlmöglichkeit beraubt, er wurde in eine Lage ohne Ausweg versetzt.

Daher also ist das Schaffen von Tadeusz Borowski auf eine so gewaltige Protestwelle gestoßen. Borowski hat als erster darauf aufmerksam gemacht, daß das, was sich in Auschwitz ereignet hat, eine menschliche Sache ist, die schmerzhaft jeden Menschen betrifft. Die Lagerwirklichkeit darstellend, verzichtet Borowski auf Pathos und lange Beschreibungen. Jedoch die Wirkung, die er mit der lakonischen Feststellung der Definition des Hungers erzielt :

«Der Hunger ist dann richtig, wenn ein Mensch auf den anderen Menschen als auf ein Objekt zum Essen schaut» ist mehr erschütternd als die weitschweifenden Schilderungen von drastischen Szenen. Die Massenvernichtung, der Massentok ist das Leitmotiv, egal ob dem Problem eine Erzählung im Ganzen («Die Menschen von der Rampe») gewidmet ist oder ob sie von dem Leben im erzählt. Kurze Feststellungen «Zwischen dem einen und dem Ball wurden hinter meinem Rücken tausende Menschen vergast» schildern die grausame Verbrechenmaschine schärfer als die mehrseitigen Beschreibungen.

In der Beschreibung der Lagergrausamkeiten, die die Werke enthalten, die sowohl im Lager als auch in der Zeit unmittelbar nach dem Kriege entstanden sind, herrscht die Tendenz zur Dämonisierung des vollbrachten Übels vor. Das erscheint auch in der sprachlichen Schicht. Bezeichnungen, wie «die Hölle von Auschwitz», «die Bestien», «die Henker», «die Häscher» wiederholen sich verhältnismäßig oft.

In der Literatur dieser ist die Einteilung der ganzen Lagergemeinschaft in eine schwarz-weiß-Kategorie kraß sichtbar; die Einteilung in Opfer und Henker, die Einteilung auf Grund der nationalen Kategorien oder der Farbe des Lagerwinkels. Ein Deutscher war Symbol eines jeglichen Übels; ein Jude, ein Pole - eines edlen Opfers. Andererseits ist der politische Häftling ein Mensch, der sogar in den so extremen Verhältnissen wie im Lager zu Opfern bereit ist. Es ist eine Gestalt, die im Unterschied zu den Verbrechern aus den asozialen oder kriminellen Kreisen um die Würde und um das Erhalten der höchsten Werte kämpft.

Eine solche Art, einen einzelnen Menschen im Lager und die dort geschilderte Welt darzustellen, sollte der Intensivierung des moralischen, gegen das Übel gerichteten Protest dienen, und bis heute lastet auf ihr die Art und Weise, auf welche die Auschwitz Tragödie und Auschwitz Verbrechen verstanden werden. Die Lagererinnerungen bilden einen Teil der Literatur, die das Verhältnis zur Vergangenheit für den größten Teil der Gesellschaft gestaltet. Besonders unter der Jugend, die das Wissen über die Lager ausschließlich über die schöne Literatur erwirbt.

Die Auschwitz Literatur ist ein eigenartiges Dokument des Widerstands, mit dem die Welt die Tatsache zur Kenntnis nahm, daß die Verbrechen von normalen Menschen began-

gen wurden, von Menschen, bei denen es sogar oft schwierig sein würde, sie als böse im üblichen Sinne dieses Wortes zu bezeichnen, von den Menschen, die im Leben außerhalb des Lagers keine verbrecherischen oder sadistischen Neigungen verraten haben. Diese Wahrheit verletzt die ganze Menschheit, stellt ein Fragezeichen über die grundsätzlichen moralischen und kulturellen Fragen, die über die Jahrhunderte erarbeitet worden sind.

Davon, wie stark die Kraft der Lagererlebnisse war, zeugt unter anderem die Tatsache, daß an diese Themen nach beinahe 50 Jahren junge Schriftsteller, die schon viele Jahre nach dem Ende dieser geschichtlichen Katastrophe geboren sind, immer wieder anknüpfen.

Im Laufe der Zeit befaßt sich die Literatur weniger mit der Beschreibung von Tatsachen. Immer häufiger dagegen - sogar in der Erinnerungsliteratur - läßt sich ein weitgehender Kommentar finden, dessen Ziel die Vertiefung unseres historischen Wissens ist. Sein Ziel ist, die Antwort auf die Frage zu finden, ob die Geschichte aus gedankenlosen und zufälligen, des tieferen Sinnes beraubten Ereignissen besteht oder - im Gegenteil - aus bewußten, dem Willen des Menschen untergeordneten Handlungen logisch hervorgeht und ob man aus ihr die Schlußfolgerungen für die Zukunft ziehen kann, ob man aus ihr lernen kann ?

Der zweite Weltkrieg hat seine apokalyptischen Merkmale nicht nur darum angenommen, weil er die ganze Erde erfaßte, sondern vor allem wegen der massenhaften Vernichtung, die auf systematische, industrialisierte Weise durchgeführt wurde. Die schöne Literatur hat gleich nach dem Krieg eine bedeutende Rolle als eine der Grundquellen des Wissens über die nicht weit zurückliegende Vergangenheit gespielt. Mehrere von den ersten literarischen Werken, die die Lagerrealität schildern, wurden als Dokumente, als Spiegel der historischen Ereignisse, und nicht als schöne Literatur betrachtet.

Zugleich hat sich die Literatur die Mühe gegeben, die Erscheinungen, deren Zeugen und Teilnehmer zugleich die Verfasser waren, klarzustellen.

War es möglich, in einem Werk alle Widersprüche der Epoche - den Untergang und die Größe des Menschen zum Vorschein zu bringen ?

Die Literatur stellte sich der Notwendigkeit, Erscheinungen und Erlebnisse zu vermitteln, die völlig neu, bisher unbekannt sind, die sich im Bereich der bisherigen Erfahrungen - sowohl des einzelnen Menschen als auch der ganzen Gesellschaft - nicht fassen lassen. Die Gefahr, über die Lagerwirklichkeit zu schreiben, beruhte auf dem Wissen der bereits fertigen Kompositionsschemata, auf der Wiedergabe der Wirklichkeit in schwarz-weißen Farben. Dieser Versuchung haben viele Autoren nachgegeben, die lediglich die äußeren Anzeichen der Erscheinungen bemerkt haben.

Gibt es eine Grenze, die die dokumentarische Literatur von der sogenannten «schönen Literatur» unterscheidet? Sie wird wohl nur durch die literarische Fiktion, also durch das Schöpfen der Wirklichkeit im Unterscheid zu ihrer getreuen Wiedergabe gebildet. Die Memoiren, die sich großer Popularität und Anerkennung der Leser erfreuen, die den Wert eines historischen Dokumentes haben, erfüllt eine wichtige soziale und kulturelle Funktion, ein Bindeglied zwischen der Fiktion und der wissenschaftlichen Bearbeitung. Wegen der Vielfältigkeit der besprochenen Probleme sind sie ein ungewöhnlich wertvoller Literaturzweig.

Die Authentizität und Einfechtheit der Memoiren- und Erinnerungsliteratur haben verursacht, daß sie bis heute die soziale Einbildungskraft gestaltet.

Trotz all dieser schätzenswerten und tatsächlich wertvoller Werke haben wir jedoch über all diese Nachkriegsjahre keinen Roman erhalten, der die Gesamtheit der mit der Auschwitzer Tragödie verbundenen Probleme erfassen würde, welchen der Welt eines Konzentrationslagers Recht verschafft.

Als die erste Welle der Lagerliteratur gekommen und die Wertschätzung der Probleme begonnen hatte, war die Zeit gekommen, damit sich die Literatur, den gesellschaftlichen Auftrag beantwortend, mit den einzelnen Themen beschäftigt.

Eines der Probleme, die bis heute nicht zur Ende analysiert wurden, ist das Problem der Psyche der Täter.

Eines der ersten und relativ gut bekannten Bücher zu diesem Thema ist die in belletristischer Form geschriebene Biographie von Rudolf Höss unter dem Titel «Der Tod

ist mein Beruf» («La mort est mon métier»), deren Autor Robert Merle ist. Der Verfasser stützte sie auf die im Jahre 1951 in Polen herausgegebenen authentischen Erinnerungen des Kommandanten von Auschwitz, Rudolf Höss, die im polnischen Gefängnis während des gegen ihn geführten Prozesses geschrieben wurden.

Ich glaube aber, daß es kein empfehlenswertes Buch ist. Für mich ist es eine quasi-Psychoanalyse, die im Lebenslauf von Höss, angefangen von den jüngsten Jahren, die Antwort auf die Frage «Warum?» und «Wie war es möglich?» sucht. Wie war es möglich, daß ein gewöhnlicher Mensch, der Familie hat, für den massenhaften Mord verantwortlich ist, der gegen Hunderttausende von unschuldigen Menschen, anderen Ehefrauen, Müttern und Kindern verübt wurde. Merle findet die Antwort in der früheren Kindheit von Höss.

Mit der Schuld daran, daß dem weiteren Leben von Höss eine solche Richtung gegeben wurde, daß er den nationalsozialistischen Plan «der Endlösung» sorgfältig verwirklichen konnte, belastet Merle seine nächste Umgebung - die Familie. Eine solche Interpretationsweise scheint mir allzu oberflächlich zu sein. Eine bessere Lektüre sind meiner Meinung nach die authentischen Aufzeichnungen von Höss, die dabei eine bedeutende Anzahl von Informationen über die historischen Ereignisse geben.

Ein neuer Blick auf die Lagerwirklichkeit konnte sich aber erst in den sechziger Jahren zeigen, als der Gesichtspunkt eines Opfers aufgehört hat, einzig und ausschließlich zu sein.

Es begannen die Fragen aufzutauchen, die nicht nur durch das persönliche, emotionelle Verhältnis zur Vergangenheit aufgezwungen waren. Diejenigen, die den Krieg als Kinder durchlebt hatten, sahen die Probleme des Krieges im Zusammenhang mit dem eigenen reifen Leben, das 20 Jahre später gelebt wurde.

Das bisher bekannte Bild eines Verbrecher - Sadisten begann von den Prozessen der sechziger Jahre immer intensiver korrigiert zu werden, indem die ehemaligen Häscher von Auschwitz als gewöhnliche Bürger dargestellt wurden. Während die Feststellung, daß die meisten von ihnen, bevor sie nach Auschwitz kamen, ein normales, durchschnittliches Leben geführt haben, war die augenscheinliche Feststellung während des Prozesses, daß sie sich auch nach

der Auschwitzer Zeit von den anderen Menschen durch nichts unterscheiden konnten, ein Schock.

In der ganzen, schon bereits 50-jährigen Nachkriegszeit, sind in allen europäischen Ländern sowie auch in Amerika und Australien, geschweige denn Israel, tausende von Büchern erschienen, die den Auschwitzer Themenkreis behandeln. Ich kann mich hier nicht auf die Analyse der polnischen Werke beschränken und eine vollständige Analyse des ganzen Lagerschaffens ist auch nicht möglich. Ich werde mich also bei den als Beispiele ausgewählten Werken kurz aufhalten, die - in mehreren Sprachen bekannt - zur Gestaltung der Begriffe davon, was Auschwitz war, zweifellos bedeutend beigetragen haben.

In Polen überwiegt bis heute die Erinnerungs- und Reportageliteratur. Dem weiten Leserkreis sind außer von Borowski die Bücher von Seweryna Szmaglewska «Der Rauch über Birkenau» oder von Krystyna Zywułska «Ich habe Auschwitz überlebt» bekannt, die die Probleme des Lebens in einem Frauenlager umfangreicher darstellen. Bekannt ist auch ein berühmtes Buch von Wiesław Kielar «Anus mundi». Sein Verfasser - ein Häftling des ersten Transports aus Polen, der nach Auschwitz gebracht wurde, hat im Lager über vier Jahre verlebt. Er stellt also verschiedene Entwicklungsetappen des Lager dar, angefangen von einem Konzentrationslager, das 1940 für die Polen gegründet wurde, über seine Internationalisierung 1941, als mit der Deportation der sowjetischen Kriegsgefangenen und der politischen Häftlinge anderer Nationen begonnen wurde - bis zu der Zeit, als Auschwitz zu einer riesigen Todesmaschine geworden ist. Es erfolgte, als man im Jahre 1942 mit der Realisierung der Aktion des massenhaften, industrialisierten Tötens in den Gaskammern von Birkenau der ganzen Transports von Juden, die aus allen Ländern des besetzten Europas deportiert wurden, begonnen hat. Von Kielar wird in seinem Buch vor der Schilderung der komplizierten Verhältnisse unter den Häftlingen und den Häftlingsgruppen nicht zurückgeschreckt; er zeigt, wie sich ein Mensch im Lager veränderte, wie sich ein System der moralischen Werte bildete. Er schildert auch das, was für viele ganz unverständlich ist, und zwar die Versuche der Häftlinge, sich im Lager einen Ersatz der Normalität zu schaffen, die Suche nach den universalen Werten in einer Atmosphäre der ständigen Bedrohung mit dem Tod. Kielar ist selbst von einer zu der anderen nächsthöheren Stufe in der Lagerhierarchie aufgestiegen, von dem völligen

«Muselmanwerden» bis zur verhältnismäßig bevorzugten Stellung des Blockschreibers in Birkenau. In manchen Partien scheint Kielars Buch mit den Erzählungen von Tadeusz Borowski verwandt zu sein.

Eine weitgehend verstandene Auschwitz Problematik hat in seinen Büchern Hermann Langbein unternommen. Solche Werke wie : «Die Stärkeren», «Menschen in Auschwitz» oder «Der Auschwitzer Prozeß» gehören heute bereits zu den Klassikern in der Auschwitzer Literatur. Langbein - besonders in dem Buch «Menschen in Auschwitz» - berührt viele Probleme aus dem Lagerleben, wobei er sich nicht ausschließlich auf die Besprechung von Problemen der Häftlinge beschränkt, sondern ziemlich viel Aufmerksamkeit den Angelegenheiten der Täter schenkt. Als didaktisches Material vor und nach dem Besuch in Auschwitz können Langbeins Bücher eine reiche Informationsquelle sein, sowohl wenn es sich um die historischen, als auch um die moralischen Probleme handelt.

Das am meisten erschütternde und zugleich am meisten anklagende literarische Dokument des Auschwitz Lagers bilden die Bücher, in denen es ihren Autoren gelungen ist, in einer sparsamen und dabei präzisen Form, das Wesen des Lagermechanismus darzustellen, welches die Degradierung und die Vergegenständlichung des Menschen voraussetzt.

Zweifellos gehören dazu die Bücher von Primo Levi und Elie Wiesel.

Die Bücher der beiden sind weltbekannt, In dieser Tagung sind auch zu dem Thema beide Autoren Referate vorgesehen so werde ich mich mit dem Thema nicht mehr beschäftigen.

Es wäre schwierig, über die Literatur von Auschwitz in Abtrennung von der Gettoliteratur zu sprechen, wobei sie die stärkste Widerspiegelung in den literarischen Werken des Warschauer Gettos gefunden hat. Die Literatur, die die Judenthematik berührt, ist in den meisten Fällen dokumentarische Literatur, die auf sich auf Tatsachen gründet und über die eigenen oder fremden Erlebnisse berichtet. Die belletristische Freizügigkeit nehmen solche Werke nur im sehr geringen Maße in Anspruch. Ein Dokument, ein Tagebuch, die Memoiren, die Literatur der Tat, erwerben hier auf eine natürliche Weise einen sehr hohen Rang. Die hervorragendsten unter den Memoiren zum Thema des Gettos sind die von Ludwik Hirsfeld, Wladyslaw Szpilman, Noemi Szac - Wojranc. Zu den bekanntesten gehören :

«Das Tagebuch» von Janusz Korczak und «das Tagebuch aus dem Warschauer Getto» von Adam Czerniakow. Besonders wertvoll sind die Erinnerungen von Hirszfeld. So wie Tadeusz Borowski in der Lagerliteratur, konnte Hirszfeld sehen und zeigen, daß der Nazionalsozialismus das bisherige System der zwischenmenschlichen Verhältnisse auf der Linie : die Täter - die Opfer, umgestoßen hat. Daß er die Opfer herabgewürdigt hatte, indem er ihre Solidarität zerstört hat, indem er sie eingeteilt hat und das, was unmenschlich ist, aus ihnen herausbekommen hat. Hirszfeld zeigt, daß das Getto eine Art des Konzentrationslagers war, in dem das System von Verboten so organisiert wurde, daß die Menschen - wenn sie leben wollten - gegeneinander auftreten mußten.

Diese Werke zeigen auch die Beziehungen zwischen den Juden und den Polen. Die Tagebücher zeigen mit Hilfe von Beispielen individueller Schicksalsschläge der Menschen, welche Ernte die nazistischen Gesetze zur Einteilung der Menschen gebracht haben, wie die Absonderung der Leute entstand, die durch die nazionalsozialistische Gesetzgebung für rechtlos erklärt wurden. Wie die Zahl der mit den Deutschen mitarbeitenden Kollaborateure zunahm.

Eine andere Sache ist die Lebensschilderung der Juden, die sich auf der «arischen» Seite verbargen, die die Widergabe des hartnäckigen Kampfes ums Leben, des Kampfes, der den Mut und eine außerordentliche psychische Widerstandskraft, sowohl von den Verfolgten als auch von denen, die ihnen geholfen haben, erforderte.

Bekannt sind in Polen auch die Tagebücher und die Protokolle der vor der Jüdischen Historischen Kommission abgelegten Aussagen, die unter dem Titel «Die Kinder klagen an» herausgegeben wurden. Die in diesem Buch gesammelten Werke entstanden nicht mit der Absicht, Literatur zu schaffen. Die Tatsache, daß sie von den Kindern geschrieben werden, daß sie eine einfache Sprache gebrauchen, macht ihre literarische Ausdruckskraft nicht schwächer sondern - im Gegenteil - stärkt sie noch. Nicht nur, daß diese Werke dem weltberühmten «Tagebuch» von Anne Frank nicht nachstehen, sondern es sogar durch die Dramatik der Erlebnisse und Empfindungen erheblich überagen. Ihr fragmentarischer Charakter und der Mangel an der Kontinuität des Erzählungsmotivs, bilden ihren zusätzlichen Wert. Der letzte Krieg und seine Erfahrungen haben die

Spaltung der traditionellen literarischen Formen grundsätzlich beeinflusst. Dieser Erfahrungsbereich hat eine spezifische Krise und die Leistungsunfähigkeit der bisherigen Literatur enthüllt.

Dieses beschriebene Verbrechen haben die Schriftsteller mehrmals, eben anlässlich der Auseinandersetzung mit dem Problem der Judenvernichtung, zum Ausdruck gebracht.

Eine besondere Abteilung der Erinnerungs- und Memoirenliteratur, die dem Warschauer Getto gewidmet ist, bilden die Erinnerungen, die mit den Vorbereitungen und mit dem Verlauf des Aufstandes vom April 1943 unmittelbar verbunden sind. Es wurde darin das Pathos des einsamen Märtyrerkampfes und des Leidens dargestellt. Es wurde das Schicksal der Juden geschildert, die aus dem Aufstand mit dem Leben davongekommen sind, sowie auch viele Arten von den polnischen Reaktionen auf den Aufstand: von den Versuchen der Hilfe, die den Kämpfenden geleistet wurde, über die Haltung des passiven mit dem Entsetzen verbundenen Wohlwollens bis zu der verbrecherischen Tätigkeit der Kollaborateure.

An dieser Stelle bietet sich eine allgemeine Reflexion an, daß die literarischen Werke, die den Krieg, also auch das Leben in einem Konzentrationslager betreffen, zunächst von den sozialen Gemeinschaften, vom Heldenmut der Menschengruppe erzählen. Im Laufe der Zeit haben immer mehr Werke den Gegenstand der Erörterungen und die Richtung der Vorstellungskraft geändert.

Diese neue Strömung zeigt das Bedürfnis, auf die Grausamkeit mit den Augen eines einzelnen kleinen Menschen zu schauen. Die Überzeugung, daß das Verständnis der ganzen Unermeßlichkeit der Tragik, das durch das Töten von Millionen von Menschen verursacht wurde, unmöglich ist, bevor man nicht versteht, was der Tod eines einzelnen Menschen bedeutet. Zur Wahrheit von Auschwitz, zur Erschütterung des Gewissens, welches Auschwitz bei uns hervorrufen soll, kann man nur über die Wiedergewinnung der Sensibilität gegenüber dem menschlichen Gesicht, dem einzelnen Gesicht, kommen. In den literarischen Werken zum Thema «Auschwitz» herrscht immer häufiger der Wunsch vor, «das Gesicht zu bewahren», jenes Gesicht wie von mir und von dir.

Das Phänomen «des Menschen - des Opfer» und «des Menschen - des Henkers» wird lange noch nicht nur den

Schriftstellern, sondern auch den Wissenschaftlern auffallen. In Polen sind zu diesem Thema Bücher erschienen, die nicht von Historikern geschrieben wurden. Besondere Aufmerksamkeit haben zwei von ihnen verdient : «Der Rhythmus des Lebens» von Antoni Kepinski - einem Psychiater, und «Die Werte und die Gewalt» von Anna Pawelczynska - einer Soziologin. Beide Autoren erörtern die Probleme des Verhaltens der einzelnen Menschen sowohl aus dem Täter- als auch aus dem Opferkreis. Die Vernichtungslager waren kein Ergebnis des konzentrierten Sadismus, sondern das Resultat der völligen Vergegenständlichung des Prinzips der zwischenmenschlichen Beziehungen, des Prinzips des Humanismus. Die Degradierung des anderen Menschen durch seine Versetzung in die Rolle einer Nummer hat zur totalen Tragödie geführt.

Das aber, was die beiden Gruppen miteinander verbindet, ist die Zugehörigkeit zur gemeinsamen Gattung «Homo sapiens» und diese Feststellung zwingt dazu, die Grundfrage «Wie bin ich ?» zu stellen. Hat die zeitgenössische Literatur die Antwort auf diese Frage gefunden ? Ich glaube, daß das nicht am wichtigsten ist. Meines Erachtens ist das Wichtigste die Fragestellung selbst und die Suche nach der Antwort. Und das erfolgt in der Literatur bis heute.

Zum Schluß möchte ich mich einen Augenblick mit dem Buch befassen, welches - so wie wenige andere Bücher - die Erinnerungswerte aus der Zeit de Holocaust mit den aktuellen Problemen eines zeitgenössischen Menschen und der modernen Welt verbindet. Ich denke an das Werk von Samuel Pizar «Aus dem Blut und der Hoffnung» («Le Sang de l'Espoir»), das «als ein Triumph des menschlichen Geistes» bezeichnet wurde. Ich werde mich mit seiner Analyse und Beurteilung nicht beschäftigen. Ich möchte nur zum Schluß einige kurze Fragmente zusammenstellen, die - wie mir scheint - das Wesen der Probleme zeigen, mit denen sich die gegenwärtige Literatur beschäftigte und immer wieder beschäftigt.

«In Landsberg habe ich entdeckt, daß die Deutschen genau die gleichen Menschen sein können wie die anderen. Diese Bemerkung hat bei mir einen Schock und Ärger hervorgerufen. Seit ich zwölf war, habe ich sie alle ausnahmslos für Monster gehalten und habe geblaut, daß ein guter Deutscher ein toter Deutscher ist».

«Sichere Grenzen können weder durch die Tradition noch durch militärische Kraft garantiert werden. Die ein-

zigen Friedensgrenzen sind in unseren Gemütern. Wir müssen anfangen, aus den Schulbüchern das Gift zu beseitigen».

(Ein Gespräch mit Mosze Dajan)

Der Befehl : «Nicht mehr», gebietet mir, der Hoffnung glauben zu schenken, außerhalb der Einteilungen, die in meinen Augen die Leute kraftlos, wild - zum Tode bereit machen (...).

Die Hoffnung, die Hoffnung derer, die durch die Achtung vor dem Leben die Kreuzzüge und Fanatismen hassen, unsere Hoffnung wird leben.»

«Wichtiger als das menschliche Blut sind die unbegrenzten Möglichkeiten des Menschen... dauerhaft und tief wie das Herzklopfen».

Albert FAUST
Secrétaire Général
SETCA
Président FGTB -
Bruxelles
(Belgique)

Urgence de la pédagogie anti-fasciste en milieu syndical (*)

Bien entendu, ce n'est pas devant un Congrès international comme celui-ci qu'il est nécessaire de démontrer combien le virus fasciste peut contaminer tout milieu, toute couche ou classe sociale.

Il n'y a pas un milieu qui soit à l'abri d'une contamination des idées xénophobes, racistes, et de la tentation poujadiste qui peut mener rapidement à une adhésion fondamentale au fascisme *actuel*.

Nous savons tous qu'hier une partie importante de la classe ouvrière a apporté une base sociale indispensable aux pouvoirs d'un Mussolini ou d'un Hitler. Ceux-ci n'ont pas pu compter *seulement* sur le soutien de nombreux chômeurs, d'infra-salariés, d'éléments dits du lumpenproletariat (sous-prolétariat) ou encore de la petite bourgeoisie... Des pans entiers de la classe ouvrière *organisée* ont rejoint les partis... fasciste en Italie, national-socialiste en Allemagne.

Nous ne pouvons pas oublier non plus qu'en Belgique des cadres syndicaux, solides, affiliés au P.O.B. (Parti Ouvrier Belge) ont par la suite collaboré avec la puissance occupante allemande.

L'U.T.M.I. (Union des Travailleurs Manuels et Intellectuels) n'était pas qu'un château de cartes. Ce «syndicat» pro-fasciste a été créé par certains anciens dirigeants socialistes belges et pouvait se targuer d'être représentatif d'une certaine base d'ouvriers et d'employés.

* Communication prononcée le 26 novembre 1992 à la Commission «Pédagogie» (Président de séance : Mr. R. Raindorf, Fondation Auschwitz).

Oculter cette période de l'histoire du mouvement syndical belge peut être dangereux et nous donner quelques illu-

sions quant à la soi-disant imperméabilité des organisations syndicales vis-à-vis de l'idéologie fasciste. Il reste d'ailleurs un sérieux travail d'historien à faire sur certains syndicalistes à sensibilité socialiste qui se sont mués en collaborateurs du pouvoir hitlérien.

L'histoire ne repasse pas les plats mais elle est notre trésor le plus précieux dans lequel nous pouvons sans cesse puiser des leçons, des réflexions pour notre pratique quotidienne et future.

Il n'entre pas dans mon propos la moindre volonté d'oublier que le mouvement syndical a été, dans sa grande majorité, un important rempart anti-fasciste. Comme ailleurs dans le monde, chez nous en Belgique, les militants syndicalistes ont conquis quelques lettres de noblesse dans ce combat avant la deuxième guerre mondiale et pendant celle-ci. Ceci n'est plus à démontrer. Raison de plus d'examiner et d'étudier sereinement ce qui s'est passé, il y a plusieurs dizaines d'années, avant que ne se déclenche la catastrophe de la deuxième guerre mondiale et la monstruosité symbolisée par Auschwitz. Aujourd'hui, en 1992, chacun s'accorde à reconnaître que la situation est à nouveau terriblement alarmante et ce, dans le monde entier, y compris dans nos vieux pays démocratiques d'Europe occidentale.

Je ne dois pas devant cette assemblée en faire un panorama... mais plutôt m'en tenir au thème que l'on m'a confié : y a-t-il urgence pédagogique dans les rangs syndicaux, une urgence pédagogique anti-fasciste en milieu syndical ? *Oui*, elle est indispensable !

Les nouvelles idéologies d'extrême-droite sont *entendues*, voire *écoutées* par des segments importants des couches populaires européennes. Je précise ici qu'il s'agit des idées floues et démagogiques déversées par les Le Pen, le Vlaams Blok, les républicains allemands *et non pas* par les *sectes* à pacotilles nazies constituées par de vieux ou jeunes malades mentaux. Il ne faudrait pas, à mon avis, *confondre* ce qui est dangereux pour la démocratie d'une part et ce qui par ailleurs relève d'un folklore, certes sordide, mais néanmoins suffisamment repoussant pour être strictement plus marginal. Il me semble que mettre trop l'accent sur les activités des hitlériens pur sucre peut conduire à rendre un rien plus acceptables les propos des néo-fascistes plus «modérés», bien habillés et plus intégrés comme les Jean-

Marie Le Pen et leurs émules de tous les autres pays européens.

Je lis donc que depuis ces derniers mois (et non depuis ces dernières années), il y a dans une partie de la base populaire du syndicat, une certaine complaisance à l'égard du racisme et aussi, par-ci, par-là, une écoute de certaines conceptions de société du Vlaams Blok.

Il y a eu ces douze derniers mois, deux constats, deux thermomètres donc deux prises de température.

Le 24 novembre 1991 et le 22 mars 1992.

Nous avons vécu les élections législatives du *24 novembre 1991*. Nous n'avons pas connu de drame, pas de drame majeur en tous les cas ! Il n'y a pas lieu d'exagérer, ni de souffrir trop en tant que démocrate. Les partis politiques démocratiques gardent le soutien d'une majorité écrasante de la population. C'est bon et indispensable de le remémorer. *Mais* comme les choses peuvent aller très vite dans un Etat démocratique, il serait très dangereux de sous-estimer la montée d'un courant ouvertement raciste, xénophobe et aux thèses fascistes.

Il serait encore plus idiot de croire que cette montée restera l'apanage du nord du pays et ne contaminera pas à terme (court ou moyen) le sud. Notre voisin du sud, la France, connaît une montée ininterrompue d'un vote néofasciste ou qui, dans le meilleur des cas, se consolide. En France, on ne peut plus parler d'un feu de paille, un vote grognon ou strictement ponctuel, voire conjoncturel.

Le 24 novembre doit rester comme un signal d'alarme pour les démocrates vigilants.

La crise ou les crises ou les mutations socio-économiques sont bien sûr le sous-bassement de cette situation politique.

Le 22 mars 1992 a été une magnifique journée de manifestation anti-raciste et anti-fasciste. Il y a eu dans cette ville de Bruxelles, un déferlement de dizaines de milliers de jeunes et de moins jeunes provenant d'horizons les plus divers tant au point de vue politique, philosophique, religieux ou social. Il serait inconvenant de ne pas s'en réjouir. En termes de comparaison avec d'autres pays européens, plus grands, on peut parler d'une réussite rassurante. Mais, il faut là aussi aller au-delà de l'extase.

Nous avons connu une manifestation de masse dans laquelle des milliers de syndicalistes se sont retrouvés soit derrière le drapeau syndical, soit derrière le drapeau du parti de leur choix, soit comme citoyens militants dans des initiatives locales.

Rappelons-nous toutefois que la FGTB et la CSC ainsi que la CGSLB représentent en termes d'affiliés *près de trois millions de personnes...*

La manifestation du 22 mars, toutes tendances confondues, tournait autour de 100.000 participants. Et il s'agissait d'une manifestation - non pas «rituellique» - mais portant sur une réaction de défense de nos valeurs *fondamentales* : démocratie, anti-racisme et implicitement défense des libertés syndicales. Un constat sans fard amène à ceci : malgré un réel effort de mobilisation, le mouvement syndical n'a pas fait le plein comme on dit.

Pire, notre appel n'a pas été suffisamment relayé par certains délégués, soit parce qu'ils n'étaient pas convaincus, soit parce qu'ils ont dû battre en retraite, en essayant les sarcasmes ou l'agressivité d'une partie importante de nos affiliés.

On ne peut pas simplement considérer cette faiblesse du 22 mars comme un petit incident de parcours. Il s'agissait d'après moi, *d'un second signal d'alarme*. En 23 ans de carrière syndicale, je n'ai jamais connu d'incident raciste sérieux dans les entreprises. C'était très réjouissant et assez rassurant. Les gens qui travaillent ensemble se mobilisent ensemble et n'aiment pas qu'on vienne les dresser les uns contre les autres.

Les élections SOCIALES donnent le droit de vote et d'éligibilité aux immigrés comme aux Belges. C'est une splendide et remarquable conquête du mouvement syndical belge et un de ses plus évidents certificats de noblesse.

La vie sociale et syndicale *dans les entreprises* de ce pays se déroule sans aucun problème et ce, que le représentant syndical soit un Belge ou un immigré ! Les exemples abondent... et devraient être davantage rendus publics. Cela pourrait aussi servir de réflexion à la vie quotidienne dans la ville. Mais, depuis quelques mois, depuis le 24 novembre en tous les cas, la situation devient plus tendue. L'entreprise n'est plus un sanctuaire. Les propos racistes se banalisent... *à la base*. Et donc une partie de l'appareil

syndical s'effraie négativement... Face à une base *sensibilisée* aux solutions prônées par l'extrême-droite (*parce que simplistes*... «vions les immigrés et tout sera réglé»), certains leaders préfèrent pratiquer la politique de l'autruche et afficher un profil bas. Se coucher au fond de la barque et attendre que la tempête passe...

Le problème est que si demain des syndicalistes, démocrates et bien entendu anti-fascistes, se retrouvent devant des assemblées syndicales hégémonisées par le discours raciste et son cortège d'irrationalité... que fera-t-on ? Congédier le peuple parce qu'il pense mal ?

Le problème n'est plus ou pas d'adopter un code éthique, un code déontologique de bonne conduite des secrétaires permanents du syndicat.

Tant à la CSC qu'à la FGTB, il n'est pas permis en principe à un *permanent* d'adhérer - peu ou beaucoup - aux thèses xénophobes, racistes ou néo-fascistes.

Le problème est d'affronter - comment ? - une base qui ne manifeste pas de tendances xénophobes à l'entreprise... mais *parfois* dans son quartier d'habitation.

Et là, il faut que les syndicalistes, dont je suis, fassent leur *mea culpa*. Nous devons voir les choses en face, nous devons examiner notre propre pratique, nous devons réfléchir (vite) sur notre vie quotidienne de responsables syndicaux.

La course de la vie militante quotidienne, la volonté de résoudre vite les problèmes de tous les jours de nos centaines de milliers d'affiliés, le désir de «ne perdre personne» en espérant rallier tout le monde, tout cela nous a parfois mené à négliger d'insuffler la passion de la démocratie pour tous. Certains des nôtres ont préféré ne pas parler de racisme. C'est un tort. Alors, tout d'abord, je crois au niveau du constat que les syndicalistes professionnels ou permanents n'ont pas pris suffisamment au sérieux la chance que nous avons de vivre dans une démocratie, aussi fragile soit-elle, avec les défauts qu'ont raison de dénoncer tant une certaine presse que les syndicats. Je suis de ceux qui, à gauche, estiment que nous avons eu tort de dénoncer ou d'ironiser sur la «pseudo démocratie», «les libertés formelles», voire pour certains d'entre nous «les libertés bourgeoises». Libertés formelles parfois mais oh combien capitales !

Ces valeurs de la démocratie négligées par nous, c'était un peu une réaction d'enfants gâtés de cette planète. Il suffit d'examiner le tableau annuel dressé par exemple par Amnesty International ou les dossiers de la Ligue des Droits de l'Homme pour savoir où nous nous situons.

On peut se permettre nos luxueux états d'âme à la condition d'être aussi responsables de notre histoire et d'en tirer les enseignements politiques. Il y a donc lieu, aujourd'hui, plus encore qu'hier, de réaffirmer les valeurs de la démocratie, une notion jeune historiquement parlant et une dernière assez rare sur le plan mondial.

Le racisme s'arrête à la porte des entreprises et le syndicat est un bouclier contre l'idéologie anti-démocratique... Cela je l'ai dit et répété pendant vingt ans...

Mais je n'ai jamais annoncé un dogme suivant lequel la classe travailleuse était inoculée devant le virus fasciste.

Il est donc de la plus haute importance historique que le mouvement syndical belge et européen fasse un immense effort pédagogique en faveur de ses affiliés quant à une réaction viscérale anti-fasciste et anti-raciste.

Les résolutions de principe prises au niveau des instances dirigeantes, bureaux quotidiens, exécutifs et congrès sont bien entendu des moments de satisfaction.

Mais, il faut rencontrer son «peuple électif», celui dont on tire sa légitimité : la masse des affiliés.

Et ce n'est pas toujours une mince affaire ! Elle est cependant celle qui nous permettra demain d'être véritablement rassurés quant au futur !

Que faut-il faire pour gagner fondamentalement cette base syndicale belge si importante *numériquement* et parfois décisive *politiquement* dans ce pays ?

Nous nous devons de remettre en avant, les valeurs exceptionnelles d'une démocratie civilisée, une démocratie qu'il convient de développer sans cesse. Une démocratie toujours imparfaite et inachevée mais qui surplombe largement toute dictature, fût-elle baptisée du label «dictature du prolétariat»...

Ensuite, il faut aborder *de front* le racisme sans s'enterrer la tête dans le sable. Savoir aussi que l'on entre souvent

dans une zone d'irrationalité. Nous devons discuter *le mythe et la réalité* : c'est-à-dire celui de la *sécurité* dans les villes.

C'est ce qui court le plus en ce moment.

Démystifier en commençant par lever *la confusion systématique* qui est faite dans les grandes villes, entre *problèmes sociaux* et *problèmes raciaux* soit le logement, le chômage, l'enseignement, etc...

A New-York, où l'insécurité est énorme, il n'y a pas de Maghrébins.

Il y a plus de dix ans, en Angleterre et en Belgique, les émeutes étaient le fait de voyous... blancs.

Il faut être néanmoins à l'écoute des craintes évoquées. Sans y opposer des statistiques : les gens ne vivent pas avec des chiffres. Et la sécurité est un droit fondamental, un droit de l'homme fondamental : les personnes âgées ont le droit de sortir, le soir, en rue.

Il est urgent d'armer idéologiquement les délégués, les «opinion makers». Ils sont le fer de lance des organisations syndicales. Pas à coup de slogans. Pas à coup de demandes généreuses, fraternelles, gentilles ou dignes de dames patronnesses.

Mais, me semble-t-il, à la fois en repositionnant les données de bases SOLIDAIRES du mouvement syndical, par un retour aux sources de celui-ci. Les syndicalistes et les syndiqués ont tout à perdre en se divisant (entre Belges et immigrés, demain entre secteurs professionnels...) et ensuite face à des projets de société dictatoriaux.

Ensuite, il convient en tant que syndicat de se battre âprement contre toute société duale. Une société où seront privilégiés une certaine classe moyenne («les travailleurs qualifiés») contre les non-formés, aboutira inévitablement aux explosions du style Los Angeles.

Ceci nécessite aussi un redéploiement économique dans les villes et une urgence de maintenir un emploi industriel ainsi que la possibilité de préserver ou de créer des jobs non qualifiés. C'est un choix politique qui peut être refusé mais dans ce cas, il ne faudra pas se plaindre de l'insécurité, ni d'éventuelles explosions de violences urbaines.

L'urgence pédagogique dans le mouvement syndical est à la fois simple et difficile.

Pas à coup de slogans, je le répète.

Plutôt par une réflexion fraternelle, sereine, partant d'exemples vécus. Et d'un rappel de l'histoire.

En brisant, par exemple, l'ignorance des plus jeunes - et de l'amnésie d'autres - concernant l'histoire de ce siècle. Hitler a été élu démocratiquement par un peuple «acquis» à des notions culturelles on ne peut plus élevées. Cela n'a rien d'intrinsèquement allemand.

Cela peut être le cas demain en France par exemple.

Armer idéologiquement les cadres syndicaux, et au départ d'eux l'immense masse des affiliés, passe aussi par le rappel inlassable de l'histoire politique de ce siècle, des phénomènes racistes et xénophobes qui se sont multipliés depuis la fin du siècle passé, *des conséquences POLITIQUES des crises sociales et économiques*, de la persistance du sentiment raciste y compris dans des sociétés que l'on croyait exemptes de crises économiques (ex-pays communistes...), etc...

Nous pensons nécessaire que dans l'ensemble du mouvement syndical, il y ait un vaste développement de formation et de pédagogie à propos de l'histoire du national-socialisme -dont le parti s'appelait le NSDAP, c'est-à-dire le parti national-socialiste *OUVRIER* allemand-, de son programme et de ses conséquences.

Nous pensons aussi indispensable qu'il y ait une réflexion scientifique à propos de l'immigration dans ce pays et ce, depuis le début du siècle. Nous ne pouvons pas prendre comme modèle absolu tel ou tel pays. Les Etats-Unis d'Amérique restent cependant un exemple à étudier avec des hauts et des bas juridiques et des zigzags législatifs. Il n'y a pas eu en Belgique un «Ellis Island» mais des dizaines d'accueils divers de ce type depuis le début du siècle. Il y a lieu ici de s'interroger sur l'absence d'un lieu de mémoire dans notre pays à propos de l'immigration finalement aussi riche et peut-être moins conflictuelle qu'aux U.S.A. Nous avons aussi des leçons à retirer de cette histoire-là. Dans le mouvement syndical belge, une place importante de l'étude pourra être accordée à ce que fut *l'apport* de militants immigrés, juifs des pays de l'Est, italiens, portugais, espagnols, grecs, turcs, arabes etc...

Nous avons programmé des formations intensives et dynamiques avec les victimes du nazisme, ceux qui ont vécu les camps de concentration, des débats avec la Fondation Auschwitz, des visites de Breendonk, des projections de films comme «Nuit et Brouillard» (censurés ou non par l'Etat français)...

Le rappel d'un passé terrible est nécessaire lorsqu'on en est à une *banalisation* de l'extrême droite et quand en regardant le journal TV, on s'offre une guerre au repas !

Le mouvement syndical doit donc sans hésitation rappeler à toutes et à tous, sa culture anti-fasciste. Il est de cette histoire-là...

Hermann LANGBEIN
Secrétaire,
Comité International
des Camps.
(Autriche)

Erfahrung der Diskussion als Zeitzeuge in Schulen. (*)

Das Anwachsen rechtsradikaler Organisationen veranlaßte das «Comité International des Camps» im April 1977, eine Konferenz nach Wien einzuberufen, um zu beraten, welche Möglichkeiten und Aufgaben Zeitzeugen haben, um Nachgeborenen zu helfen, die mörderischen Konsequenzen der nationalsozialistischen «Rassen». Ideologie zu erkennen. Unter dem Vorsitz von Eugen Kogon wurde neben anderem beschlossen, auch an den österreichischen Unterrichtsminister heranzutreten, damit Zeitzeugen mit Schülern über ihre Erlebnisse und Erfahrungen in nationalsozialistischen Konzentrationslagern diskutieren. Der Minister nahm den Vorschlag auf. Ab dem Schuljahr 1977/78 empfiehlt das Unterrichtsministerium, Zeitzeugen zu solchen Diskussionen einzuladen und übernimmt alle Kosten dafür. Die Vermittlung der Zeitzeugen übernimmt das jeweilige Universitätsinstitut für Zeitgeschichte.

Seitdem gehen eine Gruppe von österreichischen Zeitzeugen in Schulen - Schüler im Alter von etwa 14-15 Jahren bis 18 Jahren nehmen an solchen Diskussionen teil, die grundsätzlich 2 Unterrichtsstunden in Anspruch nehmen, damit ausreichend. Zeit für Gespräche, Fragen und Antworten bleiben. Meist muß diese Zeit verlängert werden. Häufig wird in den Vortrag eine Dia-Serie von Aufnahmen, die der SS-Leiter des Erkennungsdienstes des KZ Auschwitz von den Selektionen dort aufgenommen hat, eingebaut.

Auf Wunsch der Zeitzeugen findet seit 11 Jahren alljährlich ein Seminar statt, bei dem die Zeitzeugen ihre Erfahrungen austauschen und aktuelle Probleme von zuständigen Fachkräften besprochen werden. Auf Anregung zahlreicher Lehrer findet ebenfalls alljährlich ein

(*) Communication prononcée le 24 novembre 1992 à la Commission «Pédagogie» (Président de séance : Dr. M. Abramowicz - Psychothérapeute, Aimer à l'ULB).

einwöchiges Seminar für Pädagogen (mit Exkursionen ins KZ Mauthausen und in die «Euthanasie»-Anstalt Hartheim) statt mit dem Thema «Ideologie und Praxis des Nationalsozialismus». Die Kosten trägt auch hier das Unterrichtsministerium. Absolventen dieser Lehrerseminare sorgen oft dafür, daß in ihre Klassen Zeitzeugen eingeladen werden.

Selbstverständlich hat jeder Zeitzeuge seine individuell unterschiedliche Art, das Thema Schülern nahezubringen. Generell kann jedoch gesagt werden, daß die Ergebnisse solcher Diskussionen ermutigen. Konnte man in den ersten Jahren dieser Aktion beobachten, daß wiederholt Lehrer sich bemühten, die Einmaligkeit der Verbrechen des Nationalsozialismus durch Hinweis auf Untaten anderer Regierungen in Frage zu stellen - es waren meist solche, die in den Jahren des nationalsozialistischen Regimes bereits erwachsen waren und daher die Frage zu fürchten hatten, ob sie nichts von der massenweisen Menschenvernichtung einzig und allein aus «vassischen» Gründen geahnt oder beobachtet hatten -, so fallen schon seit geraumer Zeit derartige Einwände weg; die Lehrer gehören in der Regel bereits einer Nachkriegs-Generation an.

In den politisch so turbulenten Zeiten 1986 - als Waldheim seinen Wahlkampf für die Bundespräsidentschaft auch mit dem Slogan: «Ich habe nur meine soldatische Pflicht wie Hunderttausende andere erfüllt» führte - waren auch die Diskussionen häufig heftiger. Antisemitische Töne waren unüberhörbar, wurden solche damals doch auch von exponierten Politikern und von Massenmedien gebraucht. Diese Atmosphäre führte aber ebenfalls dazu, daß mehr Schulen als vordem Zeitzeugen einluden.

Die Neonazi-Propaganda, die die Massenvernichtung in Auschwitz in Frage zu stellen bemüht war und die ihre Pamphlete bewußt vor Schulen zu verteilen versuchte, hatte auch Auswirkung; sei es, daß deren Argumenten wiederholt wurden, sei es, daß sie in Form von Fragen ein Echo fanden. Die Zeitzeugen sind in ihren Besprechungen darin übereingekommen, daß sie sachlich und geduldig belegen, daß das Unvorstellbare, was in Auschwitz und anderen Vernichtungsstätten des Nationalsozialismus geschehen war, auch dokumentarisch nachzuweisen ist.

In den letzten Jahren werden solche Fragen nun mehr selten gestellt.

Meine Bemühungen gehen in Richtung, jungen Menschen nicht Schuldgefühle wegen der Untaten, die von Deutschen und Österreichern vor einem halben Jahrhundert begangen worden waren, aufzudrängen. Sie können nichts dafür, daß meine Generation versagt hat ; ihnen wurde jedoch eben durch dieses Versagen eine Last aufgebürdet: Sie müssen erfahren, was damals in Mitteleuropa möglich war, um zu verstehen, wieso es möglich war, und nachdenken zu können, was ihre Generation zu tun und zu unterlassen hat, damit eine Wiederholung ausgeschlossen werden kann : Die «Rassen» Ideologie als eine mörderische zu durchschauen.

Diese Ideologie führte bereits zu den ersten Massenmorden mittels Giftgas : Zu den Tötungen von Behinderten in den «Euthanasie»-Anstalten. Diese Menschen mußten sterben, damit sie die «germanische Edelrasse» nicht negativ beeinflussen können, ohne daß ihnen auch nur die geringste persönliche Schuld nachgewiesen wurde.

Konsequent führte die sozialdarwinistische Ideologie weiter zu den Vernichtungslagern im Osten: Zu den millionenfachen Morden an Juden und Zigeunern, deren einzige «Schuld» darin bestand, daß sie eben als Juden oder Zigeuner auf die Welt gekommen waren.

Die Frage, die sich jedem stellt, der das erste Mal von der in Auschwitz Vernichtungsmaschinerie erfährt : Wieso war das möglich? - darf nicht etwa mit dem Hinweis beantwortet werden, es hätten eine Handvoll Sadisten in einem versteckten Winkel im Osten gewütet. Es war keine Handvoll: der wohlorganisierte Staatsapparat ermöglichte erst die Massenvernichtung, für die bis zum Herbst 1944 ausreichend Züge trotz der Notlage an den Fronten zur Verfügung gestellt wurden. Unter den SS-Angehörigen und SS-Aufseherinnen, die in Auschwitz und anderen Vernichtungslagern tätig waren, gab es nicht wenige, die das nicht gerne taten. Aber sie haben sich wie so viele ihrer Generation zu blindem Gehorsam der Obrigkeit gegenüber verpflichten lassen und damit das Gefühl der Verantwortung für ihr Handeln abgewälzt. Und sie haben - ebenso wie die meisten ihrer Generation - gern akzeptiert, dass sie als «nordische», «germanische», «arische» Herrenmenschen anderen - eben «Unermenschen» vom «Blut her» unabänderlich überlegen seien.

Wenn die Diskussion mit Schülern über die «Rassen»-Ideologie des Nationalsozialismus und deren Konsequenz

- also über Auschwitz - dazu führt, daß sie sich die Verantwortung für ihr Tun nicht von Autoritäten abnehmen lassen, dann war das Gespräch erfolgreich. Wenn sie zum Ergebnis hat, daß Solidarität und Humanität als etwas Positives, daß «Rassen»-Dünkel als etwas Gefährliches erkannt wird, dann hat die Diskussion in der Klasse das erreicht, was sie bezwecken soll. Damit nicht allzu großer Optimismus durch diesen Bericht geweckt wird, ist darauf hinzuweisen, daß zwar das Unterrichtsministerium den Schulen empfiehlt, Zeitzeugen einzuladen und alle Kosten dafür übernimmt, daß es aber keine Möglichkeit hat, die Schulen dazu zu zwingen. Es gibt - in wachsender Zahl - Schulen, die von dieser Möglichkeit immer wieder Gebrauch machen, es gibt eine zweifellos größere Zahl von Schulen, die keine Zeitzeugen einladen. Wie dort das Thema Nationalsozialismus behandelt wird, entzieht sich unserer Beobachtung.

Wel vorauszusehen ist, daß wir Zeitzeugen nicht mehr lange diese Aktion durchführen können, haben wir eine Videoserie zusammengestellt, in der vier Zeitzeugen - thematisch gegliedert - diese Probleme behandeln. 7 Videobänder - jedes mit einer halben Stunde Dauer, damit es in der Schule eingesetzt werden kann - stehen zur Verfügung, die Serie ist approbiert und kann von Schulen gekauft oder ausgeborgt werden.

Private Initiativen ermöglichten auch eine Reihe von Schuldiskussionen mit dieser Thematik in Deutschland. Deren Ergebnisse waren ebenso positiv.

Die Ereignisse in Deutschland - aber nicht nur dort unterstreichen die Erkenntnis, die Eugen Kogon seinerzeit zu der Antwort auf die ratlose Frage so vieler, wieso in Mitteleuropa im 20. Jahrhundert ein Auschwitz möglich werden konnte, gefunden hat :

«Es war die nationalsozialistische Weltanschauung, von Hitler in die Form unumstößlich gültiger Behauptungen gebracht, die das Ungeheurliche zur Folge hatte - den radikalsten Antihumanismus, der je in der Geschichte vorgekommen ist.» Humanität, Toleranz, Sodiartität sind die Antwort auf diese mörderische Ideologie.

Arthur HAULOT
Président de l'Amicale
belge de Dachau,
Administrateur du
Comité International de
Dachau (Belgique)

L'Amicale belge de Dachau : **Un bilan d'avenir (*)**

Que le terme de «bilan» soit apparemment mal associé au terme «avenir», ce n'est là qu'une apparence que nous voudrions bousculer.

Si nous prenons en compte l'avenir de nos propres enfants on peut dire, sans se tromper, que cet avenir est d'abord et fondamentalement fonction de notre propre passé. Certes il faudra y ajouter leur aptitude à tirer parti de cet apport. Mais qu'ils le veuillent ou non leur propre destin en est imprégné.

Il en va de même, nous semble-t-il, pour une association telle que la nôtre.

Disons d'entrée de jeu que pendant de nombreuses années nous nous sommes tout naturellement occupés de la défense de nos propres membres, de la protection de leur santé, de leurs intérêts, de leur réinsertion dans la communauté humaine. Débarrassés, pour l'essentiel, de ce type de préoccupation nous concentrons nos efforts sur une autre part de nos objectifs et plus particulièrement sur cet avenir qui nous interpelle plus chaque jour.

Si nous avons besoin d'un stimulant, la vie politique de ces dernières années nous l'aurait fourni. L'éclosion du révisionnisme, l'absence de formation des jeunes, la renaissance de plus en plus agressive de l'extrême droite toujours aussi pernicieuse et prête à tous les crimes, ne pouvaient nous laisser dans l'ignorance de ce que serait demain si nous n'apportions pas notre témoignage et si nous ne parvenions pas à faire passer le message que nous ont confié nos millions de morts.

(*) Communication prononcée le 24 novembre 1992 à la Commission «Milieux de Mémoire» (Président de séance : Mr. G. Schnek - Président du Consistoire Central Israélite de Belgique).

C'est donc sur la base d'une réflexion attentive, et non par goût du slogan provocateur, que nous avons, l'an dernier, réuni les anciens de Dachau en un congrès sur le thème *Les témoins de l'avenir*.

L'enthousiasme avec lequel nos membres ont répondu nous a donné la certitude que nous ne nous étions pas trompés.

Un mot d'explication s'impose. Nous sommes nombreux, dans toutes les organisations, à ressentir une certaine gêne quand il nous faut parler de notre passé, des épreuves subies, des horribles expériences vécues, des charniers que nous avons connus, de l'avitilissement dont nous fûmes objets ou témoins. La vie est là, devant nous, incarnée par la jeunesse de notre temps actuel, si loin en apparence de ce que fut notre destin.

Nous n'avons souvent pu nous défendre d'un certain malaise lorsque nous devons tenir le discours de «l'ancien». Nous craignons d'apparaître à nos auditeurs comme l'homme rivé à son passé, se glorifiant de celui-ci, en tirant ses seules raisons de vivre et paraissant, au nom de ce même passé, revendiquer honneurs et considération.

Disons-le tout net : ce discours-là est hors du temps. Et le temps de cette fin de siècle est un temps qui court vite... Mais qui ne voit que tout change si, au lieu de parler du passé nous offrons à nos auditeurs de leur parler de LEUR avenir.

Comment cela se peut-il ?

Par la simple étude de l'histoire, qu'elle soit sociale ou politique. Les mêmes causes ayant les mêmes effets, nous sommes en droit de dire que si telles ou telles précautions ne sont pas prises, si tels ou tels errements se renouvellent, les mêmes accidents, les mêmes horreurs en découleront pour ceux qui nous suivent. Dès ce moment, dès que cette approche est acceptée, le récit et l'analyse de ce que nous avons vécu apparaît infiniment plus intéressant qu'au moment où ils n'étaient que le reflet d'un temps révolu, que le témoignage de gens dont la disparition prochaine permettrait de tirer un trait final sur une période vouée à l'oubli.

Tel fut le thème du congrès «Les témoins de l'avenir».

Depuis ce congrès, et compte tenu du succès qui l'a marqué, notre Amicale consacre l'essentiel de sa capacité

et de l'énergie de ses dirigeants à une tâche positive, enthousiasmante, valorisante.

Certes nous avons dans le passé déjà, agi aussi souvent que possible pour le maintien du souvenir. Mais l'optique nouvelle nous pousse à placer cette action au centre de notre vie, pour l'immédiat et pour la période incertaine mais bien vivante qu'il nous reste à parcourir.

Nous avons pris, dans ce sens, une série d'initiatives :

1. La première consiste à inviter nos propres membres à confier au papier leurs propres souvenirs, considérés comme matière première de la mémoire collective. Avouons tout de suite que cette collecte n'a, jusqu'à présent, pas apporté grand chose. Nous nous heurtons à des obstacles divers dont le refus inconscient de retrouver les horreurs passées n'est pas le moindre.
2. En deuxième lieu, nous avons fait part de nos intentions à nos camarades des autres amicales par la voie de la Fraternelle qui nous réunit.
L'Amicale de Dachau ne peut, à elle seule, atteindre le but fixé.
La Fraternelle des Amicales de Camps a approuvé notre projet.
Nous sommes conscients que si l'ensemble des moyens humains dont disposent encore les Amicales est mobilisé pour une action coordonnée, nous serons à même d'atteindre l'essentiel de nos buts.
3. Nous constatons l'inadéquation de l'enseignement aux besoins fondamentaux de l'histoire en devenir. Les cours d'histoire sont quasi muets sur la période qui nous intéresse et les enseignements à en tirer. Or nous disons que l'avenir de la jeunesse, donc du pays, est fonction de la conscience que cette jeunesse aura de ce passé récent.
S'il est bon que nos jeunes connaissent les batailles d'Hannibal, les conquêtes de Charlemagne, les guerres de Napoléon ou du Kaiser, il est beaucoup plus vital pour eux de connaître l'histoire du national-socialisme et de la deuxième guerre mondiale. Après tout c'est de ce double fait que sont nées les conditions qui règlent aujourd'hui la vie de l'Europe occidentale d'une part, celles d'une bonne partie du reste du monde ensuite.

En résumé, sans rejeter bien évidemment le poids affectif de notre propre histoire, de l'histoire de notre génération, nous pensons qu'il est de notre devoir et qu'il est dans nos moyens de servir l'avenir par la mobilisation active de la mémoire collective.

Nous sommes reconnaissants envers tous ceux qui, déjà, ont œuvré dans le même sens et nous croyons le moment venu de réunir toutes les forces disponibles pour réussir.

Nous devons donc, avec l'accord et l'appui des Ministères intéressés, obtenir la collaboration des enseignants.

Nous avons amorcé les démarches indispensables auprès des autorités compétentes de l'enseignement. Nous visons à une réforme des cours d'histoire et de leur méthode d'enseignement. Nous offrons la participation de témoins vivants, apportant une vue d'ensemble du phénomène historique du nazisme et de ses méthodes et illustrant cette analyse sur base de faits vécus «en direct».

En d'autres termes, nous voulons remplacer l'étude académique par l'établissement d'un procès vivant et actuel, l'examen clinique du passé par une projection en direct sur l'avenir prévisible.

Nous avons entrepris de dresser l'inventaire des moyens disponibles et de déterminer ceux qu'il faut retenir, adapter ou créer.

4. Nous avons choisi aussi d'agir en fonction d'une cible mobilisatrice : le cinquantième anniversaire de la libération des camps et de la fin de la guerre. Il faut en effet à tout prix éviter de laisser se diluer la bonne volonté qui vient de resurgir. Il faut se fixer un laps de temps exigeant certes, mais d'autant plus efficace. Il faut que tous les partenaires soient engagés dans un pari et qu'ils veuillent le gagner. L'appel aux consciences et aux bonnes volontés n'aura aucun effet s'il n'est pas sous-tendu par une échéance proche qui donne en même temps l'espoir d'enregistrer à court terme les fruits du travail entrepris.

Dans le même esprit, nous avons décidé de faciliter, de façon informelle mais efficace, l'unité de travail de tous les anciens. Comptant sur le sens de responsabilité des dirigeants élus, nous avons constitué un groupe de travail quelque peu informel mais capable de donner la plus vive impulsion aux forces qu'ils représentent.

A l'abri de ce formalisme qui paralyse si souvent les meilleures intentions, nous nous efforçons de retrouver l'impulsion généreuse qui, il y a cinquante ans, au milieu de l'horreur et de la négation, nous a permis de jeter les bases d'un monde libéré.

Dr André CHARON
Vice-président de la
Fraternelle des
Amicales de Camps et
Prisons Nazis
(Belgique)

La Fraternelle des Camps : un trop long silence (*)

Il faut rappeler d'abord que la Fraternelle des amicales de camps ne constitue en fait qu'un organe de concertation, voir de coordination des amicales en vue d'actions éventuelles au profit de ceux qui ont connu la détention. L'évolution de la situation au niveau des prisonniers politiques et plus spécialement au niveau socio-économique dès le retour de captivité a conduit d'une part à la création de la C.N.P.P.A. et de l'autre à cette fraternelle.

Chacune a joué un rôle plus spécifique ; rôles définis par plusieurs protocoles d'accord dont le dernier date du 5.3.84.

La C.N.P.P.A. prendra sur elle la défense des intérêts matériels et sociaux ; la Fraternelle aura la charge de défendre les droits moraux et tout ce qui s'y rapporte.

C'est ainsi qu'elle a réalisé le classement du site de l'enclos des Fusilliers au Tir National en 1984. Grâce à cela, il va échapper à la destruction qui aurait été son lot maintenant par la voie du nouveau P.P.A. de Schaerbeek. Même dans ce cadre légal nous avons dû lutter en commission de concertation et auprès du Bourgmestre pour sauver les meubles.

Le sauvetage de la «Maison d'exécution» de la prison de Wolfenbüttel où tant de résistants ont été décapités est l'oeuvre conjuguée de *toutes* les amicales auprès du Ministre de Basse-Saxe.

(*) Communication prononcée le 24 novembre 1992 à la Commission «Milieux de Mémoire» (Président de séance : Mr. G. Schnek - Président du Consistoire Central Israélite de Belgique).

Il y eut ensuite notre visite à l'Ambassade d'Allemagne le 12.1.91 dans le cadre de la protection des lieux de déportation. Que dire enfin des interventions au sujet de différents

sites menacés et de notre lettre à Jacques Delors au sujet des événements de Yougoslavie.

Mais il n'est pas de mon propos de me «gargariser» d'autosatisfaction mais plutôt d'essayer de tirer les leçons d'une action devenue avec les années prisonnière d'une routine un peu passéiste.

Chaque année, organiser une cérémonie au Tir National avec une messe au Sablon le jour suivant ne peut plus constituer la satisfaction suprême de gens tels que nous, qui avons connus des situations épouvantables et qui les voyons lentement resurgir à l'horizon d'une génération dont les pouvoirs ont soigneusement occulté le regard par défaut d'information ou simplement la désinformation.

Actuellement, les données du problème ont changé.

1. Pour les anciens des camps, les problèmes que je qualifierai d'économiques ont perdu leur monopole puisque la C.N.P.P.A. a obtenu une législation dont les avantages sont uniques dans le monde entier.
2. La réinformation des plus anciens et l'information correcte des plus jeunes sont une nécessité absolue.
3. Notre nombre diminuant vite il est impératif de se grouper et d'agir non plus en ordre dispersé, mais ensemble d'une façon coordonnée.

La fraternelle des amicales de camps s'est donc réorganisée. Elle a élargi certaines dispositions de ses statuts.

Sans oublier ses options passées, elle se donne pour objectif maintenant de faire le recensement des efforts consentis et existants actuellement au niveau national ayant pour objectif la remise en mémoire des événements qui ont conduit à ce phénomène, unique dans son degré de perfectionnement, d'un système concentrationnaire.

Sur cette base d'étude nous nous proposons d'essayer de coordonner les efforts, de les rendre plus cohérents et de les élargir à des zones où ils ne sont pas ou plus déployés pour diverses raisons.

Ce faisant nous ne sortirons pas de notre raison d'être, celle que les fondateurs ont définie : être un lien entre les prisonniers politiques et penser ensemble la meilleure façon de gérer notre patrimoine moral.

Nous devons nous adresser à des adolescents, voire à de jeunes enseignants. Leur dire et leur expliquer la motivation de notre action passée et le but de cette transmission aux générations futures n'est pas tellement aisé.

Raconter simplement nos souffrances, 50 ans après, à des individus qui viennent de bénéficier d'un demi-siècle de paix et qui considèrent que ce qui arrive aux autres sur la planète ne peut jamais arriver qu'aux autres (c'est humain) n'aboutirait qu'à se heurter à l'incrédulité et à l'incompréhension.

Il n'est pas donné à tout le monde de savoir parler à un tel public et encore moins à faire passer le message.

On peut imaginer mettre à la disposition de ceux qui veulent propager la «mémoire», une équipe assez large d'orateurs volontaires. On pourrait aussi couvrir des zones d'ombre et atteindre des milieux encore non explorés et, pourquoi pas, relever parfois le défi de la contradiction médiatique d'une façon plus agressive.

Les amicales sont encore bien vivantes pour la plupart. Elles sont le coeur battant des survivants.

Avec leur collaboration (et celle de la C.N.P.P.A. à ne pas oublier) la nouvelle structure espère rapidement arriver à conclure l'étude préalable dans les prochains mois.

Le temps presse - l'effort demandé ne nous paraît pas énorme et il faut essayer de reprendre un peu de temps perdu. La difficulté ?... Ce fichu individualisme qui est en chacun de nous !

Une fois pourtant il a cédé devant le péril commun.

Ce péril est de nouveau présent. Nous donnerons nous tous encore une fois la main, des mains plus solides que les chaînes que nous avons brisées.

Jacques DE BRUYN
Président de la
Confédération
Nationale des
Prisonniers Politiques
et Ayants droit de
Belgique
(Belgique)

Le maintien d'une mémoire réelle des événements de 39-45 face à la disparition des survivants (*)

Tout au long de cette semaine, vous avez entendu au sein de cette commission plusieurs exposés concernant la mémoire des tragiques événements imposés par le régime nazi au cours des années 1933 à 1945.

Ce n'est pas aux survivants de ces événements - qu'il s'agisse du génocide du peuple juif ou de la déportation des combattants de l'ombre dans les pays occupés - qu'il faut rappeler la nécessité d'entretenir la mémoire de nos compatriotes.

C'est pour nous, survivants ou héritiers des victimes, un devoir de respect de la mémoire de nos camarades disparus dans des conditions tragiques et combien inhumaines.

C'est aussi un devoir vis-à-vis des générations qui nous suivent et qui méritent d'avoir une connaissance exacte de ces événements tragiques que nous avons vécus et dont les médias d'aujourd'hui ne retiennent trop souvent que l'aspect sensationnel mais en oublient le contenu de souffrances humaines, d'humiliations et d'anéantissement de la personne humaine. Cette connaissance exacte des événements que l'Europe connut en 39-45, est aujourd'hui encore possible parce que nous, les survivants, pouvons apporter notre témoignage vécu mais qu'en sera-t-il dans 20 ou 50 ans quand nous aurons disparu ? Aussi faut-il savoir gré aux organisateurs de ce congrès d'avoir posé cette importante question, car cela dans l'avenir, ces pages tragiques vécues par des millions d'hommes et de femmes dans leur chair et

(*) Communication prononcée le 26 novembre 1992 à la Commission «Milieux de Mémoire» (Président de séance : Mr. Debrock, Président Emérite de la VUB).

leur esprit, se résumeront à quelques lignes dans un manuel d'histoire qui ne reflèteront plus guère la réalité tragique.

Cette question ne trouve pas seulement sa justification dans la mémoire des victimes qui ne méritent pas d'être oubliées mais aussi par la nécessité de faire comprendre aux jeunes générations les erreurs qui conduisirent à cette volonté délibérée de quelques racistes en folie mais qui avaient conquis le pouvoir en Allemagne en profitant du contexte économique et social du moment ainsi que de la faiblesse coupable des démocraties occidentales.

Cela aussi, c'est la vérité historique que nous avons le devoir de rappeler face aux événements que l'Europe d'aujourd'hui est en train de vivre et qui nous paraissent à nous, les jeunes de 1940, ressembler tragiquement à ceux que nous avons vécus au cours des années 1935-1940.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler qui étaient ces victimes de la barbarie nazie, sans pour autant établir entre elles une sorte de hiérarchie car dans les souffrances et la mort elles étaient toutes égales.

Si nous nous en tenons à un énoncé purement chronologique, nous nous souviendrons des militaires tués dans les combats contre l'armée allemande supérieure en moyens auxquels les gouvernements et les états-majors des pays européens n'ont pas attaché l'importance qu'ils auraient dû leur consacrer.

Il y eut aussi les milliers de victimes civiles dans les rangs des populations civiles fuyant l'invasion nazie et massacrées par l'aviation allemande qui ne rencontrait guère de résistance. Les combats terminés en juin 1940, la chape de plomb de la terreur nazie s'abattit sur le continent européen et dans chaque pays occupé, il y en eut qui voulurent croire à l'avènement définitif du national-socialisme et se firent les valets des autorités d'occupation.

Heureusement, ils ne constituèrent jamais que des minorités face auxquelles se manifestèrent de plus en plus forts et de mieux en mieux organisés, les mouvements de résistance à l'occupant et au nazisme qui, forts de l'exemple de la Grande-Bretagne restée libre, n'ont jamais douté de la victoire finale. Hélas, nombreux sont les hommes et les femmes qui furent arrêtés par la Gestapo, torturés, fusillés ou dépor-

tés dans les camps de concentration où ils trouvèrent une mort inhumaine.

Enfin, dès 1942, la volonté nazie de réaliser le génocide du peuple juif s'abattit aussi sur les pays occupés et les horreurs que connurent les Juifs d'Allemagne s'étendirent à leurs coreligionnaires. Ce furent, parfois hélas avec la collaboration des polices locales, les rafles, la spoliation de leurs biens et la déportation dans les sinistres camps d'extermination dont le nom d'Auschwitz représente encore aujourd'hui le symbole du génocide du peuple juif. Nous savons qu'en ce qui concerne mon pays, la Belgique, il n'y eut pas 10% de survivants que nous pouvons appeler des miraculés.

Toutes ces victimes, militaires des armées combattantes, civils refluant sur les routes de l'exode, membres des réseaux clandestins de résistance, Juifs déportés et supprimés par Hitler et sa clique, toutes ces victimes méritent et réclament que nous défendions leur souvenir. Nous devons tout faire pour que leur mémoire ne disparaisse pas avec nous, les survivants et leurs descendants directs.

Que pouvons-nous, que devrions-nous faire pour que cette mémoire reste vivante demain, mais aussi après-demain et tout au long du XXIème siècle et des siècles suivants.

Dans la plupart des pays qui furent occupés par les nazis, il existe des organismes officiels et des réalisations dues à l'initiative des organisations représentatives des victimes de la guerre.

Vous me permettez de me référer à ce qui se passe dans mon pays, la Belgique, au travers de notre Centre de Recherches et d'Etudes Historiques de la Seconde Guerre Mondiale, on peut affirmer que ces organismes officiels réalisent un excellent travail qui, si les pouvoirs publics leur donnent les moyens financiers indispensables à la réalisation de leurs effectifs, seront dans les années futures les seuls témoins du passé. Il faut de plus que les victimes de la guerre qui possèdent encore des archives personnelles sur leur propre histoire et celle de leur réseau de résistance et de leur déportation dans les prisons et camps de concentration en fassent don à ces centres d'histoire de la seconde guerre mondiale. La documentation de ces centres doit

être à la disposition des chercheurs, des étudiants mais aussi des enseignants qui seront ainsi mieux à même de sensibiliser leurs élèves au passé de leur pays et de leur région.

Le problème essentiel est celui de demain lorsque tous les témoins auront disparu le rôle des médias sera particulièrement important. Il faut dès à présent prendre toutes les mesures que la législation de nos différents pays nous permet d'invoquer pour que les musées de la résistance et de la déportation, les fondations existantes deviennent partie intégrante du patrimoine national et que leur fonctionnement soit pris en charge par les différents pouvoirs publics. Il faut que nous obtenions les mesures nécessaires pour que les cours d'histoire et la formation des futurs enseignants comprennent le rappel de ces événements tragiques, non pas dans le but de maintenir des oppositions entre les peuples d'aujourd'hui et de demain mais avec la seule volonté d'éviter à l'humanité le retour des mêmes crimes et des mêmes atrocités.

Dans les contacts que nous, les anciens, devons avoir avec les jeunes d'aujourd'hui, l'essentiel n'est pas uniquement de leur raconter ce que chacun de nous a vécu.

L'essentiel est de transposer notre histoire et le contexte dans lequel nous l'avons vécue, dans le monde d'aujourd'hui qui est celui des jeunes.

La violence et les conséquences, nous les avons vécues mais eux les vivent aussi. Le racisme, nous l'avons connu jusque dans ses conséquences les plus horribles mais eux aussi le connaissent aujourd'hui.

Nous ne devons pas être pour les jeunes les témoins d'un passé mais nous devons transposer notre passé dans leur quotidien d'aujourd'hui pour les rendre attentifs aux excès de certaines fausses idéologies actuelles qui trouvent leurs racines dans celles dont nous avons été victimes. Alors, mais alors seulement le dialogue sera ouvert entre eux et nous et nous aurons bien servi ce dont nous avons parlé cette semaine : la mémoire et le souvenir d'un passé dont nous pouvons être fiers et qui doit constituer un des moments positifs de la difficile histoire de l'humanité.

Le combat que celle-ci mène pour la liberté des peuples et des hommes est un combat qui hélas ne sera sans doute jamais définitivement gagné - certains événements actuels nous le prouvent - mais c'est une raison de plus pour continuer à le mener.

Mariana SAUBER
Agrégée de Lettres,
Ecole des Hautes
Etudes en Sciences
Sociales
(France)

Un enjeu de mémoire dans la cité : les plaques commémoratives (*)

Je commencerai par demander votre indulgence car je ne suis pas une historienne et le sujet que je présente sur les plaques commémoratives ayant trait aux événements de la Seconde guerre peut paraître bien minime en regard des thèmes abordés dans ce colloque.

J'ai entrepris cette petite recherche pour des raisons tout-à-fait personnelles, privées, je dirais même à des fins pratiques, parce que j'étais très inquiète au sujet d'une plaque qui m'est chère. Il ne s'agit donc en rien d'un travail à prétention scientifique mais d'une simple esquisse, - qui se limite à Paris -, à partir de mes préoccupations.

La principale de celles-ci a été le statut très précaire de ces plaques, de ces petits cailloux pour se souvenir, semés un peu partout dans nos rues, souvent même pour beaucoup unique pierre tombale, et qui progressivement, surtout quand il s'agit de plaques individuelles, disparaissent, par exemple en raison, une raison parmi d'autres, des nombreuses opérations immobilières de la capitale.

I. Bref historique de la pose des plaques commémoratives

L'apposition de plaques commémoratives, en général réservées aux gloires artistiques ou autres, est un phénomène tout à fait spécifique de la dernière guerre, et lié aux caractéristiques de celle-ci, d'une guerre menée dans les rues, les écoles, les stades, les immeubles.

(*) Communication prononcée le 24 novembre 1992 à la Commission «Monuments et Commémoration» (Président de séance : Mme M. Mesnil - Professeur à l'ULB).

Dès la fin de la guerre, sans attendre l'hommage officiel des monuments publics et collectifs, un peu partout sur les murs et dans les rues de la ville sont apposées des plaques à la mémoire des combattants de la Libération, de la Résistance et des victimes du nazisme, par ceux qui les connurent et les aimèrent.

Pour mesurer l'ampleur du phénomène : on compte sur un total approximatif de 1560 plaques de tous ordres dans la capitale (cf. La Documentation française) environ 650 plaques qui évoquent les événements de la dernière guerre (chiffres du SEACVG) = Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants et victimes de la Guerre.

Les appositions se sont faites selon deux modalités :

1.1. LE MODE INSTITUTIONNEL

a. Devant la multiplicité des demandes, un décret ministériel en date du 12 avril 1946 émanant du Ministre de l'Intérieur fixe les conditions d'attribution de ces plaques sous l'intitulé «Attribution des hommages publics par apposition de plaques individuelles».

En voici les points principaux :

- il appartient au préfet de statuer lorsqu'il s'agit de Français, l'apposition des plaques pour les étrangers relève en principe du Ministre ;
- les autorisations doivent être accordées avec «parcimonie» pour conserver «la qualité de l'hommage» ;
- les demandes doivent être accompagnées de garanties (témoignages, etc.) ;
- autre condition exigée, dont nous mesurerons l'importance : l'autorisation du propriétaire du mur de l'immeuble où la plaque doit être apposée.

Les frais sont bien sûr à la charge du demandeur.

Sont également définies des normes aussi bien pour les formats, les matériaux que les libellés : «la rédaction de l'inscription sera noble et succincte, par exemple «Ici est tombé (nom, qualité), Mort pour la France».

b. Les dossiers de la Préfecture de Paris.

On trouve ainsi dans les archives de la Préfecture de Paris, héritées de l'ex-Préfecture de la Seine, des dossiers constitués pour des demandes de plaques, riches en renseignements et aussi en émotions car les lettres et les témoignages, le plus souvent manuscrits, sont autant de chroniques de la guerre vécue au jour le jour, relatées presque encore sur le vif, par ceux qui en ont souffert.

Les dossiers sont à l'initiative de la famille, des amis, des camarades de réseau, des organisations, voire même de simples témoins pour des gens qu'ils ne connaissaient pas. Ils redonnent un visage à un nom le plus souvent inconnu. Ils racontent les conditions dans lesquelles la ou les personnes pour qui la demande est déposée ont été arrêtées ou tuées.

Voici quelques exemples, parmi beaucoup (j'aurai encore l'occasion plus loin de faire d'autres références) :

- Ainsi le dossier constitué en octobre 1944 par M. Bailly (de la pharmacie Bailly devant la gare St Lazare) pour l'apposition d'une plaque en souvenir de son fils, tué le 25 août 1944 place de la Concorde, avec son ruban tricolore maintenant fané et d'une écritures appliquée : il comporte plus d'une dizaine de témoignages et le récit détaillé sur une trentaine de pages des combats qui s'y sont livrés : plans et dessins à l'appui l'emplacement des chars allemands, du poste de secours FFI, des tireurs, de son fils etc... La plaque pour Georges Bailly est apposée sur la Terrasse des Feuillants du jardin des Tuileries, à l'angle de la place de la Concorde (1er).

- Autre exemple, la plaque apposée 160 bd Magenta (10^{ème}) pour Armand Desangin à la demande de Moïse Henocque «comme ami et camarade, au nom des survivants» :

«Armand Desangin membre du réseau franco-belge Zero France (France combattante) en qualité de chargé de mission,... arrêté à son domicile par la Gestapo le 23 juin 1944 en raison de son activité au sein dudit réseau, en particulier photographie du courrier. Interné à Fresnes, puis à Compiègne, déporté le 15 août 1944 à Buchenwald, transféré ensuite à Dora, Ellrich, Nordhausen. Décédé dans ce dernier camp le 28 février 1945. Mort pour la France».

- Un dernier exemple, celui de Fanny Ladsky, pour qui une plaque est apposée au 24 rue de Meaux (19^{ème}) : La demande est faite par un camarade au nom de son groupe de FTPF et de sa mère. Entre autres pièces on trouve un certificat du général de division Deligne : «Résistante courageuse active volontaire dans les FTPF dès 1942 a participé à de nombreuses actions contre l'ennemi comme agent de renseignements, arrêtée le 16 décembre 1942 à Noisy-le-Sec, 126 rue Emile Zola, son domicile clandestin, elle fut internée à Fresnes et déportée le 25 mars 1943 cette citation comporte l'attribution de la Croix de guerre avec étoile d'argent».

En fait ces dossiers officiels ne concernent qu'une faible proportion des plaques réellement apposées, proportion cependant difficile à évaluer puisque le premier recensement des plaques de la guerre effectué par le service de la protection historique et esthétique de Paris ne date que du 6 avril 1954 et son responsable, Elie Debidour, précise :

«Je ne puis présenter un recensement complet car de nombreuses plaques ont été apposées sans autorisation de l'Administration et de ce fait se trouvent inconnues de nos services».

1.2. LES PLAQUES HORS INSTITUTION

En effet, de très nombreuses plaques apposées après la guerre l'ont été spontanément, sans demande d'autorisation et sans rituel. On conçoit qu'après des années de vie et de lutte clandestines, le premier réflexe n'ait pas été de soumettre des demandes à l'administration de la Préfecture : les gens ont fait graver une plaque pour les leurs, de leur propre chef, comme ils leur auraient fait un tombeau.

Le contexte politique de l'immédiat après-guerre y est sans doute pour quelque chose, mais peut-être aussi les conditions définies par le décret que j'ai évoqué précédemment : (le cas séparé, en principe, des étrangers, l'appel à un accord parcimonieux d'autorisations, la difficulté pour beaucoup de réunir des témoignages et des preuves).

Ainsi, l'examen des dossiers entre 1944 et 1954 laisse apparaître une très large majorité de demandes ayant trait aux combats de la Libération, les plaques hors institution concernent essentiellement les résistants, le plus souvent les communistes et les étrangers. On les reconnaît aisément à

leur libellé qui n'a rien de l'inscription «succincte et noble» préconisée par le législateur :

Ainsi au 8 rue Louis-Ganne (20ème) :

«A la mémoire de/ François le Bihan/ membre du parti communiste français/ patriote déporté / assassiné par les nazis / le 19 septembre 1942 / à Auschwitz Birkenau.»

Ou au 58 rue des Petites-Ecuries à l'endroit où tomba Maurice Feferman après avoir attaqué à l'explosif l'Hôtel Bahu square Montholon :

«Le 10 mai 1942 en cet endroit / sauvagement abattu / par les balles boches / est tombé glorieusement / pour la France / le FTPF Feferman Maurice / (alias Fifi) / âgé de 21 ans.»

Les FTPF ont souvent leur propre code pour leurs plaques : les formules «soldat sans uniforme des FTPF» et «pour que vive la France» et parfois un médaillon-photo :

C'est par exemple le cas de ces 3 plaques du 10ème :

- au 74 rue du fbg St Denis Bernard Grinbaum, fusillé le 3 avril 1942 à l'âge de 20 ans ;
- au 83 fbg St Denis, Maurice Feld, fusillé le 21 août 1942 à l'âge de 17 ans ;
- 16 rue de Paradis, Georges Tompousky, fusillé le 30 avril 1942 à l'âge de 23 ans.

II. La législation concernant le statut et la protection des plaques

Progressivement les pratiques légales reprennent le dessus et une législation se met en place sans discrimination, quel qu'ait été le mode d'apposition.

2.1. LA PROTECTION DES PLAQUES

a. à partir de 1954, sur décision du Conseil de Paris

Celui-ci prend en charge toutes les plaques : le service des Affaires culturelles (plus précisément le Bureau des Monuments) de la Ville se charge de leur entretien, de leur réfection et remise en état, et de les fleurir lors des fêtes commémoratives.

b. en 1985 est votée une loi (n°85-729, article L 430-4-1) qui complète le code de l'urbanisme concernant la protection des plaques :

lors de la démolition d'un immeuble ou partie d'immeuble support d'une plaque commémorative, celle-ci doit être conservée par le maître d'ouvrage et ensuite réinstallée. En cas de perte ou de destruction de la plaque l'installation d'une nouvelle plaque est à la charge du maître d'ouvrage.

2.2. LES LIMITES DE CE DISPOSITIF

- en principe seules se trouvent relever des Affaires culturelles les plaques placées sur les lieux publics : ce qui exclut celles apposées dans les cours et couloirs d'immeubles ;
- la loi de 1985 ne date que de... 1985, soit bien après qu'un certain nombre d'opérations immobilières aient été entreprises dans Paris et pour lesquelles alors aucune protection particulière n'était prévue ;
- de plus cette loi n'envisage qu'un cas de figure, celui de la démolition : manquent toutes les autres circonstances de disparitions de plaques (du fait d'opérations de ravalement, de rénovation, de réhabilitation, de modification de façades - pour cause d'installation de banques, de cafés, de commerce etc...) ;
- pour qu'elle ait son efficacité, il faudrait que soit vérifiée son application, ce qui est laissé à la vigilance des mairies, qui le plus souvent n'ont pas de personnel pour cette tâche ;
- enfin, en dernière instance, la loi est limitée par l'article 525 du code civil sur la distinction des biens qui fait primer le droit du propriétaire sur son mur d'y apposer ou d'y soustraire ce que bon lui semble ;
- il faut ajouter à ces menaces la destruction par les vandales et le vol par des collectionneurs.

Pour toutes ces raisons, *un grand nombre de plaques disparaissent* qu'il n'est pas facile d'évaluer avec précision.

- parce que le premier relevé prenant en compte toutes les plaques est tardif (1960 ?) ;
- parce que les divers relevés effectués par les mairies pour le Bureau des Monuments de la Ville de Paris, par Michel Hénocq pour les éditions de la Documentation française sur la base des fichiers de la Préfecture de Paris, et par le Secrétariat d'Etat aux Anciens combattants et victimes de guerre ne correspondent pas entre eux.

Pour ma part, en procédant par comparaison de ces listes et en vérifiant sur place dans quelques quartiers seulement, j'ai relevé déjà plusieurs dizaines de disparitions.

En voici quelques exemples :

- au 209 rue Saint-Maur (10^{ème}), pourtant un vieil immeuble (sans aucune trace de rénovation), a disparu cette plaque :

« Dans cette maison ont habité / Tobja Kleszegelski soldat FTPF / fusillé par les Allemands le 11 avril 1944 / à l'âge de 30 ans / Anka Waksberg dite Droszkarz, active / militante de la Résistance / et / Isaac Wolf Goura, héros de la Résistance / morts tous deux en déportation à l'âge de 38 et 56 ans. »

Pour cette plaque une demande officielle avait été déposée en juin 1947 par l'UJRE. Elle contient une présentation de chacun. Ainsi Anka Waksberg : «née en Pologne, en France depuis 1934. Pendant la guerre elle se distingue par son activité contre l'occupant. Arrêtée le 5 juillet 1942. A cette époque Anka dirige une imprimerie clandestine... Avec un grand courage elle supporte les tortures. Déportée le 10 octobre 1942».

Est jointe une lettre pour Bernard Goura fils, né à Paris le 16.07.1927 : (j'ai gardé l'orthographe)

«vers la fin de 1941 Bernard entre en lutte contre la bestialité du nazisme et fait preuve de courage. Le jour même de ses quinze ans le 16 juillet, lors des rafles monstrueuses, ne voulant pas quitter sa mère, il suit son chemin de calvaire. Au vélodrome d'Hiver avec un courage héroïques, il se procure du pain et de l'eau pour secourir les femmes et les enfants (cela grâce à un déguisement). Six jours plus tard, Bernard et sa mère furent dirigés sur Pithiviers et déporté vers les camps de la mort d'où ils ne devaient plus revenir».

- autre exemple : a disparu la plaque du 6 impasse d'Aunay (11^{ème}), également un vieil immeuble sans rénovation :

« ici demeurait / Weinberg Charles / fusillé par les Allemands / le 15 décembre 1941. »

Dans le 13^{ème} aussi de nombreuses plaques ont disparu : les plaques du 67 rue Clisson pour Georges Lachambre FTPF, tué le 27 août 1944, du 44 rue de Tolbiac pour Jean Maurice, fusillé le 4 juillet 1944, passage Vallet pour Peschard mort à Auschwitz ainsi que les

plaques de Saintive et Gervais Givaudini morts eux aussi à Auschwitz, hélas etc.

Si pour certains il reste une trace dans un dossier, ou le souvenir de l'intitulé de la plaque, ou au moins du nom, grâce à un relevé antérieur, pour d'autres la disparition de la plaque signifie l'effacement définitif des mémoires.

Pour donner l'ampleur du phénomène, rien que dans le 12ème arrondissement, ont disparu, sans que l'on ne sache même plus à qui elles étaient dédiées, les plaques apposées au 21 rue Ledru-Rollin, au 1 bd Diderot, 23 bis bd Diderot, au 38 avenue Daumesnil, au 15 avenue de docteur Arnold Netter, au 93 avenue du Général Michel Bizot.

Dans le 20ème, où beaucoup de plaques manquent également, sont actuellement démolis les immeubles du 21 rue Ramponneau et du 21 rue de Tourtille :

le premier avec cette plaque :

«Ici habitait / Louis Wallé / commandant FTPF / membre du parti communiste / fusillé par les nazis / le 6 octobre 1943 / 1907-1943.»

le second avec la plaque :

«Ici vécut / Henri Beckerman / héros de la Résistance / fusillé sous l'occupation / le 16 septembre 1941 à l'âge de 21 ans / pour son action / au service de la France.»

Il serait intéressant de vérifier si ces plaques seront réapposées sur les nouveaux immeubles conformément à la loi.

2.3. LES RECOURS

Peut-on, et dans quelles conditions, faire réapposer de nouvelles plaques en remplacement des plaques disparues, c'est du moins pour moi le sens et la portée pratique que j'ai voulu donner à ce travail.

1. La loi de 1985 permet un recours légal, mais encore faut-il que l'infraction soit constatée, ce qui est laissé, on l'a dit à la vigilance des mairies d'arrondissement. Et, en dernière instance, tout dépend, on l'a dit, de l'accord du nouveau propriétaire.
2. Dans les cas qu'elle ne couvre pas, de loin les plus nombreux, deux cas de figure se présentent :

- les plaques institutionnelles qui permettent de connaître le texte d'origine, le demandeur et atteste de l'autorisation : une démarche peut alors être entreprise par le même demandeur, particulier ou organisation quand ils existent encore, à défaut par un autre qui prend son relais, sous condition toujours de l'indispensable accord du propriétaire, et à la charge financière naturellement du demandeur.
- pour les plaques sans autorisation, c'est comme si elles n'avaient jamais existé. Tout au plus, pourrait-on constituer un dossier mais qui nécessiterait tout un travail de recherche rendu bien difficile par la quantité de temps écoulé.

Au moins, pour celles qui restent et avant qu'à leur tour elles ne disparaissent, faudrait-il concevoir un travail de conservation (photographies, cartes ou autres modalités).

II. Essai d'analyse

En fait j'indiquerai seulement en vrac et sans méthode quelques directions possibles pour montrer la valeur historique des témoignages publics que sont les plaques, sans compter la richesse des dossiers de la Préfecture.

3.1. L'ORIGINE DES DEMANDEURS

- Parmi les premiers et les plus empressés, on ne s'étonnera pas de trouver la préfecture de police et les commissariats, voire les mairies ;
- il y a, on l'a vu, les camarades de groupe : FFI, FTPF, Front national, MLN, les réseaux (comme le réseau Cohors-Asturies qui fait apposer la plaque pour Jean Cavailès au 34 avenue de l'Observatoire, etc. ;
- les syndicats, les partis, le PC surtout dans le 11ème et le 20ème ;
- l'UJRE et son secrétaire Tenenbaum ont déposé des demandes dès 1946 ;
- parfois la demande émane même de simples témoins : ainsi Melle Meyer écrit aux parents de Charles Dupas qu'elle a été témoin de la mort de leur fils le 21 août 1944 et qu'elle s'occupe de réunir un dossier pour qu'une plaque soit apposée face au 161 quai de Valmy.

C'est le cas de toutes les plaques apposées pour des anonymes, ainsi au 48 bd Raspail pour un FFI inconnu.

3.2. LA TOPOGRAPHIE DES PLAQUES

- Le 20ème totalise le plus grand nombre (59 environ actuellement) devant le 13ème (avec 56 plaques) et le 10ème (52), mais cela recouvre des faits très différents : surtout des résistants et parmi eux des résistants étrangers et des communistes dans le 20ème, davantage des combattants de la Libération dans le 13ème, le 5ème et le 6ème.

Il s'agit surtout de plaques individuelles.

- Le 15ème totalise par contre le plus grand nombre de noms (280) parce qu'il y a beaucoup de plaques collectives avec le détail des noms : ainsi ceux des agents du réseau Marc France arrêtés le 10 mars 1943 au 5 rue Edmond Roger.

Les plaques rendent sensible toute une géographie du Paris de la guerre : les actions de la Résistance (les attaques, les imprimeries clandestines comme le service des faux papiers du MLN dont tous les membres sont arrêtés le 18 mai 1944 25, cité des Fleurs, 17ème, au 48 rue du Four, la 1ère réunion clandestine du CNR sous la présidence de Jean Moulin), les lieux d'habitat juif et donc de rafles, les lieux des combats de la Libération, etc...

- Sont évidemment sous-représentés les lieux de torture et les sièges de la Gestapo en dehors des lieux institutionnels comme la prison de la Santé ou à l'emplacement de l'ancienne prison du Cherche-Midi et de celle de la Roquette.

Une seule exception sur un immeuble privé : le 42 rue Bassano dans le 8ème :

«En hommage aux résistants torturés dans cette maison pendant l'occupation 1940-1944.»

Mais a depuis longtemps disparu la plaque du 96 rue Lauriston (qui avait été apposée après la guerre), de sinistre mémoire, dans le 16ème.

3.3. LA CHRONOLOGIE DES PLAQUES

Cette chronologie en dit long sur le travail de la mémoire. L'étude ne peut porter que sur les plaques que l'on peut précisément dater, donc celles pour lesquelles un dossier a été constitué.

- a. On constate que les plus anciennes sont celles liées aux combats de la Libération.

Elles sont demandées à chaud, dès septembre 1944 pour les premières comme celles du Jardin des Tuileries.

Parfois la plaque prend le relais d'une inscription provisoire toute fraîche : ainsi pour la plaque apposée 105 bd St Michel à la mémoire de *Raymond Bonnard*. Elle est demandée par un habitant du 5ème pour remplacer l'inscription à la peinture noire tracée au moment des faits :

Ici le 25 août 1944 Raymond Bonnard âgé de 19 ans, FFI du XVème, a été tué pour notre liberté». La plaque modifie d'ailleurs le libellé en des termes plus officiels : «mort pour notre liberté» devient «*Mort pour la France*».

- b. Les demandes d'autorisation de plaques en mémoire de résistants apparaissent plus tard.

Une des toutes premières est celle demandée en mai 1946 pour Bertie Albrecht au 16 rue de l'Université :

«Ici vécut Bertie Albrecht / héroïne de la Résistance / Compagnon de la Libération / une des fondatrices / du mouvement Combat (MLN) / exécutée à Fresnes le 29 mai 1943 / Hommage des Femmes / de la Libération Nationale».

- c. Mais ce sont les plaques liées à la déportation, surtout celle des Juifs, qui sont demandées le plus récemment (significativement, dans le recensement de certaines mairies de Paris, elles sont encore classées sous la rubrique «Faits de guerre»)

- Jusqu'en 1954, il n'y a qu'une seule plaque : celle apposée le 21 juillet 1946 sur la façade du Vélodrome d'Hiver, 8 bd de Grenelle à la demande de Monsieur Georges Delbos, secrétaire général-adjoint de l'Alliance anti-raciste : on appréciera le vague du libellé et l'erreur monumentale de la date :

«Commémoration du 21 juillet (sic) 1942 où les enfants juifs furent arrachés à leur mère et dirigés sur les camps».

- en 1955 Madame Fernand-Halphen fait apposer une plaque 10-12 rue des Deux Ponts pour rappeler la rafle qui y eut lieu le 22 septembre 1942.
- ce n'est qu'en 1964 qu'une plaque est apposée sur le gymnase Japy dans le 11ème en mémoire des rafles du 20 août 1941 et du 16 juillet 1942.
- seulement encore en 1970 qu'une plaque au 8 rue des Hospitalières St Gervais rappelle :

«165 enfants juifs de cette école / déportés en Allemagne durant / la seconde guerre mondiale / furent exterminés / dans les camps nazis / N'oubliez pas».

- il faut attendre 1979 pour qu'une plaque soit apposée au 32 rue Buffault dans le 9ème :

«En mémoire / de 12.000 enfants juifs / déportés de France entre 1942 et 1944 / arrêtés dans les écoles, / dans leurs foyers et dans les rues, / morts à Auschwitz et ailleurs. / Que leur sacrifice demeure vivant pour tous / et à jamais.»

3.4. LE LIBELLÉ DES PLAQUES

Une véritable bataille de mots, lourde de signification, se livre sur les plaques.

A côté du «Mort pour la France» officiel, on trouve, par exemple dans les libellés que j'ai eu l'occasion de citer, bien d'autres variantes : pour que vive la France, la France Républicaine, pour l'indépendance nationale, etc.

Mais surtout sont intéressantes les variantes sur les responsabilités et les coupables :

- les occupants sont désignés par : les Allemands, les boches, l'occupant nazi, la barbarie nazie, les hitlériens, la Gestapo, etc.

Et ces termes font déjà problème comme le montre la correspondance administrative au sujet de la demande de plaque déposée en 1955 pour la Fondation Halphen au 10-12 rue des Deux-Ponts.

Le libellé proposé était :

«A la mémoire / des 112 habitants / de cette maison / dont 40 petits enfants / déportés et morts / dans les camps allemands / en 1942».

Réponse du cabinet du préfet de la Seine : «bien que le libellé emploie le mot «allemands» et non le mot «nazis» ou «hitlériens» employés habituellement, il ne semble pas qu'il y ait lieu à consultation du Ministère de l'Intérieur. En effet dans la rédaction adoptée par madame Halphen le mot «allemands» est un adjectif qualifiant uniquement les camps, et il se situe exactement dans le temps, en 1942. A ces conditions, il ne semble pas que l'emploi de ce mot puisse être interprété par certaines susceptibilités dans un sens péjoratif, ainsi qu'il en a été pour la statue du général Mangin...».

Phraséologie filandreuse qui provoque la réaction agacée de Paul Naudon, chef du Bureau de la protection historique et esthétique de Paris à la Préfecture : en même temps qu'il signe l'accord, il écrit en marge «D'accord. D'ailleurs le mot «allemands» employé comme adjectif ou substantif, cela ne change rien au fait que ce sont des Allemands et non des Patagons ou des Martiens qui ont commis ces cruautés».

- De rares plaques font mention du rôle du gouvernement de Vichy. Elles sont si rares qu'on pourrait les citer presque toutes :

au 23 rue d'Eupatoria, 20ème :

«André Durand / adjudant FTPF / arrêté par la police de Vichy / et fusillé par les hitlériens».

au 92 rue Pelleport, 20ème :

*«Ici le 13 mai 1944 / notre jeune camarade Billot / âgé de 17 ans / a été assassiné par la Gestapo française»
signé Libération Nord 20ème section.*

Sur les murs de la prisons de la Santé : *«Derrière ces murs / 18 patriotes furent exécutés / sur les ordres d'un gouvernement / au service de l'ennemi»* (suit la liste des noms).

au 23 rue de la Py (20ème)

«Cyrilles Desroches ... sergent FTPF / membre du parti communiste français / mort en déportation à 57 ans / à Bergen-Belsen / victime des dénonciations d'Hitlériens français / Souvenons-nous».

Le cas de Jean-Roger Debrais est intéressant : une première plaque est apposée à la demande de son père dès 1945 au 35 rue d'Anjou dans le 8ème :

«Ici est tombé / en service commandé / Jean-Roger Debrais / lieutenant FTPF / sous les balles des policiers français / de la brigade spéciale / au service de l'ennemi, / le 14 décembre 1943 / l'âge de 20 ans».

En 1971, soit 26 ans après, pour le même Jean-Roger Debrais une plaque est demandée par la section locale des Anciens Combattants de la Résistance pour être apposée au 1 rue Foyatier sur son ancienne école ; mais, selon les termes du courrier administratif, devant les protestations que le libellé de la 1ère plaque avait provoquées, la formule autorisée est devenue, atténuée pour ne pas dire déformée, *«tombé sous les balles de l'ennemi»*.

C'est dire qu'avec le temps, paradoxalement, certaines vérités semblent devenues moins acceptables.

IV. L'enjeu actuel des plaques commémoratives

Les plaques sont encore aujourd'hui un enjeu politique important en raison de leur position particulière, au vu et au su de tous, sur la voie publique.

Elles sont en effet une manière d'écrire ou de réécrire l'Histoire.

4.1. LES NOUVELLES APPPOSITIONS

En fait les appositions, si elles se sont bien sûr ralenties, n'ont jamais cessé :

En 1969, on a vu de nouvelles plaques s'ajouter pour le 25ème anniversaire de la Libération : ainsi 7 dans le 15ème. Au fil des années et de la situation politique, on pourrait commenter bien des cas : ainsi en 1977, Maurice Berlemont, au nom du parti communiste, obtient qu'une plaque soit apposée au 80 bd Mortier (20ème) :

«Jamais un grand / peuple comme le nôtre / ne sera un peuple d'esclaves» / 10 juillet 1940. / Maurice Thorez, Jacques Duclos / Cet appel fut rédigé dans cet immeuble / le 1.1940 par J. Duclos.

Si on en reste aux dix dernières années, qui connaissent de nombreuses demandes, on constate que :

- *les demandeurs* sont surtout la Mairie de Paris, le Secrétariat d'Etat aux Anciens combattants et Victimes de guerre, la FNDIRP, les FFDJF surtout pour des plaques collectives et encore quelques rares particuliers pour des plaques individuelles.

l'objet des plaques :

1. LA RÉSISTANCE

- La Mairie de Paris a fait apposer des plaques qui valorisent certaines familles de la Résistance : Défense de la France, au 68 rue Bonaparte (en 1983), ou le Réseau Saint-Jacques au 8 place Vendôme (1986), ou encore Jean-Pierre Dudraisil, «Résistant des jeunesses chrétiennes combattantes» au 2 rue de Capri dans le 12ème (25 février 1992).
- En hommage encore à la Résistance, les plaques demandées par le SEACVG en 1992 sur le Pont des Arts pour le 50ème anniversaire de la naissance des éditions de Minuit et du mouvement «Ceux de la Résistance».

2. LA DÉPORTATION

De loin les plus nombreuses dans les nouvelles plaques comme pour compenser le retard en la matière :

- en 1984 à la demande du SEACVG : la plaque de l'Hôtel Lutétia pour le 40ème anniversaire du retour des déportés ;
- en 1988, à la demande de la Mairie de Paris, une plaque est apposée à la mémoire des habitants du 3ème arrondissement au 14 rue de Bretagne :

«Ici, le 16 juillet 1942, furent incarcérés / avant d'être transférés au vélodrome d'Hiver / puis déportés dans des camps d'extermination nazis / des hommes, des femmes et des enfants juifs / du 3ème arrondissement».

- en 1988 aussi à la demande de la section du 12ème arrondissement de la FNDIRP, une plaque au 72 rue Claude Decaen (12è) *«En hommage aux 155 habitants de cet immeuble, hommes, femmes, enfants juifs, victimes de la barbarie nazie, morts en déportation. Souvenez-vous».*

- en 1989 la plaque de la gare d'Orsay, à la demande du SEACVG :

«entre avril et août 1945 un grand nombre de rescapés des camps de prisonniers de guerre, des camps de concentration, des camps de travail forcé, tous victimes du nazisme, furent à leur tour accueillis dans la gare d'Orsay, le plus important centre français de rapatriement».

- La FFDJF a inauguré le 3 avril 1992 dans le hall de la Gare de l'Est une plaque à la mémoire des déportés juifs qui rappelle, en complément à la plaque «aux patriotes français» déjà en place à la gare, le caractère spécifique de la déportation juive.

- La FFDJF a aussi fait une demande pour qu'une nouvelle plaque soit apposée sur le gymnase Japy en complément de celle qui y figure déjà et qui avait «oublié» la première rafle, celle du 14 mai 1941.

IL EST INTÉRESSANT DE COMPARER LES TERMES DES LIBELLÉS

1ère plaque (1964) :

«A la mémoire / des enfants, des femmes et des hommes / du XIème arrondissement / rassemblés par milliers / le 20 août 1941 / ainsi que / le 16 juillet 1942 / et dont la destination / a été / le camp d'extermination / d'Auschwitz / en raison de leur confession israélite».

2ème plaque (en instance de traitement) :

«A la mémoire / des 3710 hommes arrêtés / par la police de Vichy et par l'occupant nazi / le 14 mai 1941 dans l'agglomération parisienne / et dont plus de 600 habitants du 11ème arrondissement / furent rassemblés en ce lieu / ils furent tous internés dans les camps du Loiret / avant d'être déportés et assassinés à Auschwitz / pour le seul fait d'être juifs / Passant, recueille-toi».

4.2. LES MODIFICATIONS DE LIBELLÉ

Dans l'exemple précédent on a vu que la nouveauté n'était pas que dans l'information supplémentaire qu'apportait la nouvelle plaque mais dans le choix des termes utilisés (précision des chiffres, rôle du gouvernement de Vichy, mention de camp français, et le mot de *juif* à la place de *confession israélite*).

La Mairie de Paris a de son côté pris l'initiative suivante : celle de remplacer le terme de *boches* par celui de *nazis* sur toutes les plaques où il figure, progressivement au fur et à mesure de leur dépose pour réfection. Ceci a déjà été fait pour un certain nombre d'entre elles.

Pour conclure, je dirai qu'il n'y a pas que les témoins vivants qui disparaissent progressivement. Les pierres aussi qu'on croyait pouvoir durer plus que les hommes et auxquelles on avait confié l'espoir du souvenir et de la mémoire : combien d'entre elles interpellent *Souvenons-nous, N'oubliez pas*.

Quelques noms arrachés à l'oubli qui devaient témoigner pour tous les autres.

Au-delà de leur charge émotive, je pense que ces plaques ont aussi une valeur historique et à ce titre méritent d'être préservées et protégées, voire même remplacées pour celles qui ont disparu : elles sont un peu comme des archives à ciel ouvert, l'inscription publique dans la ville de son histoire et de sa mémoire.

Josette ZARKA
Professeur de
Psychologie sociale -
Université Paris X
(France)

Les effets déstabilisateurs des témoignages à la vidéo : leurs aspects anxiogènes et/ou reconstituants¹ (*)

Préalable

Je tiens à souligner que les entretiens analysés pour cette étude furent réalisés entre novembre 1989 et juin 1992.

Depuis lors le contexte a changé. Tout le bruit autour de le Déportation (articles de Presse, émissions et de télévision, films, commémorations et cérémonies des cinquantenaires) résonne sans doute sur les témoignages en affectant peut-être davantage leur forme que leur contenu.

1. Je tiens à remercier tous les témoins et à rendre hommage à leur courage d'avoir pris la parole devant une caméra. Mes remerciements aussi à l'équipe de «Témoignage pour mémoire» qui m'a autorisée à utiliser ses documents et ma soutenue dans cette entreprise.

Les analyses que je présente ici n'en restent pas donc moins d'actualité.

² Ils n'ont rien à voir avec une évaluation ou un diagnostic de la personne ni avec les effets à long terme du témoignage. Rien ne m'autorise à préjuger de ces effets.

Toutefois une comparaison entre les récits recueillis à différentes époques me paraît s'imposer. Je crois aussi à la nécessité d'un débat sur les procédés mis en oeuvre pour «mobiliser» les témoins et d'une réflexion sur les méthodes de conduite et d'analyse des entretiens afin de mieux connaître les «effets de la médiatisation».

(*) Communication prononcée le 26 novembre 1992 à la Commission «Aspects Psychologiques» (Président de séance : Docteur N. Dopchie - Psychiatre.)

Mes objectifs sont essentiellement mais pas exclusivement descriptifs.² Je suis partie de l'idée que l'enregistrement à la vidéo est en général *déstabilisateur* (du moins au début, la situation est analogue à celle où l'on pousse quelqu'un qui ne pouvant reculer est bien obligé de se rattraper comme il le peut). J'ai donc analysé les aspects anxiogènes et/ou reconstituants du discours durant le temps de l'enregistre-

ment. Comment l'anxiété ou sa résorption se manifeste-t-elle au cours du récit ?

Je vais présenter une typologie des témoignages des survivants Juifs des camps Nazis recueillis selon la méthode des récits de vie et enregistrés à la vidéo. Sur les 60 récits que j'ai étudiés en France, j'en ai retenus 30 : 10 sont illustratifs de phénomènes de stabilisation, 10 de déstabilisation et enfin 10 présentent des hauts et des bas.

Je suis partie des idées suivantes :

1. La vidéo crée, je l'ai dit, une situation déstabilisante sinon paradoxale.
2. Le principe de *déshumanisation* constitutif du fonctionnement des camps est lui-même paradoxal.
3. Une situation actuellement *paradoxale* interpelle des situations antérieurement vécues comme paradoxales.

J'en viens à mon présupposé de base.

4. L'enregistrement d'un témoignage sur les camps, à la vidéo constitue l'un des meilleurs révélateurs de l'existence de sentiments de déshumanisation ou de leur absence.

I. Expérience concentrationnaire, cauchemar et vidéo

1- LA POSITION DU TÉMOIN

Les nécessités de tout témoignage sont «stressantes» car le témoignage appartient au domaine public et nécessite une personnalisation des propos énoncés.

Le témoin se place à deux niveaux : celui de son expérience personnelle et en tant que telle *Unique* et celui de l'observation d'un phénomène extérieur. Il y a donc la double exigence d'un discours à la fois social et privé.

Pour être fidèle, un témoignage requiert une certaine spontanéité, mais pour être compréhensible (et crédible), il faut qu'il soit «construit» donc partiellement contrôlé. Les attentes relatives à cette «libre expression contrôlée» correspondent à une sollicitation paradoxale.

2- EXPÉRIENCE CONCENTRATIONNAIRE ET CAUCHEMAR

Les cauchemars comptent parmi les séquelles les plus répandues de la déportation. Cependant, il ne s'agit pas des cauchemars du tout venant, qui soulagé au réveil peut s'exclamer «ça n'était qu'un cauchemar». Le cauchemar du survivant est de se retrouver au camp, d'être replongé dans une *réalité* qu'il a trop connue. Cette réalité présente des analogies avec les cauchemars des dormeurs ordinaires, notamment par son caractère *irréel*.

Pour tous, la déportation correspond à une réalité *cauchemardesque*. Le mot cauchemar peut s'entendre comme désignant le caractère angoissant, effrayant, oppressant d'une situation dont il dénote l'horreur, mais il peut s'entendre aussi dans son *sens littéral*. Des survivants ont vécu certains épisodes de leur déportation comme de *véritables cauchemars* c'est-à-dire dans l'épouvante et avec un sentiment de *réelle irréalité*. Comme le rêve, le cauchemar est le lieu de la suspension de tout jugement, le lieu par excellence *de l'absurdité*, le lieu où tout peut advenir, et la résidence privilégiée des contraires.

Dans le cauchemar, les activités supérieures de la personne ou «processus secondaires» (intelligence et conscience Morale) sont abolis au profit du bouillonnement archaïque, des «processus primaires» ou inconscients qui défient toute logique.

Dans un univers irrationnel et absurde où règnent la fantaisie morbide, et le chaos, chacun risque en réponse à cette folie collective concertée, de vivre *réellement* un cauchemar.

Quand toutes les normes et tous les repères habituels ont disparu, comment distinguer ce qui est réel et ce qui ne l'est pas ?

Quand on ne le peut plus, c'est un *vrai* cauchemar à l'état de veille.

3- RÉALITÉ CAUCHEMARDESQUE HOMÉOSTASIE ET RÉCITS

Le projet de témoigner provoque, je le répète, la résurgence d'une *réalité cauchemardesque*. Il arrive d'ailleurs que des témoins fassent des cauchemars avant de venir.

Dans un autre travail, j'ai déjà défendu l'idée que les contraintes de l'enregistrement précipitaient le témoin dans

une «double réalité contrôlée» le phénomène de *double réalité*¹ se produit quand le passé fait irruption de manière inattendue dans le présent. L'indifférenciation du temps et de l'espace (impression d'être ici et là bas, avant et maintenant) qui correspond à une perte momentanée d'équilibre renvoie aux mêmes processus et a les mêmes effets que le cauchemar (incohérence et épouvante).

¹ cf les travaux de Mme J. Kestemberg.

Les exigences du témoignage à la vidéo invitent, j'insiste à être devant la caméra et ailleurs : à être dans son cauchemar sans y être vraiment, (sinon, comme le dit J.M. Chaumont, l'interview serait une véritable torture). En racontant son passé, en le revivant délibérément et partiellement on le subit moins ; on devient, selon une idée chère à l'école de Palo-Alto, «actif -par rapport au symptôme. Cette incitation (paradoxale) à une double- réalité concertée» rompt un certain équilibre et cette rupture elle-même s'inscrit dans la dynamique du témoignage.

Je suis partie de la définition la plus simple de la stabilité qui rejoint la notion d'Homéostasie «l'équilibre stable est, selon le petit Larousse, l'état d'un corps qui dérangé de sa position y revient de lui-même» le mot stable est voisin de durable, assuré et ferme. La stabilité ne renvoie pas à l'idée d'immobilité mais plutôt à celle d'un équilibre «quasi stationnaire» selon l'expression de K. Lewin et que figure l'image d'un balancier en oscillation constante.

A la suite d'un déséquilibre, on peut constater soit une restabilisation progressive en fonction d'un certain *continuum*, soit une rupture, une secousse qui crée des *discontinuités*. Dans le 1er cas, il y aurait une sorte de courbe ascendante avec de légères oscillations, dans le second, il y a chute ; et alors, ou bien il se reforme une ligne brisée, ou bien le niveau se maintient vers le bas sans reconstituer un nouvel axe.

Sur le plan des témoignages cela se traduit par :

- A. Un récit *évolutif*.
- B. Un récit *entravé* : la prise de parole est perturbée (soit on piétine, soit on demeure dans l'inessentiel ou le non significatif).
- C. Un récit en dents de scie avec des hauts et des bas.

II. LES RÉCITS ÉVOLUTIFS

Le groupe se compose de 6 femmes (dont deux résistantes) et 4 hommes (dont un résistant). La plupart sont émus, parfois impressionnés de parler devant une caméra. Ils sont tous *très* motivés. Chacun sait que les témoignages sont nécessaires à établir/maintenir la *vérité* sur les camps, et que chacun à son échelle peut contribuer à cette entreprise. Chacun donc étant bien conscient de la *responsabilité* qui lui incombe tient à ne pas se laisser décontenancer par la situation.

Certains d'ailleurs ont préparé des notes écrites afin de pouvoir mieux relater ce qui leur paraît essentiel. Dès le départ, chacun donc est bien décidé à garder son *sang froid* pour pouvoir accomplir le mieux possible son devoir.

A cet effet, on se raccroche à des contenus gratifiants. Les résistants et plus particulièrement ceux qui étaient restés avec leurs camarades au camp, peuvent davantage que les autres se référer à des souvenirs «héroïques».

Cependant, le courage au camp ne se manifeste guère par des actions héroïques au sens noble mais par la capacité de supporter les horreurs quotidiennes.

Une résistante très impressionnée par le courage d'une «Grande Dame» de Ravensbrück qui avait osé répondre dignement à un garde raconte comment cette femme avait supporté pendant des mois l'épuisement et le dégoût de nettoyer à longueur de journée des fosses d'aisance. L'exemple de cette femme littéralement au bout de ses forces physiques, mais pas accablée moralement, avait été d'un grand secours pour ses compagnes.

Le souvenir de tels épisodes déclenche dans l'entretien des *émotions* positives permettant de mieux tolérer ensuite l'apparition de souvenirs atroces, le fait de ne pas succomber physiquement pouvait à lui seul représenter un acte discret *de résistance*, une forme d'héroïsme au quotidien. L'évocation de sa lutte au jour le jour pour survivre correspond dans le cours du récit à un *moment de «dégagement»* grâce auquel l'équilibre se retrouve de lui-même.

Ces «émotions positives» parfaitement compatibles avec le contrôle de soi assurent une *meilleure maîtrise de la situation présente*, mais il ne faudrait pas cependant réduire l'émotion positive à un simple soulagement.

Des souvenirs pénibles peuvent déclencher des émotions positives se manifestant par des larmes, de la colère, une certaine anxiété, etc... L'émotion positive correspond à ce que Lagache appelait «un mécanisme de dégagement» (et non de défense).

C'est-à-dire qu'un sujet retrouve des forces vives au prix d'une insatisfaction, d'un accroissement de tension. Les souvenirs où la dignité a été préservée (la sienne ou celle d'un(e) autre) sont évidemment très positifs et «positivants». Cependant l'évocation d'autres souvenirs beaucoup plus pénibles épisodes douloureux voire dramatiques peuvent l'être aussi.

Une femme déclare qu'à partir du moment où elle avait appris la mort de ses parents, elle ne pensait qu'à se suicider. Elle ajoute ensuite que la disparition de son mari quelques mois auparavant l'avait déjà plongée dans le plus profond désespoir. Elle avait, dit-elle perdu toute raison de vivre et pourtant sans comprendre pourquoi elle n'arrivait pas à mettre fin à ses jours.

Elle raconte par ailleurs comment ses camarades l'avaient aidée dans un travail dont elle n'aurait jamais pu venir à bout et qui l'aurait tuée si elle l'avait poursuivi seule. Elle réalise rétrospectivement que la générosité de ses camarades l'avait détournée de ses funestes projets. D'une part le déroulement du récit lui permet de mettre de l'ordre dans ses souvenirs et d'autre par l'extériorisation de ses sentiments actuels un peu confus et mêlés (tristesse, gratitude, gêne ou honte de sa propre faiblesse) éclairent d'un jour nouveau son vécu de jadis.

Les scènes étaient parfois *trop fortes* pour que les sujets aient le loisir (oserai-je dire !) de se rendre compte de ce qu'ils éprouvaient. L'émotion actuelle aide à percevoir, à différencier ce qui avait été vécu de manière indifférenciée. Ainsi *réalise-t-on* mieux ce qui était arrivé.

Il y a un «*effet cumulatif*» dans la dynamique du récit : un souvenir en appelle un autre et la possibilité de neutraliser une crainte se propage à d'autres craintes. Le témoin de plus en plus motivé à affronter son passé retrouve des souvenirs jusque là écartés. Une autre *forme d'émotion positive* se rencontre dans la manifestation *délibérée* d'une violence autrefois *étouffée*.

En évoquant l'arrestation de sa petite soeur, une femme, dont toute la famille a été déportée, *éclate* en sanglots. Elle sanglote de *désespoir et de colère confondus*.

Après tant d'années, elle peut enfin clamer combien ces événements l'ont marquée et lui ont gâché toute sa vie. En «exposant» publiquement sa douleur encore intacte elle apporte une *preuve tangible* des méfaits des persécutions. On est là au coeur même du témoignage ; en criant désespérément son indignation, cette femme *offre* son expérience personnelle, ses sentiments les plus profonds comme *tribut à la mémoire collective*.

En laissant *éclater* sa colère devant la caméra, elle ne revit pas vraiment le passé, elle lui confère *une réalité* et lui notifie un *sens* qui paradoxalement dépasse sa seule expérience personnelle.

Un témoin qui livre ainsi ses émotions ne se «confesse» pas, il *offre* des souvenirs qu'il cherche à *faire partager* afin que l'événement puisse *résonner* chez celui/ceux qui le reçoivent. Si le témoignage est effectivement enregistré et reçu comme un *don*, je dirais même comme *un don exceptionnel*, le témoin de plus en plus motivé à poursuivre, va voir *ses exigences de vérité* s'accroître (en dépit parfois de son attachement à ses groupes d'appartenance).

Un ancien résistant auparavant officier dans l'armée française estime qu'il est de son devoir de patriote sincère mais blessé de dénoncer les trahisons de la police française.

Un Juif très religieux se sentira lui aussi poussé par sa conscience à relater certains épisodes peu honorables *pour le judaïsme* de la vie à Drancy. Il raconte par exemple qu'il avait connu dans son wagon un jeune homme qui n'aurait pas dû s'y trouver. Son nom ne figurait pas sur la liste initiale des gens de ce convoi, il y fut inscrit au dernier moment à la place de quelqu'un bénéficiant des «faveurs» de l'encadrement. Ce jeune homme fut exécuté peu après son arrivée à Auschwitz et notre témoin déclare solennellement que ce jeune homme, victime de la lâcheté de l'un des siens était mort à la place d'un autre (cela lui fait encore mal).

Une résistante révèle la trahison d'une de ses compagnes qui avait entraîné l'arrestation de plusieurs autres résistants. Je pourrais multiplier les exemples de récits qui ne sont pas «bons à dire» (ni à entendre). Ils correspondent néan-

moins à une *exigence de vérité* et de rigueur qui accrédite la fiabilité de l'ensemble du témoignage.

En résumé :

Ces récits sont exemplaires des phénomènes d'auto-régulation.

Les témoins, au départ très motivés, le deviennent de plus en plus. La vidéo qui garantit la pérennité de leurs témoignages les rassure et les stimule. Leur souci de *fidélité* qui les avaient initialement *déstabilisés* va paradoxalement leur permettre chemin faisant de se *restituer*.

Le fait qu'ils aient résisté aux forces de destruction stipule que *l'on peut* survivre à la destruction la plus barbare. C'est peut-être là le sens de leur «*Mission/Transmission*». S'ils témoignent, tous les autres n'auront pas péri pour rien.

Ils *donnent* leur témoignage comme auparavant, ils *faisaient acte de résistance*. La vidéo officialise cet *acte de Mémoire* : leur témoignage confère une *réalité* à leur expérience concentrationnaire et devient ainsi *reconstituant*.

III. Les récits entravés

Cette rubrique regroupe trois sortes de récits : les récits rigides, les récits «*débridés*» et enfin les récits hyperrationnels ou rationalisés.

1. LES RÉCITS RIGIDES (2 FEMMES ET 1 HOMME)

Le débit est *lent*. Les propos souvent *inaudibles* demeurent sur un plan très général. On se réfère plutôt à l'expérience des autres qu'à la sienne. Bref tout dénote *l'évitement*, le désir de ne pas s'impliquer, de ne laisser paraître *aucune* émotion.

Les deux femmes avaient été arrêtées et sans doute torturées pour faits de résistance. Elles étaient bien placées pour témoigner que des Juifs avaient participé à la résistance. Elles étaient venues dans ce but, cependant malgré la consistance de leurs motivations, elles n'avaient pas pu vaincre leur peur de parler. A la moindre question, elles se dérobaient ou se refermaient complètement.

L'analogie avec l'interrogatoire est pourrait-on dire «*frappante*». Il en est de même pour le 3ème témoin qui après

avoir décrit la séparation à la descente du train, avec sa jeune épouse et son bébé de 15 mois, ne peut *plus rien dire*.

Ces témoins pourtant profondément convaincus de l'utilité de leur témoignage n'étaient pas venus de leur propre chef, mais poussés par leur entourage, et *contraints et forcés* par leurs sentiments du devoir envers la communauté, mais ils n'étaient *pas prêts intérieurement* à parler.

La perspective de témoigner avait sans doute ravivé une *angoisse massive*, une peur panique et archaïque d'être littéralement débordé, un effroi analogue à celui d'un dormeur aux prises avec un cauchemar terrifiant et qui ne parvient pas à se réveiller pour le rompre. On ne peut *que refuser* une telle situation. Le *NON* garant de leur survie psychique fut à l'époque leur seul moyen de *résister*.

La vidéo crée une situation *impossible* ; parler c'est trahir(se trahir), mais ne pas parler devient en l'occurrence *une trahison*, par rapport à nos objectifs communs. Pour échapper au déséquilibre, on se réfugie dans l'immobilité totale, dans la rigidité et la pauvreté d'un discours apparemment détaché.

Dans la rubrique précédente, la résistance avait pris une forme *active* et ici elle prend la forme la plus *passive* possible, celle du *NON* clair, direct et définitif.

2. LES RÉCITS DÉBRIDÉS (2 HOMMES ET 1 FEMME)

A la différence des cas précédents où les scènes les plus inoffensives, où les émotions les plus discrètes sont *étouffées*, il ne s'exerce ici *aucun contrôle* des propos, *aucune maîtrise des affects*. Entraîné par le flot de ses souvenirs, le témoin ne parvient pas à les endiguer. Le récit décousu procède par association libre, les images se télescopent et le langage est tantôt recherché tantôt cru.

Les références littéraires ou bibliques sont fréquentes. On relève aussi des *bizarries* et de véritables confidences personnelles (quelqu'un par exemple raconte son chagrin d'avoir appris que son grand père avait une maîtresse). A la différence des précédents, ils sont désireux de parler mais comme eux, *ils ne sont pas prêts intérieurement* à témoigner. Leur désir relèverait davantage d'un besoin thérapeutique que d'une volonté de participer à une mémoire collective.

Ils cherchent désespérément à communiquer l'horreur qu'ils ont connue sans que rien ne puisse les aider à struc-

turer leur récit. Les images défilent comme dans une présentation de diapositives mais ils ne parviennent pas à les commenter ni parfois à les localiser. Cette juxtaposition de souvenirs terrifiants s'apparente à des phénomènes *quasi hallucinatoires*. Ils ne disent pas l'horreur, ils *montrent les horreurs* qui les envahissent et dont apparemment ils ne peuvent venir à bout. Le récit débridé apparaît *sans limite* et donc *interminable*. Les 3 personnes qui figurent sous cette rubrique ont connu un traumatisme considérable lors de la séparation avec *leur mère*.

Les deux hommes adolescents à l'époque (15 et 16 ans) ont vu leur mère *qui ne voulait pas les quitter féroce*ment battue par des S.S. L'un d'eux déclare qu'elle «fut traînée dans la boue et dans le sang». Le récit de leur passé met ces sujets face à un *abîme*. Il les replonge dans ce que l'on peut considérer comme un *traumatisme fondamental* sous l'emprise duquel ils ont vécu toute leur déportation.

Je suppose que tout a dû se jouer chez ces adolescents autour de *l'impuissance/abandon*. Totale^{ment} *démunis* devant cette scène, ils le sont peut-être restés durant les autres scènes d'horreurs auxquelles ils *s'abandonnent sans défense*. L'absence totale de contrôle du récit traduirait le *relâchement* de leurs défenses lors de leur déportation dont ils revivent certaines scènes en les hallucinant presque.

Cette incapacité de se distancier dénote un phénomène de *double réalité*. Ils sont ici et là-bas, dans le présent et dans le passé : comme dans un cauchemar. Il y a indistinction dans le temps et dans l'espace.

Je fais l'hypothèse d'une sérieuse perte du sentiment d'identité à l'époque. Cependant, le *non sens* de leur récit réfractaire, je le crois, le *non sens* de la réalité concentrationnaire, qu'il révèle de la manière la plus directe, la plus crue. J'ose ajouter que leur incapacité momentanée à trouver un fil, à mentaliser, à élaborer, à «construire un récit» témoigne de leur *indicible vécu de la déshumanisation*.

Presque tous les déportés font état de leurs sentiments de déshumanisation. Après avoir déclaré qu'ils n'étaient plus des humains, la plupart d'entre-eux ajoutent qu'ils ne pouvaient plus sentir ni penser. En convenant du paradoxe, ils le défient et ainsi ils l'annulent. Celui qui affirme qu'il n'était pas un être humain, l'est forcément et demeure dans le *dicible*.

² peut-être est-ce la seule façon de rendre compte de l'indicible.

Ceux qui «expulsent» des images ou des épisodes morcelés livrent «l'*Horreur en vrac*». Ils la communiquent, certes mais sur un mode archaïque.²

L'incohérence de leur propos ne manifeste pas l'incohérence de leur personne mais celle des *situations rencontrées*. Ces gens d'ailleurs ne sont pas fous du tout. Ils ont mené jusqu'à présent une vie socio-professionnelle normale.

Ils ne parviennent pas à mettre leur expérience en mots dans un récit construit, non parce qu'ils manquent du vocabulaire pertinent mais, parce que la déshumanisation frappe aussi et d'abord le langage (celui qui ne se sent pas humain ne peut parler).

Si quelque chose de l'ordre de la déshumanisation est réveillé chez ceux qui ont subi un traumatisme de base, leur récit ne peut être que «débridé» c'est-à-dire conforme à la manière dont l'enfer les a pénétrés

3. LES RÉCITS HYPERRATIONNELS ET/OU RATIONALISÉS (3 HOMMES ET UNE FEMME)

Ces récits présentent de nombreuses analogies avec la rubrique «rigide». Les témoins apparemment plus à l'aise racontent leur histoire de manière très distanciée, comme si elle était arrivée à quelqu'un d'autre. Ils demeurent assez «extérieurs» à leurs propres paroles.

Ils digressent ou généralisent comme s'ils faisaient une leçon sur la déportation. Ils disent l'horreur et s'arrangent pour ne rien ressentir. En tout cas, ils ne laissent filtrer que peu d'émotions. Ils donnent parfois l'impression d'être dans la «fiction». Ce genre de rationalisation/reconstruction est peut-être une réaction à une grande peur d'être débordé et envahi par des souvenirs terrifiants que l'on préfère étouffer.

La question des motivations reste ici fort obscure. Peut-être veut-on défendre une image de soi ; peut-être veut-on se faire «mousser», peut-être veut-on se dédouaner d'appartenances idéologiques révolues ? En tout cas le désir de témoigner en tant que tel apparaît faiblement.

L'interdit qui plane sur le moindre souvenir aurait un effet cumulatif mais inverse de celui que nous avons rencontré dans les récits «évolutifs». Ici tout se passe comme si une crainte pouvait en éveiller une autre plus archaïque. Dans

ces témoignages «à minima», on refuse d'entrer dans le cauchemar sans toutefois se paralyser.

Oserai-je conclure en avouant que je n'ai pas encore bien compris la raison d'être de ces récits.

IV. Les récits en dents de scie

Comme l'intitulé l'indique, le déroulement présente des hauts et des bas. En dehors de cet aspect, il est difficile de généraliser ou même de dégager des facteurs communs. C'est la rubrique la plus hétérogène.

J'ai regroupé des textes qui à la différence des précédents ne présentent pas de caractéristiques spécifiques. J'en ai retenu 10 mais sur l'ensemble du corpus, ils sont les plus nombreux.

On trouve exactement les mêmes processus que ceux analysés précédemment, mais à un moindre degré et de manière plus ponctuelle à un (des) moment(s) de l'entretien. On rencontre donc en alternance des phénomènes d'auto-régulation des débordements, des refus rigides sur certains points et des séquences «rationalisées».

Les sujets ont répondu positivement à notre requête mais la demande ne vient pas d'eux. Ils désirent vivement témoigner mais gardent de fortes craintes de rouvrir des blessures encore mal cicatrisées. Ils sont donc plutôt *ambivalents*. La présence de la vidéo renforce cette ambivalence. Ils sont doublement inquiets : ils ont peur de *se souvenir* et *peur de ne pas se souvenir*.

Naturellement, plus leur désir de témoigner grandit, plus leurs craintes s'amplifient. Compte tenu de cette ambivalence, le rôle de l'interviewer est bien plus important que les rubriques précédentes. Ce rôle se définit moins par ses techniques ou méthodes d'intervention que par son attitude intérieure.

Cette ambivalence dénote que le sujet est *prêt à témoigner*, mais qu'il (elle) a néanmoins besoin d'une intervention extérieure pour se *restituer*.

Il n'appartient pas à l'interviewer de rassurer artificiellement le sujet, mais de le *soutenir* par sa *présence* et surtout par *l'intérêt* qu'il prend à ce qui est dit et par la *considération* qu'il porte à son passé.

³ L'inimaginable se voyait dans ses gestes d'impuissance, dans son visage crispé par la nécessité de communiquer et la conviction qu'on ne pourrait pas la comprendre. De mon côté, je savais que je pouvais dans une certaine mesure imaginer mais que je ne pourrais jamais *vraiment réaliser* ce qu'elle avait vécu.

Une femme déportée à 14 ans ne peut au début de l'entretien que dire : «combien c'est inimaginable, impensable, impossible à raconter». Elle le répète inlassablement jusqu'au moment où j'abonde dans son sens.

Alors le récit démarre ³ «il est inimaginable qu'une petite jeune fille de 14 ans passe, dit-elle, du monde de *l'insouciance* à celui de *la mort*».

Elle est alors assaillie par une série de souvenirs presque oubliés, «où elle chariait des cadavres et creusait des fosses destinées à les brûler».

Elle réagissait, dit-elle, comme un automate sans aucune conscience de ce qui se passait «elle n'était plus là». Un témoin ambivalent sait au départ ce qu'il veut dire mais il pressent aussi que ses propos peuvent l'entraîner malgré lui dans le cauchemar. Une *part d'imprévisible* existe toujours dans un récit sur la déportation.

L'interviewer de son côté se retrouve à chaque récit (ou presque) devant *l'inconnu*. Même s'il y a eu une pré-interview, on ne sait jamais jusqu'où le témoin peut aller. Jusqu'où l'humain peut-il aller ? Maintenir cette question *ouverte* lui permet à son tour de tolérer, d'accepter les paradoxes de la vidéo. «Parlez librement mais surtout contrôlez-vous». Donc de ne pas privilégier un versant (contrôle ou spontanéité) au détriment de l'autre, et de laisser le sujet trouver son propre rythme et de le *soutenir*.⁴ quand il poursuit son récit comme on le sait d'un cauchemar. A certains moments, il sera débordé, comme dans les récits débridés, extérieur et distancié comme dans les récits rigides ou rationalisés, pour pouvoir parfois se restabiliser lui-même. C'est à ce prix qu'il arrive à contrôler et à dépasser le phénomène de «double réalité».

⁴ Et intervenir à bon escient c'est-à-dire respecter ses craintes et renforcer le cas échéant le positif.

Une femme visiblement très angoissée insiste pour s'expliquer avant l'enregistrement. Elle dessine le plan du camp et se perd dans des détails ; elle *réprime* ainsi ses souvenirs et ses affects. Après quoi lors de l'enregistrement elle *explose* littéralement en évoquant toutes ses souffrances physiques : tout son récit est une alternance continue entre *l'explosion* et *la répression*. Pour des raisons matérielles nous fûmes obligés d'arrêter l'interview. Elle insista pour revenir car elle n'avait pas terminé.

A la seconde entrevue, elle n'explose plus, ne réprime plus, elle raconte exactement les mêmes scènes en ajoutant

certains épisodes : elle avait été sélectionnée et se trouvait dans le camion quand par hasard un S.S. l'en fit sortir. Elle raconte encore un autre épisode du même ordre : malade du typhus, elle avait échappé de justesse à une sélection. Dans les deux scènes, elle se *voyait*, se *sentait déjà morte*.

A la différence de la première entrevue, elle parvient à parler calmement et de façon contenue : peut-être parce qu'elle avait pu exprimer l'essentiel à savoir son « vécu de la déshumanisation ». Le discours s'avère dès lors reconstituant.

Parler vrai ici n'a pas la connotation morale rencontrée dans les récits dits évolutifs. Parler *vrai* quand on est ambivalent, c'est parler *fou*, comme dans les récits débridés, c'est oser aller au fin fond du cauchemar, c'est oser penser et sentir ce que ces deux femmes avaient enfin pu dire : « *quand j'étais morte* ».

Je suppose que l'apparition de tels épisodes n'est possible que quand l'interviewer est lui (elle)-même suffisamment dégagé(e) des règles de la pensée commune et des normes des communications conventionnelles.

Quand l'interviewer est prêt à entendre le *pire*, le sujet peut (se) retourner vers cet autre monde. Ce monde « *dé-normalisé* » que fut le camp et *brisé l'interdit* de se souvenir. Une écoute « *dé-normalisée* » fonctionne comme une *incitation paradoxale* : « Permettez-vous de *transgresser* ». Cette autorisation à la transgression, à savoir penser et dire jusqu'où l'humain peut aller accréditer le *parler « fou »* qui marque le courage et la dignité de tels témoignages.

A l'inverse de ce qui se passe dans les « récits débridés » quand un sujet ambivalent parvient à dire la « déshumanisation » en même temps qu'il la ressent comme un *flash*, son vécu paradoxal s'estompe exactement comme dans le récit d'un cauchemar que l'on revit différemment en le racontant.

Je pense que l'état d'esprit de l'interviewer ne suffit pas pour « *dé-normaliser* » les modes de communication. Le contexte global de l'enregistrement peut ou non s'y prêter. La vidéo a un caractère inhabituel, parfois insolite et en même temps conventionnel. Quand ce caractère lui aussi contradictoire est préservé, la communication peut se « *dé-normaliser* ».

Pour résumer, je dirais que : certains témoins n'ont peut être pas connu la déshumanisation. En tout cas, il n'en

reste pas de trace dans les récits dits «évolutifs». Ils ont vécu un cauchemar certes mais sur le registre du dicible ou bien le paradoxe s'est-il estompé ? D'autres en revanche ne sont pas sortis de l'indicible cauchemar qui les empêche d'élaborer leur récit.

D'autres enfin parviennent à communiquer ce qu'ils vivaient comme un indicible à condition que l'on puisse recevoir leur récit hors de toute écoute «réductionniste» c'est-à-dire le recevoir avec toute sa force de vérité et aussi de folie. Je termine sur un souhait : que l'on puisse accueillir les témoignages quels qu'ils soient comme un DON afin que les sujets ne se sentent pas, comme l'estime R. Waintrater, expropriés de leur passé.

Inhoud van Handelingen I

De nazi-misdaden en volkerenmoorden in de geschiedenis en de herinnering

*Internationaal Congres
Brussel, 23-27 november 1992*

Paul HALTER: *Woord vooraf*

Nathalie HEINICH: *Récits de rescapées: le roman comme témoignage* (Commissie 'Literatuur')

Yannis THANASSEKOS: *Positivismisme historique et travail de la mémoire. Les récits et les témoignages des survivants comme source historique* (Commissie 'Geschiedenis en herinnering')

Geneviève DECROP: *La politique, l'histoire et la mémoire autour d'Auschwitz* (Commissie 'Geschiedenis en herinnering')

Georgi VERBEECK: *Geschiedschrijving en politieke cultuur. Omgang met het nationaal-socialisme in het naoorlogse Duitsland* (Commissie 'Geschiedenis en herinnering')

Claudine CARDON: *Ecrire l'histoire d'un convoi de déportation politique à Auschwitz: le convoi du 6 juillet 1942 dit des '45.000'* (Commissie 'Geschiedenis en herinnering')

Alain BIHR: *Les ambiguïtés de la mémoire antifasciste* (Commissie 'Geschiedenis en herinnering')

Enzo TRAVERSO: *Intellectuel à Auschwitz. Notes sur Jean Améry et Primo Levi* (Commissie 'Literatuur')

Vincent ENGEL: *La Nuit d'Elie Wiesel: entre le témoignage et le roman filial* (Commissie 'Literatuur')

Jan DEVOLDER: *Primo Levi, écrire et survivre* (Commissie 'Literatuur')

James E. Young: *The Rhetoric of Ruins: Jews, Poles and Auschwitz* (Voltallige vergadering)

François MARCOT: *Les musées et le génocide des Juifs: l'histoire face à la mémoire officielle et à la mémoire sociale* (Commissie 'Museum')

Dimokritos KAVADIAS : *De Dossinkazerne te Mechelen: een exploratief onderzoek naar de orale geschiedenis van de sociale ruimte rond een nazi-verzamelkamp voor joden. Het collectieve geheugen van de 'Paroche'-buurt* (Commissie 'Gedenktekens en herdenkingen')

Claudine DRAME: *Le cinéma français et le génocide*
(Commissie 'Film')

Inhoud van Handelingen II

Paul HALTER: *Een woord vooraf*

Geoffrey HARTMAN: *Apprendre des survivants: Remarques sur l'histoire orale et les archives. Vidéo de témoignages sur l'holocauste à l'université de Yale* (voltallige vergadering)

Serge BARCELLINI: *Réflexion autour de deux Journées Nationales* (voltallige vergadering)

Maurice CLING: *Génocide et Déportation: rapports et spécificités* (Commissie «Milieu van de herinnering; overlevenden en erfgenamen»)

Elma VERHEY: *Speelbal van politiek en religie. Het naoorlogse gevecht om de joodse onderduikkinderen in Nederland* (Commissie «Milieu van de herinnering; overlevenden en erfgenamen»)

Maurice GOLDSTEIN: *27 ans au Comité International Auschwitz* (Commissie «Milieu van de herinnering; overlevenden en erfgenamen»)

Harold MARCUSE: *Die Geschichte der musealen Darstellung der Konzentrationslager in der Bundesrepublik, 1945-1985* (Commissie «Museum»)

Jan Rense BOONSTRA: *Het Anne Frank Huis: méér dan alleen een historische plek* (Commissie «Museum»)

Michèle FREY: *«Seul l'avenir donne un sens au passé» (Jacques Attali)* (Commissie «Museum»)

Dietrich GOLDSCHMIDT: *Möglichkeiten der Schule zur Mitgestaltung der Sozialisation junger Menschen bei der Bildung ihres Geschichtsbewußtseins: Der nationalsozialistische Völkermord - ein Menetekel gegen jegliche Verletzung der Menschenrechte* (Commissie «Pedagogie»)

Jean-Paul WIBRIN: *La mémoire d'Auschwitz dans l'enseignement: pour une pédagogie de l'émotion?* (Commissie «Pedagogie»)

Perel WILGOWICZ: *Approche psychanalytique des impasses de la mémoire. Retrouvaille de sens et transmission vivante* (Commissie «Psychologische aspecten»)

A. Willy SZAFRAN: *Le deuil chez des rescapés d'Auschwitz: un processus interminable* (Commissie «Psychologische aspecten»)

Jean-Charles SZUREK: *L'historiographie polonaise et la Shoah: aperçu de quelques problèmes* (Commissie «Geschiedenis en herinnering»)

Stephanos ROZANIS: *The impossibility of Art* (Commissie «Kunst en herinnering»)

David BARNOUW: *Anne Frank: het Broadway-toneelstuk* (Commissie «Kunst en herinnering»)

Inhoud van Handelingen III

Paul Halter: Inleiding

Yannis Thanassekos: *Milieux de mémoire: Survivants et formation des Héritiers - Bilan et perspectives* (Commissie «Milieu van de herinnering; overlevenden en erfgenamen»)

Wilma van LEUR: *Het Verzetsmuseum in Amsterdam: Tastbare Herinnering* (Commissie: «Milieu van de herinnering; overlevenden en erfgenamen»)

Claude SINGER: *L'image des Juifs dans l'Univers concentrationnaire d'après les films de fiction* (Commissie «Film»)

Philippe ELHEM: (Filmcriticus - België): *Etude comparative des esthétiques de représentation des crimes et génocides nazis dans le cinéma de fiction* (Commissie «Film»)

David BARNOUW: *Anne Frank, de film: beroemd geworden door trivialisering?* (Commissie «Film»)

Ilan AVISAR: *Holocaust Films and the Construction of National Memory: The case of the new German Cinema* (Commissie «Film»)

Barbara DISTEL: *Orte der Erinnerung an die Opfer im Lande der Täter - Gedanken zur Arbeit an der Gedenkstätte des ehemaligen Konzentrationslager Dachau* (Commissie «Museum»)

Irmgard SEIDEL: *Die Erarbeitung einer neuen Konzeption für die Gedenkstätte Buchenwald* (Commissie «Musea»)

Paul M.G. LEVY: *Le Mémorial National du fort de Breendonk, établissement public autonome au service de la mémoire* (Commissie «Musea»)

Gérard PRESZOW: *La transmission du récit* (Commissie «Kunst en herinnering»)

Angela GRENGER: *Kunst und Erinnerung. Beispiele aus der Gedenkstättenarbeit* (Commissie «Kunst en herinnering»)

Jörg ESCHENAUER: *Der bewußte historische Subjekt: Illusionärer Traum oder erreichbares Ziel demokratischer Erziehung?* (Commissie «Geschiedenis en herinnering»)

Ann-Elisabeth JANSEN: *Art Spiegelmans Maus. De strip als gedenkteken* (Commissie «Media»)

Inhoud van Handelingen IV

Paul HALTER : *Woord vooraf tot de Handelingen IV van het Colloquium*

Francine FOURNIER : *Allocution d'ouverture.*

René RAINDORF : *Mijn ervaring in het «Internationaal Auschwitz-Comité» (1944-1954-1965)* (Commissie «Milieu van de herinnering ; overlevenden en erfgenamen).

Hanna LEVY-HASS : *L'essentiel sur l'Union dans le contexte d'Israël* (Commissie «Milieu van de herinnering ; overlevenden en erfgenamen).

Harold MARCUSE : *Collective memories of the Nazi concentration camps in West Germany* (Commissie «Geschiedenis en herinnering).

Michael LÖWY : *La Mémoire d'Auschwitz et l'Ecole de Francfort* (Commissie «Geschiedenis en herinnering).

K. HESSE, F. DINGEL : *Archäologie der Zeitgeschichte - das «Prinz-Albrecht-Gelände und die Dokumentation 'Topographie des Terrors' in der Berliner Museen- und Gedenkstättenlandschaft»* (Commissie «Musea»).

Johannes BLUM : *Répétez-le à vos enfants. La fonction des témoignages des survivants dans l'enseignement* (Commissie «Pedagogie»).

Thomas RAHE : *Zur pädagogischen und wissenschaftlichen Arbeit der Gedenkstätte Bergen-Belsen* (Commissie «Musea»).

Bernard FRUMER : *Sur quelques insuffisances inhérentes à la représentation cinématographique des crimes et génocides nazis* (Commissie «Film»)

André STEIN : *Humor and Irony in two films about the Holocaust* (Commissie «Film»).

Jacques HASSOUN : *Nés de la destruction* (Commissie «Psychologische aspekten»).

Philippe VAN MEERBEECK : *En mémoire de moi* (Commissie «Psychologische aspekten»).

Serge CREUZ : *Le mémorial d'Auschwitz. Scénographie au fond du piège. Un chemin de réflexion* (Commissie «Kunst en Herinnering»).

Edouard DELRUELLE : *Oubli et communication de masse. Quelques mécanismes de neutralisation de l'innommable* (Commissie «Media»).

Inhoud van de Handelingen V

Paul HALTER, Woord vooraf

Charlotte WARDI, *Mémoires romanesques de la Shoah. Ethique et esthétique* (Voltallige zitting)

Gerhard DURLACHER, *Het levensgebod* (Commissie «Literatuur»)

Vincent ENGEL, *Singularité et/ou universalité de la Shoah* (Commissie «Geschiedenis en Herinnering»)

Arnold ROSSBERG, *Die Aufarbeitung des NS-Völkermordes an den Sinti und Roma durch die deutsche Justiz anhand der Verfahren gegen die Täter* (Commissie «Getuigenissen en Archieven»)

Lazlo KARSAI, Debates on the Shoa in the Hungarian Press, 1988-1992 (Commissie «Media»)

Maurice VOUTEY, Archives et mémoire (Commissie «Getuigenissen en Archieven»)

Dori LAUB und Nette AUERHAHN, Knowing and not Knowing Massive Psychic Traumatic Memory (Commissie «Getuigenissen en Archieven»)

A. AWOSUSI, und M. KRAUSNICK, «Abfahrt : Karlsruhe». Die Deportation der Pfälzer und Karlsruher Sinti. Dokumente und mündliche Erinnerung.(Commissie «Getuigenissen en Archieven»)

Brunello MANTELLI, Fonti orali e storiografia della deportazione. APunti sull' esperienza italiana. (Commissie «Geschiedenis en Herinnering»)

I.B.H. ABRAM, Nederlandse musea (over de Tweede Wereldoorlog) en de Sjoa (Commissie «Musea»)

I.B.H. ABRAM, Educatie na Auschwitz : enkele opmerkingen over de inhoud en context. (Commissie «Pedagogie»)

Béatrice GODLEWICZ, La mémoire de la Shoa au cinéma : témoignage et fiction (Commissie «Film»)

De volgende delen van de Handelingen worden voorbereid.

Prijs per deel : 500fr. + portokosten (België: 50fr./ andere landen : 100fr.)

Handelingen I, II, III, IV, V en VI zijn verkrijgbaar door storting of overschrijving van :

- in België : 550fr. (portokosten inclus) op rekeningnummer 310-0780517-44 met vermelding «Handelingen I, II, III, IV, V en VI...»)
- in ander landen : 600fr. (portokosten inclus) enkel per postwissel met vermelding «Handelingen I, II, III, IV, V en VI...»)

**Bijvoegsel aan
het Tijdschriftnummer 49**

Een woord vooraf

We naderen het einde van de vijftigste verjaardag van het einde van de Tweede Wereldoorlog en van de nazi-concentratie- en vernietigingskampen.

Bij meerdere gelegenheden¹ kreeg ik reeds de kans om mijn indrukken omtrent de activiteiten in marge hiervan te belichten.

Weldra wordt deze herdenking zelf een voorwerp van de huidige tijd dat men moet analyseren met verantwoordelijkheidszin en luciditeit.

Vandaag wou ik met het ceremonieel breken en me speciaal richten tot al mijn kameraden uit de gevangenschap. Zij betoonden moed en zin voor verantwoordelijkheid die bewondering afdwingt. Zij hebben de vier windhoeken doorkruist om spreekbeurten te houden in de scholen, om te discussiëren met de leerkrachten, om tentoonstellingen in te huldigen en actief deel te nemen aan onze ceremonies en manifestaties. Dank U René, Paul, Jacques, Charles, Betsy, Marie, Pierre, Maurice, David, Bernard, Rosa, Paule, Félix, Max, Rebecca, Sarah, Jacob, Richard, Maryla, Sonia, Regine... en ik ben er zeker van dat ik de namen van sommigen vergeet. Ik weet dat ze dit woord van dank niet nodig hebben. Ik voel echter de behoefte te zeggen dat ik veel bewondering koester voor het werk dat we verzetten dank zij gij allen. Zoals Semprun het stelde zijn we allen terugkeerden als dusdanig en zetten we zonder verpozing het werk voort dat we onszelf oplegde sedert de bevrijding.

Ook een woord van dank aan onze sekretaris-generaal Henri Goldberg, onze schatbewaarder Paul Godin en vooral aan zij die de aflossing op zich genomen hebben te weten Anne-Marie Schaerlaekens, Paul De Keulenaer, Michèle Frey, Willy Szafran, Remy Donckerwolcke, André

¹ Meer bepaald naar aanleiding van onze tentoonstelling in het Europese Parlement op 31 januari 1995 alsook tijdens een Plechtige Zitting aan de Universiteit van Bergen op 8 mei 1995. Mijn rede werd gepubliceerd in het «Périodique Trimestriel de l'Université de Mons», nr 4, april-mei-juni 1995.

Dehaspe, Marcel Foubert, Maurice Vassart, Monique Moray...en ik vergeet er zeker nog anderen. Ook een woord van dank aan de leerkrachten die deelnemen aan onze activiteiten en die participeren in de jury's van de opstelwedstrijd en de Prijs van de Stichting,

Onze werkkalender voor 1996 staat reeds in de steiger. We brachten onze leden ervan op de hoogte op de laatste algemene vergadering. We zijn slachtoffer van ons eigen succes. We zijn nu onszelf verplicht deze onwikkelde dynamiek voort te zetten. Verre dat het herdenkingsjaar wat dan ook zou afsluiten, zijn we de mening toegedaan van de noodzaak om ons werk verder uit te diepen en dit op lang termijn op het niveau van de informatie, de opvoeding, en het wetenschappelijk onderzoek.

Ik wens tevens de staff van onze Stichting te bedanken alsook de Directeur Yannis Thanassekos voor de arbeid die ze verzetten.

Spijtig genoeg moet ik dit woord vooraf besluiten met een woord van droefenis, Benjamin Hermelin, onze kameraad uit de gevangenschap is ons ontvallen. Groot is onze emotie en wensen zijn echtgenote ons medeleven en solidariteit in deze moeilijke momenten te betuigen. Hij was een strijdenoot voor de herinnering ondanks zijn ziekte. Hij was een gevoelige schilder, een luisterbereid iemand, een man met cultuur en hij was liefdevol. Benjamin Hermelin is er niet langer. Maar hij leeft verder in onze gedachte en in onze projecten waarin hij zich nauw betrokken voelde.

MEDEDELINGEN

PRIJS VAN DE STICHTING AUSCHWITZ

Op 31 december 1994 werden de inzendingen voor de jaarlijkse Prijs van de Stichting Auschwitz afgesloten.

We ontvingen 4 inzendingen te weten :

Henri DELEERSNIJDER, L'affaire du «point de détail», de l'effet médiatique aux enjeux de mémoire, Université de Liège, Akademiejaar 1993 - 1994, Luik 1994, 163 p. + LVII p. Licentieverhandeling in Communicatiewetenschappen

Suzanne HUYGENS en Marcel FRYDMAN, Souvenirs d'enfants cachés. Etude rétrospective du traumatisme. Bergen, 1994, 82 p.

Bernard KROUCK, «Jusqu'aux portes de l'Enfer. Un résistant (= Victor Martin) dans l'Europe de Hitler, Parijs, s.d., 143 p. + bijlagen.

Marianne WATTICANT, L'Action de la Croix-Rouge de Belgique sous l'occupation allemande de 1940 - 1944. Brussel , 2 delen, 199 p. + bijlagen, Université Libre de Bruxelles, licentieverhandeling in de Geschiedenis, Akademiejaar 1993-1994.

Voor elke inzending werd een jury samengesteld waarin hoogleraren, wetenschappers en leden van de Raad van Bestuur van de Stichting Auschwitz zetelden.

Dit jaar werd geen inzending bekroond met de Prijs. Wel werd er een onderzoeksovereenkomst (met tot doel de redactie van een artikel) voorgesteld aan Mevrouw Marianne WATTICANT die hiervoor een fikse financiële aanmoediging krijgen.

De Stichting Auschwitz schrijft een Prijs uit ter bekroning van een onuitgegeven werk dat een belangrijke bijdrage levert tot de studie van de ontwikkelingen die geleid hebben tot het nazi-kampstelsel (De prijs belooft BEF 50.000).

We drukken hier het reglement af alsook suggesties voor onderzoekthema's.

Réglement (*)

Art. 1. - De Stichting Auschwitz, Studie- en Documentatiecentrum over de concentratiekampen, stelt de Prijs **van de Auschwitz-Stichting** in ter herdenking van de slachtoffers gevallen in de concentratie- en vernietigingskampen onder het nazisme.

Art. 2. - De Prijs van de Stichting Auschwitz wordt jaarlijks toegekend in de maand maart ter bekroning van een onuitgegeven en origineel werk dat een belangrijke bijdrage levert naar de ontwikkelingen die geleid hebben tot het nazikampstelsel.

Art. 3. - De Prijs van de Stichting Auschwitz bedraagt 50.000 fr. Hij kan niet opgedeeld worden en wordt niet verhoogd indien hij gedurende een of meerdere jaren niet zou uitgereikt worden. De (Stichting Auschwitz) behoudt zich het recht voor het bekroonde werk te publiceren.

Art. 4. - De Raad van Bestuur van de Stichting Auschwitz, op voorstel van de jury, behoudt zich het recht voor om een laureaat een supplementaire navorsingssubsidie toe te kennen.

Art. 5. - Drie exemplaren dienen geadresseerd te worden aan de Stichting Auschwitz, t. a. v. Paul Halter, Huidevettersstraat, 65, 1000 Brussel ten laatste op 31 december van elk jaar. De exemplaren van niet weerhouden werken zullen teruggestuurd worden aan de auteurs.

Art. 6. - De werken zullen onderzocht worden door een jury die speciaal voor deze gelegenheid wordt samengesteld. Zij is samengesteld uit enerzijds leden van de Raad van Bestuur van de Stichting Auschwitz alsook uit personen waarvan de opname in de jury wenselijk wordt geacht. Elk jury-lid stelt een rapport op over de kandidaturen die hij verzocht werd te onderzoeken. Na ken-

(*) Nieuw reglement van toepassing vanaf 1 januari 1988.

nisname van alle rapporten zal de jury zich beraden over het toekennen van de Prijs. Er is geen beroep mogelijk tegen de jury-beslissing.

Art. 7. - Alle zaken die niet voorzien zijn in dit reglement vallen onder de bevoegdheid van de Raad van Bestuur van de Stichting Auschwitz.

SUGGESTIES VOOR ONDERZOEKSTHEMA'S (BIJLAGE AAN HET REGLEMENT)

I. Geschiedenis en historiografie

Collaboratie/ Verzet/ Deportatie/ Vervolging van joden en zigeuners/ Verplichte tewerkstelling/ Het verblijf in België van Duitse emigranten vanaf 1933/ Houding van de Belgische regering in Londen tegenover de jodenvervolging in het bezette België/ De houding van het Belgische administratieve, juridische en politie-apparaat ten aanzien van de deportatie tijdens de nazibezetting/ Belgische historiografie over de Tweede Wereldoorlog - balans, analyse, methodologie/ Geschreven en mondelinge getuigenissen/ De repatriëring naar het bevrijde België/ Het Belgische en Internationale Rode Kruis gedurende de Tweede Wereldoorlog/ Het dagelijkse leven tijdens de nazi-bezetting/ enz.

II. Economie

De economische crisis van 1923 en 1929/ De leer der geleide economie/ De oorlogseconomie/ Vakbonden en werkgevers tijdens de nazi-bezetting/ De exploitatie van de concentrationaire arbeid en economie/ De economische heropbouw na de oorlog/ enz.

III. Sociale en politieke wetenschappen en filosofie

Analyse van de totalitaire systemen en hun ideologie/ De houding van sociale groepen, politieke partijen, instellingen en Kerken ten opzichte van het fascisme en de Nieuwe Orde/ Geschiedenis van het antisemitisme/ De intellectuelen en het fascisme, de Nieuwe Orde en het ideologische totalitarisme/ Filosofie, theologie en moraal na Auschwitz/ De Belgische repressie- en zuiveringspolitiek in verband met de collaboratie/ enz.

IV. Psychologie - Psychiatrie - Geneeskunde

De autoritaire en fascistische persoonlijkheid/ Massapsychologie en propaganda/ De politieke mobilisatiemythes/ De leidersfiguur/ Statuut en functies van de geneeskunde en de psychoanalyse in het Derde Rijk/ Het nazi-euthanasieprogramma/ Het statuut van het wetenschappelijke onderzoek in het Derde Rijk : rassenkunde, volkshygiëne, geneeskunde/ Sociaalpsychologische verklaring voor uiterst rechtse bewegingen of fascistische gedragshoudingen/ enz.

V. Kunstgeschiedenis en letteren

De esthetica der nazi's/ De produkties der «Exil»-kunst/ De concentrationaire kunst/ De artistieke produkties van de Nieuwe Orde, collaboratie en verzet enz.

VI. Recht

De juridische evolutie van de rechtsstaat naar totalitaire staat/ De rechtsstaat, de uitzonderingstoestand, de diktatuur, de totalitaire staat/ Rechtspraak en rechtsleer in het Derde Rijk/ Misdaden tegen de mensheid : processen, jurisprudentie en rechtsleer/ De regeringspolitiek met betrekking tot de uitlevering van oorlogsmisdadigers/ De Belgische «Commissie voor Oorlogsmisdaden»/ De Belgische krijgsauditoriaten en de zuivering en repressie/ De Belgische rechtbanken en de processen in verband met racisme, antisemitisme, uiterst rechts en privé-milities/ enz.

VII. Communicatiewetenschappen en journalistiek

Persanalyse omtrent collaboratie, verzet/ Analyse van de Belgische radio-uitzendingen te Londen/ Analyse van de werking van INBEL te Londen/ De filmjournalen tijdens de bezetting/ De naoorlogse verspreiding van films over de oorlog en de concentratiekampen/ Analyse van persagentenschappen tijdens de bezetting/ De censuur/ Naoorlogse collaboratie, racisme, antisemitisme, enz.

VIII. Audio-visuele media en theater

De rol van audio-visuele media bij het overbrengen van de nagedachtenis aan de nazi-misdaden en -volkerenmoorden. De audio-visuele media en de ideologie van het nationaal-socialisme.

IX. Pedagogie

Pedagogie en de misdaden en volkerenmoorden van de Tweede Wereldoorlog - De pedagogie van het antiracisme.

X. Vertaling-vertolking

Kritische vertalingen van werken met betrekking tot de bovengenoemde thema's. Prijs van de Vrede

PRIJS VAN DE VREDE

Voor de «Prijs van de Vrede», ingesteld door de Stichting Auschwitz en het Vredescentrum van de Stad Antwerpen ontvingen we één zending, te weten :

Mevr. Mieke DEMEULENAER Nederlands - Indische kampliteratuur. Verhalen over een «vergeten» oorlog. (Licentieverhandeling, KUL, Leuven, 1994)

De jury van de «Prijs van de Vrede» besloot dit jaar de Prijs niet toe te kennen, maar de kandidate een genummerde onderzoeksovereenkomst voor te stellen voor de redactie van een artikel over de Nederlands - Indische kampliteratuur.

Deze Prijs wordt toegekend ter bekroning van een onuitgegeven en origineel werk dat een belangrijke bijdrage levert tot de studie van de vredesproblematiek. In 1993 werd de Prijs toegekend aan Didier Pollefeyt (NFWO-KUL) en in 1994 aan Professor Eric David (ULB).

Ter informatie geven wij hierna het reglement van de Vredesprijs :

Art. 1. De Stichting Auschwitz, studie- en documentatiecentrum over de nazi-concentratiekampen, en het Vredescentrum van de stad Antwerpen stellen een «Prijs van de vrede» in, ter herdenking van de slachtoffers, omgekomen in de naziconcentratie- en uitroeiingskampen.

Art. 2. De prijs wordt jaarlijks, in de maand januari, toegekend ter bekroning van een onuitgegeven en origineel werk, dat een belangrijke bijdrage levert tot de studie van de vredesproblematiek.

Art. 3. De prijs bedraagt 50.000 fr. Hij is ondeelbaar en wordt niet verhoogd, indien hij gedurende één of meer jaren niet zou worden uitgereikt. De Stichting Auschwitz

en het Vredescentrum van de stad Antwerpen behouden zich het recht voor het bekroonde werk te publiceren.

Art. 4. De raad van bestuur van de Stichting Auschwitz en het Vredescentrum van de stad Antwerpen kunnen aan een laureaat een supplementaire navorsingssubsidie toekennen.

Art. 5. Drie exemplaren van het werk dienen vóór 30 september van elk jaar te worden gezonden aan de Stichting Auschwitz, t.a.v. Paul Halter, Huidevettersstraat 65, 1000 Brussel.

Art. 6. De werken zullen worden voorgelegd aan een jury, die speciaal voor deze gelegenheid wordt samengesteld. Zij zal bestaan uit afgevaardigden van de Stichting Auschwitz en het Vredescentrum van de stad Antwerpen, alsmede uit personen waarvan de opname in de jury wenselijk wordt geacht. Elk jurylid stelt een verslag op over de ingezonden werken. Na kennisname van alle verslagen zal de jury zich beraden over het toekennen van de prijs. Er is geen beroep mogelijk tegen de beslissing van de jury.

Art. 7. Alle gevallen die niet in dit reglement voorzien zijn vallen onder de bevoegdheid van de raad van bestuur van de Stichting Auschwitz en de vertegenwoordigers van het Vredescentrum van de stad Antwerpen

BELGISCHE WETGEVING OP HET NEGATIONISME.

Een wet goedgekeurd door het Belgisch Parlement op het negationisme van de genocide tijdens de tweede wereldoorlog door het Duitse nationaal-socialistische regime

Het Belgisch Staatsblad publiceerde op 30 maart 1995 lagervermelde wettekst. De diskrete aanzet tot dit wetgevend initiatief berust bij de Stichting Auschwitz. Ze nam hiertoe het eerste concreet initiatief en leverde aan de juristen die betrokken waren bij de redactie van de eerste wetsvoorstellen, ondermeer alle buitenlandse wetgevingen inzake deze materie.

We menen er goed aan te doen de nieuwe Belgische wettekst integraal af te drukken ten behoeve van onze lezers.

23 MAART 1995 - Wet tot bestraffing van het ontkennen, onderschatten, rechtvaardigen of goedkeuren van de genocide die tijdens de tweede wereldoorlog door het Duitse nationaal-socialistische regime is gepleegd

Albert II, Koning der Belgen.

Aan allen die nu zijn en hierna wezen zullen, Onze Groet.

De Kamers hebben aangenomen en Wij bekrachtigen hetgeen volgt :

Artikel 1. Met gevangenisstraf van acht dagen tot een jaar en met geldboete van zesentwintig frank tot vijfduizend frank wordt gestraft, hij die onder één der omstandigheden bepaald bij artikel 444 van het Strafwetboek, de genocide die tijdens de tweede wereldoorlog door het Duitse nationaal-socialistische regime is gepleegd, ontkent, schromelijk minimaliseert, poogt te rechtvaardigen of goedkeurt.

Voor de toepassing van het vorige lid, dient de term genocide te worden begrepen in de zin van artikel 2 van het Internationaal Verdrag van 9 december 1948 inzake de voorkoming en de bestraffing van genocide.

In geval van herhaling, kan de veroordeelde bovendien overeenkomstig artikel 33 van het Strafwetboek tot de ontzetting worden veroordeeld.

Art. 2. In geval van veroordeling wegens overtreding van deze wet, kan worden bevolen dat het vonnis in zijn geheel of bij uittreksel in een of meer dagbladen wordt bekendgemaakt, alsmede dat het wordt aangeplakt, een en ander op kosten van de veroordeelde.

Art. 3. Hoofdstuk VII van het eerste Boek van het Strafwetboek en artikel 85 van hetzelfde Wetboek zijn op deze wet van toepassing.

Art. 4. Het Centrum voor gelijkheid van kansen en racismebestrijding, alsmede iedere vereniging die op het ogenblik van de feiten ten minste vijf jaar rechtspersoonlijkheid geniet, en die zich, op grond van haar statuten, tot doel stelt de morele belangen en de eer van het verzet of van de gedeporteerden te verdedigen, kunnen in rechte optreden in alle rechtsgeschillen waartoe de toepassing van deze wet aanleiding van geven.

Art. 5. Deze wet treedt in werking de dag waarop ze in het Belgisch Staatsblad wordt bekendgemaakt.

Kondigen deze wet af, bevelen dat zij met 's Lands zegel zal worden bekleed en door het Belgisch Staatsblad zal worden bekendgemaakt.

Gegeven te Brussel, 23 maart 1995.

ALBERT VAN KONINGSWEGE :

De Minister van Justitie, M. Wathelet

Met 's Lands zegel gezegeld :

De Minister van Justitie, M. Wathelet

In de Nederlandse tekst van de gepubliceerde wet werd echter een vertaalfout afgedrukt.

In het Belgisch Staatsblad van 22 april 1995 verscheen een «erratum» :

In het Belgisch Staatsblad van donderdag 30 maart 1995, bl. 7996, moet in de Nederlandse tekst, in het opschrift van de wet, het woord «onderschatten» vervangen worden door «minimaliseren».

STICHTING AUSCHWITZ BEKROOND MET «VAN ACKERPRIJS» (1994)

De «Van Acker Stichting» werd aanvankelijk de «Achilles Van Acker Stichting» genoemd, maar na het overlijden van Frank (zoon van ...) werd de Stichting omgevormd tot de «Van Acker Stichting».

De «Achilles Van Acker Stichting» werd opgericht in 1969 door een groep vrienden van Achilles Van Acker uit genegenheid en dankbaarheid voor wat hij deed voor volk en land. De Stichting had toen een dubbel oogmerk :

a) het levendig houden voor deze en latere generaties van gedachten van erkentelijkheid en blijvende hulde aan de staatsman en volksvriend Achilles Van Acker.

b) het toekennen op regelmatige tijdstippen van een Achilles Van Acker prijs aan een Vlaams kunstenaar wiens werk een uitgesproken sociale inslag heeft.

De voorbije laureaten van de Achilles Van Acker prijs zijn :1971 : *Frans Masereel*, 1973 : *Louis Paul Boon*, 1975 : *Raoul Servais*, 1977 : *François Glorieux*, 1979 : *Jaak Vissenaken*, 1981 : *Olivia Geerolf*, 1983 : *Willem Vermandere*, 1987 : *Hugo Claus*, 1990 *Toots Tielemans*, 1992 *Jan Declair*, 1993 : *Walter Vandenbroeck*.

Na de dood van Frank Van Acker werd de prijs (BEF 100.000,-) jaarlijks toegekend en in de nieuwe statuten werd ook de doelstelling uitgebreid (zie verder).

De «Stichting Auschwitz» is het eerste project die in dit nieuwe kader een prijs wordt toegekend.

Op 18 april 1995 greep de plechtige uitreiking van de Van Ackerprijs plaats.

Ziehier de rede uitgesproken door volksvertegenwoordiger *Renaat Landuyt*, lid van de Van Acker Stichting.

De «Van Acker Stichting» heeft tot doel de nagedachtenis van Achilles en Frank Van Acker te eren en hun beider gedachtenis goed in stand te houden door het bekronen van individuen, instellingen of initiatieven wiens werk of opzet in de lijn ligt van de beginselen, die beider staatslieden huldigden.

Zowel Vlaamse kunstenaars als sociale, culturele, ecologische en maatschappelijke projecten die de democratie, de emancipatie en de ontplooiing van de mens en maatschappij bevorderen, komen in aanmerking.

Vijftig jaar na de bevrijding van de nazi-concentratie- en -uitroeingskampen past het dan ook de «Stichting Auschwitz» de prijs toe te kennen.

De «Stichting» is bij uitstek een maatschappelijk project dat de democratie, de emancipatie en de ontplooiing van de mens en maatschappij bevordert.

Wie onze democratie dierbaar is mag niet vergeten wat tijdens het nazi-regime is gebeurd.

Er bestaan immers personen en groeperingen die zich onledig houden met het ontkennen van deze feiten. De werken van deze mensen bevinden zich (gratis) in talrijke schoolbibliotheken. Er is blijkbaar geld om projecten te financieren die Auschwitz willen ontkennen. Het revisionisme wil door een beroep te doen op pseudowetenschappen het nazi-regime van de jaren 39-45 aanvaardbaar te maken. Er worden momenteel enorme financiële middelen ingezet om aan te tonen dat naast de «klassieke» oorlog geen andere oorlog, gericht op de systematische vernietiging van mensen werd gevoerd.

Ik ben dan ook blij op vandaag te kunnen bevestigen dat het Belgisch Parlement hiervoor niet blind is geweest.

Op 2 februari 1995 werd door de Kamer van Volksvertegenwoordigers en op 14 maart 1995 (de dag na 13 maart, de herinneringsdag waarop een Belgische parlementaire afvaardiging aanwezig was te Auschwitz) werd door de Senaat de wet ter bestrijding van het ontkennen van deze nazi-misdaden gestemd.

Het wetsvoorstel was een initiatief van 2 collega's van de PS. Verslaggevers in de Commissie Justitie waren voor de Senaat mijn SP-collega Erdman en voor de Kamer ikzelf. De Van Ackers zouden tevreden zijn geweest.

De wet is kort en hopelijk efficiënt. Gestraft wordt hij die publiekelijk de genocide die tijdens de Tweede Wereldoorlog door het Duitse nationaal-socialistische Regime is gepleegd, ontkent, schromelijk minimaliseert, poogde te rechtvaardigen of goedkeurt. Een veroordeling op grond van deze wet kan in zijn geheel worden gepubliceerd in één of meer dag-

bladen op kosten van de veroordeelde. Het Centrum voor Gelijkheid van Kansen en Racismebestrijding, alsmede iedere vereniging die op het ogenblik van de feiten te minste vijf jaar rechtspersoonlijkheid geniet, en die zich, op grond van haar statuten, tot doel stelt de morele belangen en de eer van het verzet of van de gedeporteerden te verdedigen, kunnen in rechte optreden in alle rechtsgeschillen waartoe de toepassing van deze wet aanleiding kan geven. Deze wet is van kracht sedert zijn publicatie in het Belgisch Staatsblad op 30 maart 1995.

In de Kamer van Volksvertegenwoordigers heeft iedere partij deze wet goedgekeurd. In de Senaat was er één onthouding van het Vlaams Blok en van één (rechts) CVP-lid. De kritiek was dat deze wet onze vrijheid van meningsuiting zou aantasten. Zowel een «Stichting Auschwitz» als een «Stichting ontkenning Auschwitz» zouden de vrijheid van spreken moeten krijgen.

Mijn antwoord hierop is steeds geweest dat men de maatschappij niet kan vergelijken met een vrijblijvende academische debatclub. De democratie moet in het belang van de democratie in staat zijn haar eigen grenzen te bepalen. Indien men weet dat het ontkennen van de feiten gepleegd door de nazi's het cruciale middel is om verder een politiek ter herhaling van deze geschiedenis te voeren, dan moeten de democraten in staat zijn om te zeggen dat dit ontkennen strafbaar wordt. Men mag niet vergeten dat ook in het verleden de nazi's hun weg naar de macht hebben uitgebouwd via het gebruik (of beter misbruik) van de rechten en de vrijheden van de democratie welke ze nadien hebben ondermijnd.

Het werk van de «Stichting Auschwitz» is zeer belangrijk. Het is nodig dat de herinnering aan de vernietigingspolitiek van de nazi's blijft bestaan. Want, het weze herhaald, sommigen willen echt ook deze geschiedenis overdoen.

Ik ben dan ook blij dat aan een «Stichting Auschwitz» een bijkomend wapen wordt gegeven door de wet van 23 maart 1995 in die zin dat nu ook de Stichting zelf kan optreden tegen zij die flagrant een belangrijke historische werkelijkheid wensen te ontkennen. Meteen kan de Stichting dan ook hun lange lijst van activiteiten nog uitbreiden.

Het is mij dan ook een eer en genoeg de prijs van de «Stichting Van Acker» aan de «Stichting Auschwitz» te mogen overhandigen.

Namens de «Stichting Auschwitz» nam *Prof. Dr. A-M Schaerlaekens*, lid van de Raad van Bestuur de Prijs in ontvangst en richtte volgende woorden aan de leden van de «Stichting Van Acker» en de pers :

Mijnheer de Voorzitter, Dames en Heren,

Bij de doorsnee-Belg is wijlen Achilles Van Acker vooral bekend als «vader van de sociale zekerheid» en «minister van de steenkool». Ook Frank Van Acker is vooral bekend als staatsman en als geliefd burgemeester van Brugge.

Te weinig mensen weten dat vader en zoon Van Acker ook een actieve belangstelling hadden voor kunst, voor schilderkunst en beeldhouwkunst, en inzonderheid voor de letterkunde. Aan dit laatste was de eigen dichterlijke activiteit van vader Van Acker natuurlijk niet vreemd. Het oprichten van deze stichting, en het toekennen op geregelde tijden van een prijs aan een kunstenaar wiens werk een uitgesproken sociale inslag heeft, was dan ook een uitstekend initiatief om deze minder bekende kant van de grote staatslieden aan het publiek kenbaar te maken.

Wellicht kan men zich ook afvragen hoe de Stichting Auschwitz past in de rij van : Frans Masereel, Louis Paul Boon, Raoul Servais, Willem Vermandere, Walter Vandebroek... om er maar enkelen noemen.

Ik meen het antwoord op deze vraag op twee manieren te kunnen formuleren. Enerzijds denk ik dat er de bekommernis van de grote staatsman zelf is, wat betreft het lot van de politieke gevangenen en weggevoerden. Tijdens de hulde, die Achilles Van Acker gebracht werd bij zijn veertigjarig parlementair mandaat, antwoordt hij met een korte redevoering, slechts 4 blz lang. Toch maakt hij er plaats voor volgende passage, ik citeer :

«Gedurende de oorlog 1940-1941 hebben veel parlementsleden een zware tol betaald. Een twaalfstal kwamen om in de concentratiekampen of werden vermoord. Talrijke anderen werden in de gevangenissen opgesloten als gijzelaar of politieke gevangene. Van degenen die het geluk hadden uit de concentratiekampen terug te keren waren de meesten gemerkt voor het leven. Een aantal onder hen hebben het met een vroegtijdige dood betaald».

(Tussen haakjes, van dezelfde gelegenheid maakt hij ook gebruik om van leer te trekken tegen de breedvoerige langsprekers in het parlement. Dit indachtig zal ik mijn dankwoord ook trachten kort te houden).

Eenzijds is er dus de persoonlijke bekommernis van Van Acker, en als tweede reden denk ik dat de wetenschappelijke doelstellingen en de pedagogische activiteiten van de «Stichting Auschwitz», zoals ze thans functioneert, ook helemaal passen in het sociale en politieke gedachtengoed van deze eminente politici en in de doelstellingen van deze stichting. Eerder dan de activiteiten van de «Stichting Auschwitz» uitvoerig te beschrijven, illustreer ik ze met enkele, heel recente voorbeelden : een week geleden bracht een groep van 60 leerkrachten moraal, godsdienst, geschiedenis, uit alle onderwijsnetten, én van animatoren uit culturele en vormingsbewegingen, een driedaags bezoek aan de kampen van Auschwitz en Birkenau, en dit in gezelschap van ex-gevangenen, met wie wij uitvoerig konden praten. Zij debatteerden er ook in alle openheid over de oorzaken en de voorgeschiedenis van de ramp zonder voorgaande die Auschwitz heet. Wij hopen dat zij op die manier hun leerlingen op een meer directe manier kunnen informeren over wat er in deze kampen gebeurde, en vooral ook, over wat de politieke voorgeschiedenis van het nazisme is geweest.

Een ander voorbeeld : een tentoonstelling die afkomstig is uit het staatsmuseum van Auschwitz werd drie weken in Luik opgesteld, en loopt thans tot 30 april in de universiteitsbibliotheek van Leuven (voor de leerkrachten aanwezig : gratis te bezichtigen met uw leerlingen). Haast wekelijks gaan oud-gevangenen in scholen met de leerlingen praten. En tenslotte : met regelmaat publiceert de Stichting Auschwitz zowel een Franstalig als een Nederlandstalig tijdschrift met getuigenissen van overlevenden en met wetenschappelijke analyses, en zij bereidt ook een pedagogisch dossier voor ten behoeve van het middelbaar onderwijs.

Dames en Heren, het is vandaag 18 april. Op 18 april 1943 omsingelde de Gestapo het ghetto van Warschau om er de volgende morgen binnen te vallen en het te ontruimen, in wat zij noemden «die Endlösung» : transport van individuen, mannen, vrouwen, kinderen en babies naar de vernietigingskampen Treblinka, Auschwitz, Belzec, en nog andere...

Na 1945 was iedereen ervan overtuigd dat het extreem racistisch en nationalistisch gedachtengoed dat tot deze uitroeiingskampen leidde, voorgoed verdwenen was. Helaas is dit niet zo. Verleden vrijdag was het te Leuven marktdag op het plein voor de bibliotheek waar de tentoonstelling «Auschwitz : een geschiedenisles» loopt. Militanten van een niet nader te noemen politieke partij deelden er pamfletten uit. Toen een voorbijganger de jonge militant vroeg wat hij van de tentoonstelling verderop vond, antwoordde deze : «ga er niet naar toe, het zijn allemaal leugens». Ik hoop dat deze anekdote illustreert dat het dom en blind nationalisme terug het hoofd boven water steekt en dat het hoog tijd is de krachten ertegen te bundelen. In alle bescheidenheid : het toekennen van uw prijs aan onze Stichting was daarom al een heel goed idee. Ik dank u dan ook in naam van de voorzitter Paul Halter, van de voorzitter van de Vlaamse afdeling Mevrouw Regine Beer en in naam van de vele oud-gevangenen, die momenteel trouwens terug in Polen zijn, nu als begeleiders van een groep Franstalige leerkrachten. Maar ik dank u vooral in naam van de jeugd, voor wie wij hopen dat de geschiedenis zich niet zal herhalen.

De rondreizende tentoonstelling

Onze tentoonstelling «De concentratiekampen en vernietigingspolitiek van de nazi's in hun historische context, 1914-1945» kent een groot succes.

Ze circuleerde over het ganse land. In het kader van de 50ste verjaardag werd de tentoonstelling opgesteld te :

- Berchem - Sint Agatha in het Gemeentehuis in samenwerking met het College van de Burgmeester en Schepenen en «Actions et Recherches Culturelles de Berchem»
- Ottignies in het Koninklijk Atheneum
- Visé in het Cultureel Centrum (in samenwerking met het Koninklijk Atheneum, de Schepenen van Cultuur en «Culture et Action Laïques de la Basse-Meuse»)
- Nijvel in het Koninklijk Atheneum
- Gent in het «Vredeshuis»
- te Spa in het Koninklijk Atheneum (in samenwerking met het «Comité d'Entente des Combattants de Spa»)
- Boom in het Gemeentehuis (in samenwerking met de «Oudervereniging voor de Moraal» en het «Humanistisch Verbond Boom»)
- Verviers in het «Institut Saint-François Xavier»
- Havelange in het «Lycée de la Communauté Française» (in samenwerking met het Gemeentebestuur)
- Evere in het «Institut Technique de la Communauté Française»
- Gent in het «Sint-Amandusinstituut»
- Borgworm in de lokalen van de voormalige Gendarmerie (in samenwerking met de Stad, het «Syndicat d'Initiative»)
- Momalle-Remicourt in het Cultureel Centrum «Marcel Hicter» (in samenwerking met de Stad, het «Musée de la Hesbaye» en de «Belgian Historical Reconstitution Group»)
- Grez-Doiceau en het «Home Renard» (in samenwerking met de Gemeente)
- Luik in de «Ecole de Commerce, de Secrétariat et d'Administration»
- Philippeville in het Gemeentehuis (in samenwerking met de «Foyer Socio-Culturel»)
- Vorst in het Gemeentehuis
- Neuville-en-Condroz in de «Espace Communautaire A. Thonet» (in samenwerking met de «Action Laïque Neutre)

- Hannut in het «Centre de Lecture Publique» (in samenwerking met de Cultuurdienst van de Gemeente)
 - Tessengerloo in het Koninklijk Atheneum «Russelberg»
 - Petit-Rechain in de ‘Cercle des Jeunes» (in samenwerking met het «Comité des Fêtes de la Commune»)
 - Pepinster in het «Lycée de la Communauté Française» (in samenwerking met «Présences et Actions Culturelles»)
 - Oudenaarde in de «Abraham Hans Middenschool»
 - Menen in het Ontmoetingscentrum «Waalvest» (in samenwerking met het «Mausoleum voor Politieke Gevangenen» en het Gemeentelijk Comité)
 - Dottignies in het ‘Institut Technique Secondaire»
 - Bertogne in het Gemeenteschool
 - Nijvel in het Stadhuis
 - Essen in samenwerking met de «Socialistische Vrouwen Essen
 - Ormeignies in samenwerking met «Les Amis d’Angélique de Rouillé»
 - Leuze-en-Hainaut in het Stadhuis (in samenwerking met de «Société Royale Saint-Martin»)
 - Fayt-lez-Manage in het Stadhuis (in samenwerking met de «Commission d’Histoire de Manage, de Patriottische Groeperingen van Manage en de lokale afdeling van de Rode Kruis)
 - Retie in het «Kasteel du Four»
 - Quiévrain in het Koninklijk Atheneum
 - Lier in de Stedelijke Openbare Bibliotheek»
- Harelbeke in de ontmoetingscentrum «Foyer»

Zoals we reeds hoger vermelden werd de tentoonstelling ook buiten de grenzen opgesteld :

- in Italië (eerst in Savigliano, vervolgens te Torre Pellice)
- en in het Groothertogdom Luxemburg in het «Couvent Cinqfontaines» te Wincrange»

STUDIEREIS NAAR AUSCHWITZ-BIRKENAU

De Stichting Auschwitz organiseert jaarlijks een studiereis, in de eerste plaats bestemd voor leerkrachten geschiedenis, godsdienst, moraal en menswetenschappen. Zij genieten een reductie van 50 percent op de reële reisprijs (alle onkosten inbegrepen). De studiereis bestaat uit een grondig bezoek aan het kamp van Auschwitz-Birkenau. Daarnaast grijpen seminaries plaats die omkaderd worden door overlevenden uit de concentratie - en vernietigingskampen. We nodigen geïnteresseerde leerkrachten uit om contact op te nemen met ons sekretariaat om zich als kandidaat-deelnemer in te schrijven. De ingeschevenen worden dan later ingelicht over de praktische modaliteiten.

Zoals we in ons vorig nummer vermeldden greep de studiereis in 1995 plaats tijdens het Paasverlof. De reis werd eerst ondernomen door Nederlanstalige leerkrachten en later door Franstalige leraren gezien de data van de vakantie verschillend lagen voor de gewesten. De twee studiereisen verliepen uitstekend. Ze werden geanimeerd door kampoverlevenden. Zowel het kampbezoek als de seminaries waren zeer vruchtbaar.

De studiereis zal ook in 1996 gedurende het Paasverlof plaatsgrijpen.

De Bibliotheek

Onze bibliotheek omvat nu zowat 4.000 titels voor het merendeel met betrekking tot de concentratiekampen en het Derde Rijk.

De bibliotheek kan geraadpleegd worden na afspraak met de bibliothekaris.

De fototheek

Onze fototheek omvat zowat 3.400 foto's. Ze hebben betrekking op de activiteiten georganiseerd door de Stichting en op de geschiedenis van de concentratiekampen en het Derde Rijk. Ook oud-kampengevangenen maakten ons persoonlijke foto's over.

Een veel beduidende onderscheiding : onderhoud met Paul Halter

Auschwitz-stichting : Verzetsman onder de nazibezetting, gedeporteerd naar Auschwitz in september 1943, bevrijd in januari 1945, keert terug naar ons land in maart van datzelfde jaar. Sindsdien heeft U niet nagelaten U in te zetten voor het behoud van de nagedachtenis aan de nazi-kriminaliteit en de volkerenmoord. U was actief in deportatiemiddelen en werd vervolgens voorzitter van de «Vriendenbond van Oud-Politieke Gevangenen van Auschwitz-Birkenau, kampen en gevangnissen van Silesië». In 1980, sticht U met Uw kameraden de «Auschwitz-stichting» waarvan u nu het lot in handen heeft. Wij hebben reeds het genoegen een lange interview met U te voeren over Uw verleden als verzetsman, gedeporteerde en militant van de nagedachtenis. Wij vernemen dat Uw lange inzet in dienst van de nagedachtenis aan Auschwitz thans bekroond wordt door een veel betekende daad van Zijne Majesteit de Koning die U de titel van Baron komt toe te kennen.

Paul Halter : de eerste contacten die ik met het Koninklijk Paleis had dateren van 1977. In dat jaar waren we in Polen om deel te nemen aan de heropgerichte algemene vergadering van het «Internationaal Auschwitz-Comité» (IAC) waarvan de activiteiten gedurende meer dan tien jaren op een waakvlam stonden. Ik was net voorzitter benoemd van de «Belgische Vriendenbond van Oud-gevangenen van Auschwitz-Birkenau, kampen en gevangnissen van Silesië» samen met onze vrienden Maurice Goldstein en Henri Goldberg. We vormden een delegatie op dit internationaal congres dat plaats greep in Auschwitz. Tijdens een scessie waarop een statutenwijziging werd besproken en de welke ik voorzat op verzoek van mijn kameraden van alle deelnemende landen, werd de zitting onderbroken door een afgevaardigde die ons mededeelde dat de Koninging en de

Koning der Belgen - Koning Boudewijn en Koningin Fabiola - ons wensten te ontmoeten omdat ze de wens had uitgesproken dat we als gids zouden fungeren tijdens hun bezoek aan Auschwitz-Birkenau.

Auschwitz-stichting : Verwachtte U dit Koninklijk bezoek?

Paul Halter : We wisten wel dat ze op officieel bezoek waren in Polen, maar we wisten helemaal niet dat ze beroep zouden doen op ons. We hadden geen stappen in die zin ondernomen en dat verzoek kwam totaal onverwachts. Met algemene instemming van de leden van de vergadering die zowat 250 afgevaardigden telde, hebben we toen de vergadering onderbroken gedurende drie uren.

Auschwitz-stichting : Dat was uw eerste ontmoeting met de Koning?

Paul Halter : Voor mij was dat een eerste ontmoeting met Koning Boudewijn en Koningin Fabiola. Ik was onder de indruk van de emoties die ze tijdens dit bezoek betoonden. De Koning werd vergezeld door de Heer Simonet toenmalig Minister van de Buitenlandse Zaken. Deze kende me van dichtbij want hij was een goede vriend van mijn broer die toen Sekretaris-Generaal van het Ministerie van Volksgezondheid was. Indirekt kende de Koning me teminste bij mijn naam daar hij regelmatig omgang had met mijn broer. Ik ben trouwens de mening toegedaan dat de titel die hij mij toekende eerder toekwam aan mijn broer. Ik kom terug op mijn eerste contact met Zijne Majesteit. Ik moet zeggen dat in een spontane reactie en ook in een kader van een zekere agressiviteit die ik betoon tegenover personen die indruk maken, ik tegen hunne Majesteiten Koning Boudewijn en Koningin Fabiola zei dat de Belgische zaal van het Museum van Auschwitz niet toonbaar was omdat ze helemaal in verval was. De Koning en de Koningin waren hiervan sterk onder de indruk. Ze richtten zich tot de Heer Simonet en vroegen hoe het mogelijk was dat zulke zaken voorkwamen. Ik denk dat die tussenkomst, misschien wat onbehouden, sterke indruk heeft gemaakt op Zijne Majesteit. Later vernam ik van Minister Simonet en van de Belgische Ambassadeur dat de Koning tijdens een terugreis naar Krakau met de Belgische Ambassadeur in zijn wagen aanhoudend opmerkingen maakte over de verwaarlozing van de Belgische zaal en dat zulks oneervol was voor een land dat zo had geleden onder de nazibarbarij. Vanaf dat ogenblik, in 1977, brak voor ons leden van de «Vriendenkring van Oud-Politiek Gevangenen van Auschwitz-Birkenau», een nieuwe aktieperiode aan die nog steeds voortduurt.

Voortaan bestond de aktie van de organisatie niet langer uit herinneringsceremonies zoals dat het geval was sinds de Bevrijding. Voortaan werden de doelstellingen van onze vereniging wetenschappelijke onderzoeksprogramma's en pedagogische activiteiten. Dit betekende een radicale ommekeer. Ze zijn het resultaat van een lang debat dat we hadden met al onze leden van de «Vriendenkring». Uiteindelijk liep dit uit in de oprichting in 1980 van de Auschwitz-stichting . Op dat moment waren onze leden professioneel actief en leefden we door de inkomsten van onze arbeid. We moesten dus een stichting oprichten die ik thans de eer heb voor te zitten. We dienden dus schakels te leggen voor het behoud en de overdracht van de herinnering aan de nazi-kriminaliteit en -volkerenmoord.

Auschwitz-stichting : Welke was de inbreng van Zijne Majesteit bij de totstandkoming van de Belgisch Memoriaal te Auschwitz?

Paul Halter : Zijne Majesteit deed hierover destijds geen enkele belofte . Maar hij heeft zich ingezet opdat zulks snel tot stand zou komen. Reeds bij onze terugkeer werden we onmiddellijk gekontakteerd door de Heer Dehennin en door Baron de Posch - toen respectievelijk Groot Hofmaarschalk en Ceremoniemeester van het Paleis. We hebben steeds contacten onderhouden gedurende jaren. De aandacht van Zijne Majesteit werd ook getrokken door verschillende van onze activiteiten. In 1978, organiseerden we een reis voor jongeren naar Auschwitz. Naar aanleiding van deze gelegenheid en na stappen bij het sekretariaat van het Paleis, mochten we hievoor over het koninklijk vliegtuig beschikken. Ik denk dat het belangrijk is daar op te wijzen. Het was de eerste maal dat wij een reis organiseerden die niet neer kwam op een bedevaart. Het betrof dus geen mensen die graven gingen begroeten van hen die ze verloren hadden of van hun symbolen. Het was totaal anders. Wij richtten ons werkelijk tot de jeugd. We kregen brede samenwerking van de massamedia. We kregen hulp uit alle kanten zowel van uit de hoek van alle kranten als van de televisie en radio. Tijdens deze reis draaiden Lydia Chagoll en Frans Buyens hun film getiteld «Eens zullen de getuigen verdwijnen». Onze oproep werd beantwoord door 650 jongeren die vroegen om aan de reis deel te nemen. Maar daartoe hadden we niet de middelen. We konden slechts 100 personen meenemen waaronder een tiental kampoverlevenden die dienst zouden doen als gids. Vanwege het groot aantal aanvragen tot deelname aan reis moesten wij allerlei akties ondernemen zoals bijvoorbeeld filmvoorstellingen of avant-premières van theatervoorstellingen om

fonsden te verzamelen om toe te laten 150 jongeren en kampoverlevenden aan een reis te doen deelnemen. Dit was een hele onderneming. Ze kostte ons veel inspanning en energie, maar we slaagden erin. Eens temeer was de reis niet langer een bedevaart maar een studieverblijf ter plaatse. Bovendien moest Zijne Majesteit instemmen om het vliegtuig ter onze beschikking te stellen. Bovendien stelde zich het probleem hoe we 150 personen zouden kiezen onder de 650 kandidaten. We hebben toen met de welwillendheid van de overheid van de Stad Brussel een plechtige loting georganiseerd. De urne waarmee de gemeenteraadsleden naar gewoonte stemmen, werd toen aangewend om 150 namen te loten.

Auschwitz-stichting : Had de inhuldiging van het Memoriaal van het Belgisch Blok plaats na de reis?

Paul Halter : We bleven in direkt contact met het Ministerie van Buitenlandse Zaken, de Heer Simonet en zijn kabinet. De Koning volgde aandachtig de vooruitgang van de werken. De Minister van Buitenlandse Zaken stelde ter deze gelegenheid de nodige fonsen ter beschikking om het Memoriaal op te trekken. Daaraan hadden we ons niet verwacht. Van Serge Creuz, een groot schilder en artist, theatermaker en ook schrijver, hadden we reeds een projekt van een Memoriaal bekomen dat enerzijds als Museum en anderzijds als Memoriaal zou functioneren. Hij deed zulks op een bekoorlijk manier . Ik wens hem hier van harte te danken.

Auschwitz-stichting : Ging achter deze massale steun voor de oprichting van het Memoriaal de steun van de Koning schuil?

Paul Halter : Ja, we zijn zeker ervan overtuigd dat dank zij hunne Majesteiten het projekt zich heeft kunnen realiseren. Zij volgden nauwgezet de verwezenlijking van dat projekt. Dat staat duidelijk vast. Ik moet stellen dat het Ministerie van Buitenlandse Zaken 5 miljoen Belgische frank voor dit projekt vrijmaakte wat toch een belangrijke som beduidt. Ik moet tot mijn grote voldoening vaststellen dat onze vriend Serge Creuz een uitzonderlijke geste deed om zich in te zetten voor de werkzaamheden van het Memoriaal dat hij realiseerde in samenwerking met de collega's van «La Cambre». Inderdaad het voortal een globaal projekt dat zowel een klassiek concept als beeldhouwkunst, keramiek, tekenkunst, schilderkunst als houtbewerking en decors moest bundelen, uiteindelijk alles wat in de school van La Cambre aangeleerd werd, werd aangewend voor de realisatie van het Belgisch Blok. Uiteindelijk werd dat alles een uitzonderlijke realisatie. Op dat moment

kon de Koning om protocollaire redenen niet terugkeren naar Polen. Hij gaf hiervan uitdrukking - tot zijn grote spijt - tijdens een persoonlijk onderhoud dat we met hem mochten hebben. Hij kon het Belgisch Memoriaal - Memoriaal en Museum - in Polen zelf niet inhuldigen. Op zijn verzoek hebben we dus twee inhuldigen georganiseerd één te Brussel, - om de aanwezigheid van de Koning toe te laten - en één in Polen. Het Memoriaal en deel van het Museum werden als dusdanig geconcipieerd om daarna in Auschwitz opgesteld te worden. We hebben dus eerst de tentoonstelling opgesteld in het Congrespaleis. Vandaag staat ze identiek opgesteld in een zaal van het blok van Auschwitz 1. De Koning was present op de opening te Brussel. Indien mijn geheugen me niet in de steek laat was dat in oktober 1981. De inhuldiging genoot een enorme publiciteit ondanks het zeer beperkt aantal uitnodigingen in het Congrespaleis. Het programma voorzag dat de Koning zich een half uur met ons zou onderhouden. Uiteindelijk werden dat twee uur waarin de Koning zich ook in het gezelschap bevond. We beschikken trouwens over foto's van deze plechtigheid. De Koning gaf zich de moeite om met elke kampoverlevende een onderhoud te hebben ten einde hem beter te leren kennen. Hij was zo sterk getroffen door zijn bezoek aan Auschwitz, dit compleet onmenselijk concentrationaire en genocidaire universum dat hij heel zijn leven ons verder in zijn hart is blijven dragen. Dat was ook het geval voor Koninging Fabiola. Ik had trouwens het genoegen om ontvangen te worden in de Koninklijke Serres van het Paleis van Laken . Het betrof een uitnodiging voor de vertegenwoordigers van alle patrotische organisaties, zowel politieke gevangenen, krijgsgevangenen, gedeporteerden, invalieden enz. De Koning en de Koninging consakreerden ongeveer twee minuten aan de delegaties die ongeveer uit twee of drie leden bestonden, voorzitter, sekretaris en schatbewaarder. Maar er is een ander signifikant feit. De Koning had ons geschreven - en ik geloof trouwens dat we nog altijd die brief bewaren in ons archief - om een 20tal kampoverlevenden van Auschwitz bijeen te brengen met wie hij wens te een onderhoud te hebben. Dat is ook gebeurd . Hij onderhield zich meer dan een half uur met de afvaardiging van Auschwitz en met ieder van ons afzonderlijk. Deze ontmoeting veroorzaakte heel wat jaloezie. De Koning stelde ons vragen en luisterde bijzonder aandachtig naar de antwoorden. Zulke houding heb ik zelden bemerkt bij politici en andere belangrijke lui die ik later mocht ontmoeten. Hij luisterde en herinnerde onze antwoorden, van twee, drie jaren geleden en hield daar nog steeds rekening mee.

Ik had ook de gelegenheid een lang onderhoud te hebben met Koninging Fabiola. Tijdens dit onderhoud vertelde ze me dat ze tijdens de bezetting contact had opgenomen met het Belgisch verzet. Haar familie - in Spanje - was actief bij ontsnappingsroutes voor piloten en personaliteiten die Londen wilden vervoegen. Ze vertelde me dat ze dat van zeer dicht en vanuit de verte volgde. Ik geloof dat het belangrijk is deze feiten te herinneren.

Auschwitz-stichting : *Wat betekent een verheffing in de adelstand voor een voormalig verzetsman, gedepoteerde, overlevende en militant van de nagedachtenis aan de nazi-kriminaliteit en-volkerenmoord.*

Paul Halter : Ik wil eerst en vooral het probleem opdelen . Eerst en vooral is er het ongelukkig woordgebruik van de term «voormalig verzetsman» . Men moet aannemen dat ik een voormalig politiek gevangene ben. Maar «voormalig» politiek verzetsman, neen. Ik ben nog altijd een verzetsman en als dusdanig zet ik mijn strijd voort tegen al de onrechtvaardigheden in de wereld. Deze adelstandverheffing komt voor mij onverwachts. Maar ik denk dat Zijne Majesteit Albert II van België zich moreel borg wil stellen doorheen mijn persoon als voorzitter van de Auschwitz-stichting, niet alleen in dienst van de nagedachtenis van Auschwitz maar ook ter verdediging van democratische en humanistische waarden. Door deze weinige woorden wil ik hem eer betuigen en hem in de grond van mijn hart danken voor zijn gehechtheid aan de Auschwitz-stichting en de Vriendenbond die de eer heb voor te zitten.

Auschwitz-stichting : *Denkt U dat een deel van deze Koninklijke morele borgstelling gedeeld kan worden met Uw kameraden waarmee U militeert?*

Paul Halter : Dat is onmiskenbaar. Alleen zou ik nooit in staat zijn geweest om te verwezelijken wat de Stichting tot dusver heeft gerealiseerd. Vergeet niet dat de Stichting - en ik herhaal het nog eens - die een voortzetting is van de Vriendenbond. De werking van de Vriendenbond loopt steeds door en blijft voortbestaan doorheen de activiteiten van de Stichting. Deze Stichting heeft zich intussen omringd door vrienden, kennissen en mensen die ons helpen. Ze zijn thans zelf actieve leden geworden en voelen zich betrokken door de deportatie en de concentrationaire en genocidaire wereld. Het is me onmogelijk ze allen te noemen en ik verzoek hen om me hiervoor te verontschuldigen. Dit is uitermate belangrijk. De pers was overigens zeer gevoelig voor deze kant van de zaak. Ik had het genoeg

het «Belgisch Staatsblad» te lezen waar ik voorgesteld wordt als Baron ten persoonlijke titel. Ik heb opgemerkt dat overal in de pers mijn opname in de adelstand gebeurde uit hoofde van mijn voorzitterschap van de Auschwitz-stichting. Ik houd eraan dit feit te benadrukken. Dit is zeer belangrijk.

Auschwitz-stichting : Ontving U andere onderscheidingen voor uw inzet en activiteiten?

Paul Halter : Onmiddellijk na mijn terugkeer uit de gevangenschap, toen de statuten werden toegekend voor de erkenning van verzetsmensen en politieke gevangenen, ontving ik verschillende onderscheidingen. Eén daarvan is de verzetsmedaille van de «Université Libre de Bruxelles» waarop ik trots ben. Ze werd me verleend door de Universiteit zelf. Ik onving zelfs twee exemplaren naar aanleiding van verschillende gelegenheden. Ik ben daar zeer fier op. Tenslotte ontving ik uit hoofde van het verzet dat ik pleegde de Medaille van het Verzet, de Herinneringsmedaille aan de Oorlog 1940-1945, het Oorlogskruis met de Palmen voor uitzonderlijke feiten en met speciale vermelding. Het schijnt dat de toekenning van deze decoratie vrij uitzonderlijk is. Ik ben ook gede-koreerd geweest toen het «Statuut van Politiek Gevangen en Rechthebbenden» werd ingesteld. Toen ontving ik het Kruis van Politiek Gevangen met een ruban versierd met vier sterren waarbij elke ster één deportatiesemester moest voorstellen. Alle politieke gevangenen die dit Kruis ontvingen werden aangehouden omwille van verzetsdaden. Ze zijn er trots op want hun aantal is zeer beperkt. Ik ben ook door Prins Karel, op dat ogenblik Regent van het Koninkrijk, vereerd met de onderscheiding van Ridder in de Orde van Leopold III. Ook hierop ben ik zeer fier. Als oorlogsinvalide met meer als 100% invaliditeitsgraad, ben ik benoemd als officier in de Orde van Leopold II. Ik bekwam eveneens het statuut van het «Rekruteringscentrum van het Belgisch Leger». Dit statuut kwam onlangs tot stand en was een verzuchting van de oudstrijders. Het betrof mensen die het «Rekruteringscentrum van het Belgisch Leger» in Frankrijk vervoegden. Ik ontving een Perkament dat me dit statuut verleende want ik vervoegde dit rekruteringscentrum in Frankrijk. Van de Poolse Regering ontving ik het Auschwitz-Kruis. Het betreft een zeldzame onderscheiding die slechts toegekend word aan Auschwitz-overlevenden die zich met hart en ziel hebben ingezet voor de nagedachtenis aan Auschwitz. Eveneens ben ik titeldrager van het statuut van de Ontsnapten.

Auschwitz-stichting : Is het in Frankrijk dat U Paul-Henri Spaak hebt ontmoet?

Paul Halter : Neen, ik heb Paul-Henri Spaak ontmoet tijdens mijn zwerftocht doorheen Frankrijk. Nadat België zich had overgegeven en door het feit dat de Belgische regering zich had gedistancieerd van de Koning, vond de regering een onderkomen eerst in Vichy en daarna in Bordeaux. Ik had geprobeerd de regering te vervoegen om me te hare beschikking te houden en aan haar zijde verder te strijden. Daarom ben ik naar Vichy gegaan. Ik ben ontsnapt uit het Belgisch rekruteringskamp en ik heb me op weg begeven. Ik ben drie keer aangehouden geworden door de Franse gendarmerie die me telkemale opsloot op een andere plek. Telkenmaal ben ik erin geslaagd te ontsnappen en ik ben uiteindelijk erin geslaagd Vichy te vervoegen. Daar genoot ik de vreugde om mijn ouders terug te vinden die naar daar gevlucht waren. Tijdens dat verblijf in Vichy heb ik Paul-Henri Spaak ontmoet destijds Minister van Buitenlandse Zaken van België en met wie ik een tamelijk lang onderhoud had. Dat gesprek had betrekking op mijn plannen. Ik wou dat hij mij hielp om Londen te vervoegen. Hij luisterde heel aandachtig. Maar gezien ik in die tijd leider was van de «Jong Socialisten» - ik leidde inderdaad de «Rode Valken» van de regio Brussel - raadde hij me aan terug te keren naar Brussel om aldus het verzet in België te organiseren. Dat heb ik ook gedaan. Zie daar de beginfase van mijn verzet. Ik heb mijn eindexamens gedaan aan het «Koninklijk Atheneum Jules Bordet», in die tijd «Atheneum van Brussel» genoemd. Daarna heb ik mij ingeschreven aan de «Université Libre de Brxelles». Ik slaagde in de eerste kandidatuur Letteren en wijsbegeerte», voorbereidend op de Rechtsfaculteit. Jammerlijk genoeg sloot de «Université Libre de Bruxelles» haar deuren tengevolge van druk uitgeoefend door de bezetter. Ze was één van de weinige universiteiten die actief weerstand bood tegen de bezetter. Ze besloot zichzelf op te heffen en haar deuren te sluiten. Toen heb ik bijgedragen om klandestiene cursussen te organiseren in lokalen die ter beschikking werden gesteld door de Stad Brussel. Ze was hierin zeer coöperatief. Maar in mijn verzetsingesteldheid was dat onvoldoende en in december 1941, vervoegde ik - ik herinner me het heel goed - het Onafhankelijkheidsfront en haar gewapende vleugel : het Belgisch Partisanenleger.

Auschwitz-stichting : Welk waren uw eerste reacties toen U Uw adelstandsverheffing vernam?

Paul Halter : Ik zou liegen als ik U zou zeggen dat het afkwam als een totale verrassing. Enkele dagen voor mijn vertrek op vakantie werd ik ontboden op het Paleis. Ik kende de rede daartoe niet. Mijnheer van Yperzele de Strihou, Kabinetschef van de Koning had persoonlijk mijn vrouw opgebeld. Het leek me erg raar dat zulk belangrijk persoon zich de moeite getroost om me persoonlijk te telefoneren. Overigens liet hij mij de boodschap achter dat ik hem op gelijk welk uur mocht terugtelefoneren. Ik was zo druk bezet dat ik er een uur moest voor uit trekken voor dat ik het kabinet heb opgebeld. Zijn sekretaris zij me dat de Kabinetschef de wens had uitgesproken om me zo snel mogelijk te ontvangen. Hij ontbood me op het Kabinet van het Paleis op 6 juli 1995 om 16 u. 30. Ik ben ingegaan op deze uitnodiging. Ik werd onmiddellijk zeer vriendelijk ontvangen door de Heer van Yperzele de Strihou. Hij sprak over een allerlei zaken met mij. Hij herinnerde me aan zijn aanwezigheid op de inhuldiging van de tentoonstellingstrein, die in 1986 door zowat heel België had rondgereden. Reeds toen was hij vertegenwoordiger van het Paleis en vond hij zich in het gezelschap van de Minister die toen het woord zou voeren. Deze rondreizende tentoonstellingstrein is een uitzonderlijk feit en het resultaat van een waar avontuur waarin zowel Marcel Foubert wiskundeleraar, als Maurice Vassart, destijds geschiedenisleraar aan het «Institut Technique Supérieur de Morlanwez», waren betrokken. Na de terugkeer van een studiereis die de Auschwitz-stichting had georganiseerd, had Marcel Foubert me gevraagd hoe hij iets nuttig kon doen voor de Stichting. Hij was zeer getroffen door het verblijf van een week ter plaatse. Aldaar zijn we echte vrienden geworden. Deze vriendschap trotseert alle tijden. Tegenwoordig is Marcel Foubert voorzitter van de Franstalige opstelwedstrijd van de Auschwitz-stichting. Ik ben hem hiervoor uitermate dankbaar. We hadden destijds vernomen dat Marcel Foubert samen met zijn vriend Maurice Vassart een tentoonstelling zouden organiseren over de concentratiekampen en de opkomst van het nazisme en het fascisme. Deze tentoonstelling stond onder de bescherming van de Atheneumprefekt en geschiedde in aanwezigheid van de Provinciegouverneur . Het vormde één van de grote evenementen van het debuut van onze Stichting. Vervolgens werd de tentoonstelling verbeterd met hulp van Yannis Thanassekos die thans directeur is van de Stichting. De tentoonstelling is ook verrijkt en verbeterd door de actieve inbreng van onze vriend Serge Creuz. Ze werd pedagogisch verbeterd en circuleerde in de tentoonstellingstrein van de «Nationale Maatschappij van de

Spoorwegen» in 1986. Het is nog eens door toedoen van het Paleis dat deze trein ons ter beschikking werd gesteld. U ziet dus dat het Paleis op uitermate diskrete maar efficiënte wijze blijft waken over onze verwachtingen en projecten. We zijn er ons zeer bewust van wat het Paleis allemaal voor ons gedaan heeft. We spreken ook onze grote dank uit aan de Heer Herman Decroo, destijds Minister van Verkeerswezen om deze tentoonstellingstrein - overigens een privé-onderneming - ter onze beschikking te stellen. Het was voor de eerste maal dat gratis een ganse trein mocht rondrijden omwille van een humanitair doel en omwille van een vormings- en opvoedingsdoel ten overstaan van scholen, jongeren en het publiek over het algemeen.

Auschwitz-stichting : Herinnerde de Heer van Yperzele de Strihou deze manifestatie?

Paul Halter : De Heer van Yperzele De Strihou herinnerde mij aan zijn aanwezigheid. Tot mijn grote schande moet ik U zeggen dat ik me het niet meer goed herinnerde. Wanneer hij me daaraan herinnerde kwam zulks terug in mijn gedachte op. Ik moet U zeggen ik word ouder en ondanks mijn inzet beginnen mijn grijze hersencellen af te sterven. Nochtans is het zo dat de Heer van Yperzele de Strihou zeer getroffen was door deze gebeurtenis. Deze tentoonstellingstrein circuleerde op een zeer uitzonderlijk moment in de geschiedenis van de NMBS. Want het spoorpersoneel was in staking en deze heeft een maand geduurd. Tijdens deze staking mocht slechts één trein rijden en dat was de tentoonstellingstrein. De trein reed door gans het land en hield halt in de belangrijkste Belgische steden telkens gedurende enkele dagen. De scholen waren daarvan verwittigd en wij werden ontvangen door het stakend spoorwegpersoneel. Zij waren onze eerste bezoekers. Zij legden telkemaal bloemen in het treinstel dat een repliek was van een veewagon die gediend had voor de deportatie en voorzien was van een foto die gedeporteerde personen voorstelde en waarin strooi lag en emmers stonden.

Auschwitz-stichting : Komen we terug op de Heer van Yperzele de Strihou? Hoe deelde hij Uw verheffing in de adelstand mede?

Paul Halter : U had ongelijk me te onderbreken, want dit gesprek duurde langer dan een uur en had betrekking op zaken die niets hadden te maken met mijn barontitel. Ik dacht dat het Paleis ter gelegenheid van de troonsbestijging van Zijne Majesteit Albert II een geste wou stellen zoals het reeds vroeger had gedaan, het is te zeggen de ter beschik-

kingstelling van het koninklijk vliegtuig of zijn staff om één of andere operatie te ondersteunen. Dat dacht ik werkelijk tijdens het onderhoud met de Heer van Yperzele de Strihou. In dit gesprek van de hak op de tak en over gemeenschappelijke souvenirs vroeg de Heer van Yperzele de Strihou of ik geïnteresseerd was in de titel van Baron. Ik stond versteld. Ik geloofde mijn ogen niet. Ik vroeg hem om of ik dergelijke eer verdiende. Hij antwoordde : «Maar ja, maar ja, maar ja». Ik zei hem dat het beter zou geweest zijn mijn broer de Barontitel te verlenen, want deze had zich zodanig ingezet voor België tijdens maar ook na de oorlog. Over hem spreekt men nog weinig na zijn overlijden. De Kabinetschef is hierover gestapt en zei me dat hij het ernstig bedoelde en wilde weten dat ik «ja» of «neen» de titel wilde aanvaarden. Ik heb toen geantwoord van «ja».

Auschwitz-stichting : Zal deze onderscheiding U verder stimuleren in de voortzetting van Uw projecten en Uw activiteiten?

Paul Halter : Dat die vraag van U komt lijkt me een beetje raar. U kent me voldoende om te weten dat ik geen stimuli nodig heb om de functies en de doelstellingen die ik me voorhoud te vervullen. Het is vrijwillig en belangeloos dat ik me ter beschikking heb gesteld van de Auschwitz-stichting. Omdat ik me geheel ten dienste stelde voor het werk van de Stichting hebben sommigen van mijn kampkameraden me verweten dat ik hen verwaarloosde. Maar eerlijk gezegd denk ik dat zulks niet het geval was want steeds heb ik allen, maar dan ook allen gevraagd om zich in te zetten voor de realisatie van onze projecten. Voor het feit dat ik voorrang verleende aan de Stichting ten koste van de Vriendenbond bestaat een fundamentele rede. Onze kampkameraden worden met de dag ouder en bijgevolg moeten we de aflossing voorbereiden. Dat is duidelijk de doelstelling van de Stichting. Het is mogelijk dat ik hierin heb overdreven en dat ik «alles» heb gegeven aan de Stichting. Indien dit het geval is dan slaag ik mijn «mea culpa» en zal ik in de toekomst meer tijd steken in andere taken. Ik wens er terloops op te wijzen dat ik ook stichtend voorzitter was van het «Europees Centrum voor Civisme» waar de activiteiten complementair aan de onze zijn. Het vroeg veel inzet om dit centrum op zijn poten te zetten. Vervolgens heb ik met plezier ontslag genomen in deze functie en mijn plaats afgestaan aan de Heer Hervé Hasquin, voorzitter van de Beheerraads van de «Université Libre de Bruxelles» en thans Minister van het Brussels Gewest. Hij zal voortaan dit centrum leiden. Het spreekt vanzelf dat hij beter dan ik een nieuw elan aan deze Europese organisatie zal verlenen.

Op zijn verzoek blijf ik een bijdrage te leveren aan dit centrum in de hoedanigheid van beheerder. Ik houd eraan de puntjes op de «i» te zetten en ik wil mijn verontschuldigen aanbieden aan die leden van de Vriendenbond die zich verwaarloosd zouden weten. Ik heb dan ook geen lid van onze Vriendenbond verweten dat hij in de tegengestelde zin ging. Ik denk bijvoorbeeld aan onze vriendin Sarah Goldberg die een heel reeks activiteiten ontwikkelde ter nagedachtenis van Mala Zimetbaum met de organisatie van een verplaatsing naar Auschwitz. Het is in hart en geest dat ik bij haar was. Indien ik niet fysiek aan haar zijde stond was dat omdat ik elders was en het totaal onmogelijk was.

Ik wou dit interview afsluiten met een dank aan de onvoorwaardelijke steun die Henri Goldberg, onze sekretaris-generaal me verleende. Zonder hem zou niets verwezelijkt zijn en ik dank hem van ganser harte.

Boekbesprekingen

Didier POLLEFEYT, *Een godsdienstdidactiek van de Holocaust*
Een lessenreeks over de holocaust -
Documenten voor de leerlingen.
Catechetische service, 23ste jaargang
nr.131, lentenummer 1995 i.s.m. uit-
geverij Tabor Brugge

Voorliggend nummer is een bewerking en een actualisatie van «Een godsdienstdidactiek van de Holocaust - Fundamenteel onderzoek en praktische uitwerking», een onderzoek dat gedaan werd in 1991 naar aanleiding van het «Congrès international 1992 : histoire et mémoire des crimes et génocides» (Brussel) op 23 november 1992. Het werd bekroond met de Vredesprijs 1993 van het Vredecentrum van de Stad Antwerpen en de Auschwitz-Stichting- Brussel.

De publicatie is het eerste didactisch project omtrent de holocaust dat in Vlaanderen verschijnt. Het is op de eerste plaats bedoeld voor de lessen rooms Katholieke godsdienst vijfde en zesde secundair onderwijs. Mits enige aanpassing kan het ook in andere vakken of binnen andere groepen van jongeren en volwassenen gebruikt worden.

Dit nummer uit de Catechetische service bestaat enerzijds uit een theoretisch onderzoek naar de noodzaak van zo'n project, de historische etappes in het onderwijs van de holocaust, de belangrijkste pedagogische dilemma's inherent aan dit onderwerp, de mogelijke opwerpingen en bezwaren, de algemene doelstellingen en resultaten van reeds bestaande onderzoeksprojecten. Op grond van dit onderzoek heeft de auteur eigen methodologie over de holocaust ontwikkeld.

Hierop aansluitend volgt een concrete en volledig uitgewerkte lessenreeks (leerkrachten - en leerlingendeel) voorzien van een ruim en gediversifieerd aanbod aan praktisch, betrouwbaar en onmiddellijk didactisch materiaal.

We hadden echter liever in deze publicatie geen foto's gezien uit de film «Schindler's lijst», zij doen naar ons gevoelen afbreuk aan het geheel dat theoretisch heel sterk

onderbouwd is. In een volgende uitgave dient zeker bijgevoegd te worden, een voorstel tot bezoek aan de Dossin-kazerne en het museum van Verzet en Deportatie te Mechelen.

Een laatste bedenking : gaat de voorgestelde lessereeks niet te zwaar doorwegen in de totaliteit van het leerprogramma? Interessant zou zijn, mocht er van deze publicatie een aanpassing komen voor de andere niveau's (TSO - BSO - eventueel ook KSO) van de derde graad.

Tot slot, het gebruik van het woord «Holocaust» is vanuit wetenschappelijk oogpunt een ongelukkige term. Het is een mystiek begrip van bijbelse oorsprong, het is geen objectieve maar een sacrale benadering en verwijst eerder naar de slachtoffers dan naar de daders. «Shoah» zou eveneens minder aangewezen zin, we verkiezen daarom eerder de algemenere term genocide.

De publicatie beschouwen we zeer zeker als meer dan waardevol en welgekomen. In het onderwijs over de genocide van de nazi's op de joden, de zigeurners, de Getuigen van Jehova, de homoseksuelen, de gehandicapten... is een grote behoefte en noodzaak aan een degelijk theoretisch en didactisch onderbouwd werkinstrument. Deze unit uit Catechetische service is er een.

Paul DE KEULENAER

«Onder de adelaar» - de titel verwijst naar de naam van de apotheek - ,werd geschreven door Tadeuz Pankiewicz.

Hij was, op het moment dat de joodse wijk in Krakau werd opgericht, de enige niet-jood die er verbleef. Tweeënhalf jaar - van 20 maart 1941 tot december 1943 - heeft Tadeuz Pankiewicz in het joodse getto geleefd en van nabij het tragische lot van de joden kunnen volgen.

Apotheker Tadeuz heeft in 1947 de gebeurtenissen opgetekend, opdat men niet zou vergeten : «elke hoek, elke straat, elke poort straalt leegte uit. Elke steeg verdoemd het volk dat zoveel misdadigers heeft voorgebracht. Alles, ieder voorwerp, hoe klein ook was een aan-klacht.Elke plek waarop mensenvoet en stonden was besmeurd met misdaden en smaad van het nazi-regime.» (p. 140).

«Onder de Adelaar» is niet alleen een opmerkelijk boek maar ook een belangrijk getuigenverslag over een plaats

Tadeusz PANKIEWICZ *Onder de Adelaar. De apotheek in het getto van Krakau*, Groningen, 1995, uitgeverij Xenon ISBN 90 - 6208 -125 - 8

waarvan tot hiertoe niet zoveel geweten was . Het boek - dat eerder verboden was - is een interessante aanvulling op het bezoek aan de apotheek zelf.

Paul DE KEULENAER

George E. BERKELEY,
Theresienstadt, Antwerpen,
Standaard, ISBN 90 - 325 - 0492 -4.

In de zomer van 1942 verscheen in de Duitse pers dat de Führer de joden Theresienstadt, een plaats op 60 kilometer van Praag in het noorden van Tsjecho-Slowakije, aanbood om er te wonen. De gewone inwoners - een zesduizend-tal - zouden worden geëvacueerd. Hun plaats zou ingenomen worden door Duitse en Oostenrijkse joodse bejaarden, joodse oorlogsveteranen uit de Eerste Wereldoorlog en joodse mensen uit gemengde huwelijken. Onder hen Europa's meest gevierde componisten en dirigenten, staatslieden, wetenschappers en geleerden en beroemdheden van film en theater. Zo werd Theresienstadt een soort centrum voor het puikje van het jodendom van het Europese vasteland, allemaal mensen die er niet in geslaagd waren tijdig te ontsnappen aan de nazidreiging. Meer dan 154.000 mensen hebben in «modelgetto» verbleven, ruim 80.000 werden van hieruit naar Auschwitz en ander kampen gedeporteerd, 33.000 stierven aan honger of ziekte, ongeveer 23.000 hebben dit kamp overleefd. De bewoners van de stad mochten pakjes ontvangen van «arische» vrienden en kennissen en van joodse hulporganisaties uit de neutrale landen. Over de stad werd de nazi-propagandafilm «Theresienstadt : Ein Dokumentar aus dem Jüdischen Siedlungsgebiet» - beter bekend als «Der Führer schenkt den Juden eine Stadt» - gemaakt. Zwitserse vertegenwoordigers bezochten het kamp en waren sterk onder de indruk van datgene wat zij zagen en opgevoerd kregen in dit «paradijsgetto». Afgezien van zijn fundamentele fysieke infrastructuur, was echter de stad eerder een concentratiekamp dan een getto. Eichmann drukte het later in een toespraak uit als volgt : «Theresienstadt zal ons toestaan naar buiten toe ons gezicht te redden». Het was duidelijk, ze wilden op deze manier de schijn redden, een scherm van morele integriteit optrekken. Een tweede doel was, het sussen van het Duitse leger, dat meende dat iedereen die ooit eervol zijn uniform had gedragen enig respect verdiende.

«Theresienstadt» de geschiedenis van het «modelkamp» van de nazi's van George E. Berkeley beschrijft de historie van het getto, het bestuur en het dagelijkse leven. Het weze gezegd, dit is een belangrijk werk omdat tot hiertoe niet zo

veel in het nederlandstalig gebied verschenen was over Theresienstadt, daarenboven heeft de auteur in zijn studie de laatste gegevens over het kamp verwerkt en heeft hij tal van overlevenden opgezocht.

Paul DE KEULENAER

Met veel aandacht doornam ik de franstalige uitgave «Derrière le miroir. Une jeunesse dans la guerre» van het boek van de hand van André Leysen. Vrienden gaven het boek als geschenk. Ik beschouwde dat als een provocatie. Ze vroegen als een vriendendienst het boek door te nemen zodat ik wel gedwongen was er onmiddellijk kennis van te nemen. Ik beschouwde dat als strafwerk maar snel bleek dat het om passionante lektuur ging. Er waren wel enkele slecht geformuleerde of vertaalde zinnen en formules maar het historisch belang van het werk schoven die naar de achtergrond. Het was de eerste maal dat ik bij lektuur zo reageerde. Ik deed de lezing in moeilijke omstandigheden want het betrof gestolen momenten uit mijn concentratienair leven.

Maken we abstraktie van het individu of beter van de persoon van André Leysen waarop ik op zoek was. Ik heb hem ontdekt en zijn boek vormt overigens zijn politiek testament dat hij opdraagt aan zijn kinderen en kleinkinderen.

Het boek geeft een duidelijk beeld van de mens die in zich het allerslechteste en -beste draagt. Zo kan goed bestudeerde propaganda en een dagelijkse indoktrinatie het gedrag van talrijke individus wijzigen (denk maar aan het experiment van Milgram). Maar wat ik opmerkelijk vond was de analyse die Leysen maakte en de eerlijkheid waarmee hij schreef. In een totaal andere context vond ik vroeger het boek dat gepubliceerd werd door het Staatsmuseum van Auschwitz en de memoires van drie eminente SSers bevat, beter geschikt als reflektielektuur voor de jeugd. Het boek van André Leysen vormt een gelijkaardig getuigenis en ik zal niet nalaten van de getuigenis gebruik te maken.

De leden van het «Vlaams Blok», het «Front National» en «Agir» zouden het best eens lezen.

De voordeel van het boek is dat het om passionante lektuur gaat.

Paul HALTER

André LEYSEN, *Achter de spiegel. De terugblik op de oorlogsjaren*, Lannoo, Tiel, 1995

In hun recentste studie onderwerpen de Antwerpse linguïsten Blommaert en Verschueren de huidige maatschappelijke pogingen om het racisme te bestrijden (het zogenaamde ‘antiracisme’) aan een vlijmscherpe analyse. De uitgesproken en uitermate provocerende stellingname die zij in dit boek ontwikkelen, vormt voor ieder die in Vlaanderen met racismebestrijding bezig is zonder meer een verplicht stuk literatuur. De auteurs stellen vooral de tendens onder kritiek om racismebestrijding te herleiden tot een strijd tegen extreem-rechtse partijen en ideeën. Door het racisme exclusief te localiseren in de extreem-rechtste hoek praat de samenleving als geheel zichzelf volgens de auteurs een goed geweten aan. Zo dreigt in Vlaanderen racisme gelijkgesteld te worden met het Vlaams Blok, en kan al wie hun versie van racisme afzweert zichzelf volledig vrij van smetten wanen. Organisaties en instellingen die uitgaan van het *a priori* dat onze samenleving als systeem geen racisme bevat en dat enkel een groep marginale afwijkingen voor racisme zorgen, versmallen niet alleen het begrip ‘racisme’ tot haar meest extreme (criminele) manifestaties, maar verbergen en legitimeren daarmee op hetzelfde moment andere, minder in het oog springende, maar daarom niet minder ernstige vormen van feitelijk racisme. Blommaert en Verschueren vertrekken van een totaal ander *a priori*, namelijk dat de Vlaamse samenleving in haar totaliteit kiemen van racisme draagt. Dit lijkt ons een waardevol methodisch uitgangspunt: het dwingt ons in confrontatie met het racisme tot een stelselmatig doorlichten van houdingen en reacties die *wij* doorgaans als ‘normaal’ beschouwen. Dat een dergelijk zelfonderzoek zijn nut kan hebben, blijkt uit de analyse die de auteurs van de democratische samenleving maken: zij laat zien hoe in het spreken en handelen van de zogenaamde ‘tolerante meerderheid’ veel impliciete vormen van structureel racisme te onderkennen vallen. Op dit punt speelt in hun benadering de notie ‘homogeneïsme’ opnieuw een grote rol. Met dit begrip, dat zij ontwikkelden in hun vorige werk, *Het Belgische migrantendebat* (zie onze bespreking in *Driemaandelijks tijdschrift van de Stichting Auschwitz* 42-43(1994)142-148), bedoelen zij het alomverspreide geloof in de normaliteit van een samenleving zonder verschillen (‘homogeen’). In een dergelijke samenlevingsopvatting is diversiteit een abnormale, ongewenste of als gevaarlijk beschouwde situatie, die zoveel mogelijk moet vermeden of genegeerd worden. De ideale samenleving is een samenleving met zo weinig mogelijk etnische of culturele diversiteit, want die diversiteit is bron van problemen en conflicten.

Dit ruimverspreid homogeneousisme noemen de auteurs intrinsiek racistisch omdat het de eigenheid van de vreemdeling (en niet onze eigenheid) verheft tot de exclusieve bron van alle problemen. De oorzaak van alle onheil wordt dus bij de migranten zelf gelegd, en het is hun samenlevingsvorm die in die optiek moet aangepakt worden, hetzij door een uitdrukkelijk 'terugkeerbeleid', hetzij - 'democratischer' vertolkt, maar evenzeer racistisch - door 'integratie'. Racisme is voor de auteurs vooral een kwestie van machtsverhoudingen tussen de meerderheid (die altijd gelijk heeft) en de minderheid (die altijd ongelijk heeft). Het is een 'daad van uitsluiting op basis van kenmerken van het slachtoffer die worden gezien als bepalend voor zijn of haar groepsgebonden identiteit' (53). Volgens Blommaert en Verschueren moeten antiracistische hun vijand niet enkel en alleen zoeken in een schijnbaar duidelijke, prototypische groep neofascisten. Naast dit racisme met de grote 'R' bestaan er nog heel wat andere racismen, en die worden handig buiten beeld en zelfs in stand gehouden door de allesoverheersende schaduw van het extreem-gewelddadig, vervolgbaar racisme. Racisme gebeurt echter ook wanneer mensen in alledaagse situaties gediscrimineerd worden op grond van hun taal, hun dialect, hun godsdienst, hun klederdracht, hun afkomst of zelfs hun naam. Dit zijn situaties die wij allemaal wel kennen, maar die wij meestal niet als racistisch onderkennen of die wij in niet-racistische termen herdefiniëren (bijvoorbeeld met democratische begrippen als 'integratie' of 'overconcentratie'). De auteurs pleiten er voorts voor in het debat de slachtoffers zelf meer aan het woord te laten en te luisteren wanneer *zij* een behandeling als discriminerend ervaren. Op lange termijn zien zij tenslotte slechts een oplossing in de volledige en positieve aanvaarding van maatschappelijke diversiteit. De visie van Blommaert en Verschueren is vooral waardevol omdat ze ons dwingt de zelfverdedigende en zelfs contraproductieve mechanismen in de racismesbestrijding onder ogen te zien, ons leert om nog meer vanuit het standpunt van het slachtoffer te denken en ons wijst op de positieve ontmoetings- en groeikansen die een confrontatie met het andere (de vreemdeling) ons biedt. Toch kunnen we de opvattingen van de auteurs niet ten einde toe delen. Terwijl het homogeneousisme inderdaad een racistische signatuur vertoont door het standpunt van de vreemdeling automatisch te problematiseren en zelfs te diaboliseren ('de minderheid heeft altijd ongelijk'), bezondigt dit boek zich aan de omgekeerde denkfout, namelijk het diviniseren van het vreemde, dit wil zeggen het automatisch verheffen van het standpunt van de vreemde-

ling tot intrinsiek waardevol ('de minderheid heeft altijd gelijk'). Hierbij belemmeren ons insziens ook de aanpak van Blommaert en Verschuieren de weg naar wat wij als de enige wèrkelijke oplossing voor het vraagstuk van het racisme in een toenemend multiculturele wereld zien, namelijk een èchte, open en dialogale ontmoeting tussen het eigene en het andere, waarbij niettemin zowel de eigen als de andere cultuur aan een grondige ethische kritiek onderworpen worden. Niet alles wat vreemd is, is met andere woorden automatisch lovenswaardig. Ook aan het vreemde moet de vraag gesteld worden of het op menselijkheid bedacht is, of het openheid laat voor groei, communicatie en steeds meer menswaardigheid. In dit werk stelt zich op dit punt een dieperliggende vraag aan de orde, namelijk of het in een postmoderne wereld nog mogelijk is om een ethische dialoog tussen het eigene en het andere te voeren die gericht is op een gemeenschappelijk gedeelde ethiek. Op deze vraag gaan de auteurs hier helaas niet in.

Didier POLLEFEYT N.F.W.O. - Leuven.

**J. Gillibert & P. Wilgowicz (red.)
avec la collaboration d'A.
Nysenholc, *L'ange exterminateur*,
Brussel, Editions de l'Université de
Bruxelles, 1995, 383 blz.**

In september 1993 werd in Cerisy-la-Salle (Frankrijk) een congres georganiseerd onder de titel *Des origines et des conséquences des processus d'extermination*. Op dit congres werd vooral vanuit de psychiatrie en de psychoanalyse, maar ook vanuit de geschiedenis, de literatuurwetenschap, de ethiek, het recht en de getuigenissen van slachtoffers nagedacht over verschillende aspecten van het verschijnsel genocide. Deze internationale en multidisciplinaire onderneming kreeg in dit boek haar beslag onder de vorm van zeven hoofdstukken. De eerste drie hoofdstukken behandelen respectievelijk de genocide op het Armeense, het joodse en het Cambodjaanse volk. Sinds 1993 werden wij geconfronteerd met nieuwe vormen van genocidaal geweld. Daarom werden in het boek tevens een aantal nieuwe bijdragen opgenomen die respectievelijk de etnische zuiveringen in Ex-Joegoslavië (hoofdstuk vier) en de genocide in Ruanda (hoofdstuk vijf) behandelen. In het zesde hoofdstuk wordt aandacht besteed aan de representatie van genocide in de vorm van tekeningen en in het zevende en laatste hoofdstuk wordt gezocht naar de psychische wortels van het verschijnsel uitroeiing. In elk hoofdstuk worden een aantal gereputeerde, internationaal erkende onderzoekers aan het woord gelaten waaronder Pierre Mertens, Léon Poliakov, Willy Szafran, Maxime Steinberg en Alain Finkielkraut. We

kunnen hier enkel een aantal markante momentopnamen uit deze zowel kwantitatief als kwalitatief indrukwekkende bundel laten oplichten. In het openingsinterview zet de jurist Pierre Mertens zich met kracht af tegen het ‘alibi van de onmacht’ dat door omstaanders van genociden (ook vandaag!) met groot gemak gehanteerd wordt. In hun respectievelijke bijdragen tonen de psychoanalytici Piralian en Altounian aan hoe de Armeense slachtoffers tot op vandaag moeten vechten voor de erkenning van de genocide die door de Turken op hun volk werd voltrokken. In haar boeiende reflectie formuleert de taalwetenschapster Wardi een ondubbelzinnige waarschuwing aan het adres van elke psychologische theorie die in de context van de nazi-genocide de beulen vermenschlijkt en de slachtoffers ont-menschlijkt. In een erg goed gedocumenteerde, psychotherapeutische bijdrage tonen Szafran, Thanassekos, Chaumant en Fischler aan hoe de slachtoffers van genocide heel vaak terecht komen in een proces van ‘oneindige rouw’ (*deuil infini*). Dankzij hun studie, gebaseerd op een reeks unieke, klinische ervaringen, kunnen niet-overlevenden zich toch (enigszins) een beeld vormen van de verschrikkelijke verwerkingsprocessen die zich bij overlevenden van genociden afspelen, zoals het uitstellen van de rouw *tijdens* de genocide en de oneindige rouw *na* de feiten, ‘oneindig’ zowel in diepte als in tijd. In een aparte bijdrage behandelt de filosoof Bollack op een vrij technische wijze *Die Todesflucht* van Paul Celan. In het bijzonder besteedt hij aandacht aan de bronnen waarop Celan zich bij het schrijven van dit beroemde gedicht mogelijks gebaseerd heeft. De psychologe Gampel betoogt in haar artikel hoe noodzakelijk het voor de overlevenden is om tussen het ‘onmogelijke spreken’ en het ‘ondraaglijke vergeten’ een veld van communicatie te creëren, hoe moeilijk dit ook is. In zijn studie beklemtoont de psychiater Vedrinne (ietwat tegen Wardi) dat getuigen van de menselijkheid van de nazi-dader niet gelijkstaat met het aanvaarden van diens daden, maar de aanzet vormt om te vechten tegen het gedehumaniseerde deel in hem, en in onszelf. De antropoloog en psychiater Rechtman toont aan hoe de misdaden in Cambodja slechts mogelijk waren door het kunstmatig in leven roepen van dualistische categorieën zoals ‘wij’ en ‘zij’, zuiver en onzuiver, identiteit en alteriteit. In een kort, historisch-filosofisch stuk toont de bekende Franse filosoof Finkielkraut aan hoe de oorlog in Ex-Joegoslavië met recht en reden kan beschouwd worden als een ‘postume overwinning voor Hitler’. Volgens de filosoof Schreiber kan de genocide in Ruanda helemaal niet beschouwd worden als een spontane

massamoord, maar gaat het hier om een onderneming die zowel op ideologisch, politiek als militair vlak systematisch werd gepland en uitgevoerd. In de laatste, heel verhelderende bijdrage tonen de psychiaters Daligand en Gonin aan hoe er een erg grote structurele gelijkenis bestaat tussen het verschijnsel incest op individueel vlak en het verschijnsel genocide op collectief vlak. Dit beknopte overzicht wil voornamelijk een voorproef bieden van de vele waardevolle en uitdagende perspectieven die dit boek opent. Zonder twijfel hebben we hier te maken met één van de meeste actuele en hoog gekwalificeerde wetenschappelijke werken die over dit onderwerp geschreven werden. Deze studie - in verzorgde uitgave - is wel geen gemakkelijke lectuur, temeer dat - zoals meestal het geval is met verslagboeken van colloquia - een samenhangend interpretatiekader ontbreekt dat zou toelaten de verschillende bijdragen duidelijk tegenover elkaar te situeren.

Didier POLLEFEYT N.F.W.O. - K.U.Leuven

Nieuwe aanwinsten van de bibliotheek.

Ayla AGLAN: *Mémoires résistantes. Histoire du réseau Jade-Fitzroy*, Ed. du Cerf, 1940-1944, Parijs, 1994, 339 p.

Pierre ALPHANDÉRY, Pierre BITOUN, Yves DUPONT: *L'équivoque écologique*, La Découverte, Parijs, 1991, 278 p.

Jean AMÉRY: *Par-delà le crime et le chatiment. Essai pour surmonter l'insurmontable*, Actes Sud, Arles, 1995, 165 p.

Erich ANGERMANN: *Die Vereinigten Staaten von Amerika seit 1917*, DTV, Munchen, 1995, 553 p.

Hannah ARENDT: *Vita activa. De mens : bestaan en bestemming*, Uitg. Boom, Amsterdam, 1994, 399 p.

Philippe ARIES: *Un historien du dimanche*, Ed. du Seuil, Parijs, 1980, 219p.

Philippe ARIES: *Les temps de l'histoire*, Ed. du Seuil, Parijs, 1986, 256 p. *Auschwitz. Camp de concentration et d'extermination*, Staatsmuseum Oswiecim, 1994.

Claire Auzias: *Mémoires libertaires Lyon 1919-1939*, L'Harmattan, Parijs, 1993, 316 p.

Edgar BAMBERGER (éd.): *Der Völkermord an den Sinti und Roma in der Gedenkstättenarbeit*, Dokumentations- und Kulturzentrum deutscher Sinti und Roma, Heidelberg, 1994, 74 p.

David BARNOUW: *Rost van Tonningen. Fout tot het bittere eind*, Walburg Pers, Amsterdam, 1994, 153 p.

Charles BARRAND: *Berlijn tegen elke prijs en raadsels rondom Hitlers lijk*, Strengholt, Den Haag, 1995, 176 p.

Katja BEHRENS: *Salomo und die anderen. Jüdische Geschichten*, Fischer Verl., Frankfort a.M., 1995, 195 p.

Peter BENDER: *Die neue Ostpolitik und ihre Folgen. Vom Mauerbau bis zur Vereinigung.*, DTV, Munchen, 1995, 369 p.

Wolfgang BENZ (Hg.): *Antisemitismus in Deutschland. Zur Aktualität eines Vorurteils.*, DTV, Munchen, 1995, 235 p.

Wim BERKELAAR: *De schaduw van de bevrijders. Geallieerde oorlogsmisdaden tijdens de tweede wereldoorlog*, Walburg Pers, Zutphen, 1995, 176 p.

George E. BERKLEY: *Theresienstadt. De geschiedenis van het 'modelkamp' van de nazi's*, De Kern, Baarn, 1995, 308 p.

Albrecht BETZ: *Exil et engagement. Les intellectuels allemands et la France 1930-1940*, Ed. Gallimard, Parijs, 1991, 409 p.

Marc BLOCH: *Les rois thaumaturges*, Ed. Gallimard, Parijs, 1983, 542 p.

Alexandre BORTCHAGOVSKI: *L'holocaust inachevé ou comment Staline tenta d'éliminer les juifs d'URSS*, Éd. Jean-Claude Lattès, 1995, 382 p.

Mies BOUHUY: *Anne Frank is niet van gisteren*, Uitg. Bert Bakker, Amsterdam, 1994, 142 p.

Bertolt BRECHT: *Dialogues d'exiles*, L'Arche, Parijs, 1972, 141 p.

Pierre BRODER: *Des juifs debout contre le nazisme*, EPO, Brussel, 1994, 240 p.

Peter BROWN: *Macht und Rhetorik in der Spätantike. Der Weg zu einem «christlichen Imperium»*, DTV, München, 1995

Henry BRUNNINGHAUSEN de HAVREN: *Mémoire d'un autre monde*, (Dossier 355) - *St Gilles - Aix-la-Capelle - Oranienburg - Sachsenhausen - Dachau*, Foxmaster & Prozit Press Belgium, Verviers, 1994, 240 p.

Phillipe BURRIN: *La France à l'heure allemande 1940-1944*, Ed. du Seuil, Parijs, 1995, 560 p.

Les cahiers d'Abram Cytrin. Récits du ghetto de Lodz, Ed. Albin Michel, Parijs, 1995, 198 p.

Contact Mari Team: *Hr. Ms. Isaac Sweers. Ontwerp, bouw en levensloop van een succesvolle torpedobootjager*, Van Soeren & Co, Amsterdam, 1994, 72 p.

Hans COPPI: *Harro Schulze-Boysen. Wege in den Widerstand. Eine biographische Studie*, Verl. Dietmar Fölbach, Koblenz, 1993, 253 p.

Dachauer Hefte: *Erinnern und Verweigern*, DTV, München, 1994, 239 p.

Dachauer Hefte: *Täter und Opfer*, Verl. Dachauer Hefte, Dachau, 1994, 242 p.

Ebbo DEMANT (éd.): *Auschwitz-»Direkt von der Rampe weg». Kaduk, Erber, Klehr: Drei Täter geben zu Protokoll*, Rowohlt, Hamburg, 1979, 142 p.

Démocratie ou barbarie:... 50 ans après. La dérive nationaliste d'une fin de siècle (volume 1), Actualquarto, Gerpinnes, 1994, 127 p.

Sylvie COURTINE-DENAMY: *Hannah Arendt*, Belfond, Parijs, 1994, 435 p.

Jürgen DANYEL: *Die geteilte Vergangenheit. Zum Umgang mit dem Nationalsozialismus in beiden deutschen Staaten*, Akademie Verlag, Berlin, 1995

Simon DUBNOV: *Histoire moderne du peuple juif*, Ed. du Cerf, Parijs, 1994, 1792 p.

Louis DUPEUX: *Histoire culturelle de l'Allemagne 1919-1960*, PUF, Parijs, 1989, 365 p.

Louis DUPEUX (éd.): *La «révolution conservatrice» dans l'Allemagne de Weimar*, Ed. Kimé, Parijs, 1992, 437 p.

George EISEN: *Spielen im Schatten des Todes. Kinder und Holocaust*, Piper Verl., Munchen, 1993, 221 p.

Hans-Magnus ENZENBERGER (onder redactie van): *Europa in Ruinen. Augenzeugenberichte aus den Jahren 1944-1948*, DTV, Munchen, 1995, 301 p.

Karl Dietrich ERDMANN: *Handbuch der deutschen Geschichte Band 21- Der Zweite Weltkrieg*, DTV, Munchen, 1994, 191 p.

Guy FABRY: *Zepperen in twee Grote Oorlogen*, Remacluskring, Zepperen, 1994, 344 p.

Lucien FEBVRE: *Combats pour l'histoire*, A. Colin, Parijs, 1992, 455 p.

Vera FEYDER (éd.): *Reflets de Maurice Federmann*, Ed. Tirésias, Parijs, 1995, 47 p.

Jerzy FICOWSKI (éd.): *Letters and drawings of Bruno Schulz*, Fromm International Publishing Corporation, New York, 1988, 256 p.

Alain FINKIELKRAUT: *L'avenir d'une négation. Reflexion sur la question du génocide*, Ed. du Seuil, Parijs, 1982, 181 p.

Norbert FREI: *L'État hitlérien et la société allemande 1933-1945*, Ed. du Seuil, Parijs, 369 p.

Varian FRY: *Auslieferung auf Verlangen. Die Rettung deutscher jüdischer Emigranten in Marseille 1940/1941*, Fischer, Frankfurt a.M., 1995, 346 p.

Saul FRIEDLÄNDER: *Histoire et psychoanalyse*, Ed. du Seuil, Parijs, 1975, 234 p.

Gudrun FÜLLE: *Sind Soldaten potenzielle Mörder? Innenansicht eines Prozesses*, VAS, Frankfurt a.M., 1994, 119 p.

Naftali FUSS: *Als ein anderer leben. Erinnerungen an die Nazizeit in Polen*, Fischer Verl., Frankfurt a.M., 1994, 191 p.

Manfred GANGL/Hélène ROUSSEL: *Les intellectuels et l'état sous la république de Weimar*, Ed. de la Maison des Sciences de l'Homme, Parijs, 1993, 263 p.

Hugo GIJSELS: *Ouvrez les yeux! Le Vlaams Blok déshabillé*, Ed. Lucpire, Brussel, 1994, 174 p.

Raoul GIRADET: *Mythes et mythologies politique*, Ed. du Seuil, Parijs, 1986.

Hermann GLASER: *1945. Ein Lesebuch*, Fischer, Frankfurt a.M., 1995, 396 p.

Denis GOEDEL: *Moeller van den Bruck (1876-1925)*, Peter Lang, Frankfurt a.M., 1984, 614 p.

Rebecca GÖEPFERT (ed.): *Ich kam allein. Die Rettung von zehntausend jüdischen Kindern*, DTV, Munchen, 1994, 177p.

Andrew GOWERS et Tony WALKER: *Arafat. Hinter dem Mythos*, DTV, Munchen, 1994, 670 p.

- Jacques GRIPPA:** *Chronique vecue d' une époque 1930-1947*, EPO, Brussel, 1988, 383 p.
- Felix GUTMACHER:** *A Frieda. Témoignage*, Felix Gutmacher in zelfbeheer, Brussel, 1994, 43 p.
- Deborah HERTZ:** *Die jüdischen Salons im alten Berlin 1740-1806*, DTV, Munchen, 1995, 317 p.
- Julien HERVIER:** *Entretiens avec Ernst Jünger*, Gallimard, Parijs, 1965, 161 p.
- Raul HILBERG**(Textes réunis par Joël KOTEK): *L' insurrection du ghetto de Varsovie*, Ed. Complexe, Brussel, 1994, 150 p.
- Luc HUYSE en Steven DHONT:** *La repression des collaborateurs 1942-1945. Un passé toujours présent*, CRISP, Parijs, 1993, 345 p.
- I have not seen a butterfly around here. Chidren' s drawings and poems from Terezin*, The Jewish Museum Prague, 1993, 85 p.
- Institutute of Jewish Affaires:** *Antisemitism World Report 1994*, Londen, 1994, 252 p.
- Hans JONAS:** *Le principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, Ed. du Cerf, Parijs, 1993, 336 p.
- Aad JONGBLOED:** *Standort Holland. Duitse soldaten hun oorlogstijd in Nederland*, Walburg Pers, Zutphen, 1995, 144 p.
- Jacob KATZ:** *Juifs et francs-maçons en Europe 1723-1739*, Ed. du Cerf, Parijs, 1995, 366 p.
- Jürgen KOCKA:** *Les employés en Allemagne 1850-1980. Histoire d' un groupe social*, Ed. de l' Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales, Parijs, 1989, 220 p.
- Hans-Michael KÖRNER et Katharina WEIGAND (éd.):** *Hauptstadt. Historische Perspektiven eines deutschen Themas*, DTV, Munchen, 1995, 277 p.
- Paul KOHL:** *Der Krieg der deutschen Wehrmacht und der Polizei 1941-1944. Sowjetische Überlebende berichten*, Fischer Verl., Frankfort a.M., 1995, 348 p.
- Serge KLARSFELD:** *Le mémorial des enfants juifs déportés de France*, FFDJD, Parijs, 1994, 1551 p.
- Siegfried KRACAUER:** *De Caligari à Hitler*, Ed. L' Age d' Homme, Lausanne, 1973, 409 p.
- Blandine KRIEGEL:** *La politique de la raison*, Ed. Payot et Rivages, Parijs, 1994, 270 p.
- Zaki LAIDI:** *Un monde privé de sens*, Ed. Fayard, Paris, 1994, 333 p.
- Salcia LANDMANN:** *Die Juden als Rasse*, Ullstein, Frankfort a.M., 1992, 375 p.
- Primo LEVI:** *Histoires naturelles suivies de vice de forme*, Ed. Gallimard, Parijs, 1994, 457 p.

Phillipe LEVILLAIN: *La mécanique politique de Vatican II. La majorité et l'unanimité dans un concile*, Ed. Beauchesne, Parijs, 1975, 468 p.

Bernhard LEWIS: *Treibt sie ins Meer. Die Geschichte des Antisemitismus*, Ullstein, Frankfort a.M., 1989, 342 p.

Constance LIEGEOIS: *Saint-Gilles, Waldheim, Cottbus, Ravensbrück, Mauthausen, Calvaire de femmes*. Uitgave in zelf-beheer, 1995

Hans-Martin LOHMANN (éd.) : *Extremismus in der Mitte. Vom rechten Verständnis deutscher Nation*, Fischer Verl., Frankfort a.M., 1994, 269 p.

Hans-Martin LOHMANN (éd.): *Psychoanalyse und Nationalsozialismus. Beiträge zur Bearbeitung eines unbewältigten Themas*, /Fischer Verl., Frankfort a.M., 1994, 284 p.

Thomas MANN: *Ein Appel an die Vernunft. Essays 1929-1933*, Fischer Verl., Frankfort a.M., 1994, 513 p.

Michael R. MARRUS: *Les juifs de France à l' époque de l' affaire Dreyfus*, Ed. Complexe, Brussel, 1985 *Une mémoire pour l' avenir. 1945-1995 - 50 e Anniversaire de la libération des camps. Répertoire d'outils pédagogiques audiovisuelles*, Fondation Roi Baudouin, Brussel, 1994, 228 p.

Gilbert MERLIO: *Oswald Spengler. Témoin de son temps*, Akademischer Verl. H. Dieter Heinz, Stuttgart, 1982, 1015 p. (2 volumes)

G. MIEDZIANAGORA en G. JOFER: *Objectif Extermination*, Ed. Labor, Collection La Noria, Brussel, 1994, 135 p.

Ministre de l'Éducation, de la Recherche et de la Formation. Direction Générale de l'Organisation des Études en collaboration avec la Fondation Auschwitz: *Auschwitz et le Troisième Reich*, Centre technique de l'Enseignement de la Communauté française, 1995, 172 p.

Armin MOHLER: *Die konservative Revolution in Deutschland 1918-1932. Ein Handbuch*, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, Darmstadt, 1994, 131 p.

Armin MOHLER: *Le révolution conservatrice en Allemagne 1918-1932*, Pardès, Puiseaux, 1993, 894 p.

Jean-Maurice MONNOYER: *Écrits français par Walter Benjamin*, Ed. Gallimard, Parijs, 1989, 389 p.

Jean MOUSSÉ: *Libre à Buchenwald. Leçon de la vie pour aujourd'hui*, Bayards Ed. Centurion, Parijs, 1995, 175 p.

Oorlogsdocumentatie '40-45 Zesde jaarboek van het Rijksinstituut voor Oorlogsdocumentatie, Walburg Pers, Zutphen, 1995, 304 p.

Partisans au Pays noir. Yvonne Ledoux, Benoît Michiels, Ivan Mokaan, EPO, Brussel, 1995, 221 p.

Beate Ruhm von OPPEN: *Helmut J. von Moltke. Briefe an Frya 1939-1945*, DTV, Munchen, 1995, 683 p.

- Jean-Marie PAUL:** *Dieu est mort en Allemagne. Des lumières à Nietzsche*, Ed. Payot & Rivages, Parijs, 1994
- Jobst PAUL:** *Im Netz der Bioethik*, DISS, Duisburg, 1994, 84 p.
- Franciszek PIPER:** *Die Zahl der Opfer von Auschwitz*, Verl. Staatliches Museum in Oswiecim, 1993, 248 p.
- Renée POZNANSKI:** *Etre juif en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, Ed. Hachette, Parijs, 1994, 859 p.
- Fiorano RANCATI et Annita VENERI:** *I segni dell' Offesa. Guida alla Lettura sui Temi dell' Antisemitismo, dell Immigratone, del Razzismo*. Ed. Junior, Bergamo, 1994, 185 p.
- Brigitte RASKIN:** *De eeuw van de ekster*, Kritik/Meulenhoff, Amsterdam, 1994, 485 p.
- 1938. Le Leggi contro gli Ebrei*. La Rassegna mensile di Israel, Vol. LIV, nr 1-2, Communita Israelitche Italiane, Rome, 1988, 518 p.
- Rassismus und kulturelle Identität. Ausgewählte Schriften 2*, Argument-Verlag, Hamburg, 1994, 240 p.
- Gerard RAULET et Josef FÜRNKÄS:** *Weimar. Le tournant esthétique*, Anthropos, Parijs, 1988, 339 p.
- Bob DE GRAAF:** *Schakels naar de vrijheid. Pilotenhulp in Nederland tijdens de Tweede Wereldoorlog*, Bob de Graaf, Sdu-uitg. Rotterdam, 1995, 203 p.
- Martin SCHUHMACHER:** *Die Reichstagsabgeordneten der Weimarer Republik in der Zeit des Nationalsozialismus. Politische Verfolgung, Emigration und Ausbürgerung 1933-1945. Eine biographische Dokumentation*, Droste Verlag, Dusseldorf, 1994, 654 p.
- Addie SCHULTE (éd.):** *Oorlogsreportages uit Nederland en Nederlands-Indië. De Tweede Wereldoorlog in ooggetuigenverslagen*, Prometheus, Amsterdam, 1995, 199 p.
- Fred SCHWARZ:** *Treinen op dood spoor*, De Bataafsche Leeuw, Amsterdam, 1994, 296 p.
- Jorge SEMPRUN:** *L' écriture ou la vie*, Ed. Gallimard, Parijs, 1994, 318 p.
- Georg SIMMEL:** *Philosophie de la modernité* (volumes I en II), Ed. Payot, Parijs, 1990, 295 p.
- Docteur Lucien SIMON:** *Les juifs à Nimes et dans le Gard durant la Deuxième Guerre mondiale de 1939 à 1944*, Ed. Lacour, Nimes, 1987, 52 p.
- Wictoria SLIWOWSKA:** *Dzieci holocaustu mowia...*, Nakładem Stowarzyszenia Dzieci Holocaustu Polsce, Warschau, 1993
- Joshua SOBOL:** *Ghetto*, Nick Hern Books, Londen, 1989, 96 p.
- Wolfgang SOFSKY:** *L'organisation de la Terreur*, Ed. Calmann-Levy, Parijs, 1995, 436 p.
- Wolf STEGEMANN/S. Johanna EICHMANN:** *Der Davidstern. Zeichen der Schmach-Symbol der Hoffnung. Ein Beitrag zur Geschichte der Juden*, Dokumentationszentrum für jüdische Geschichte und Religion, Dorsten, 1991, 206 p.

Günter STERNBERGER: *Jüdische Religion*, C.H. Beck, München, 1995, 114 p.

Jens STÜBEN et Winfried WOESLER (éd.): *Wir tragen den Zettelkasten mit den Steckbriefen unserer Freunde. Beiträge jüdischer Autoren zur deutschen Literatur seit 1945*, Verl. J. Häusser, Darmstadt, 1993, 380p.

André TAETS: *Debout dans la nuit. Un prisonnier politique ordinaire*, Quorum, Ottignies, 1995, 192 p.

Yves TERNON: *L'état criminel. Les génocides au XX siècle*, Ed. du Seuil, Parijs, 1995, 443 p.

Klaus THEWELEIT: *Das Land, das Ausland heißt. Essays, Reden zu Politik und Kunst*, DTV, München, 1995, 201 p.

Klaus THEWELEIT: *Männerphantasien*, DTV, München, 1995, volume 1: *Frauen, Fluten, Körper, Geschichte*, 508 p.; volume 2: *Männerkörper. Zur Psychoanalyse des weißen Terrors*, 480 p.

Alexander TISMA: *De Kapo*, Meulenhoff, Amsterdam, 1995, 334 p.

Traditie en breuk. Wittgenstein en de kritiek van de moderne wereld, La Lettre volée, Essais, Brussel, 1990, 113 p.

François de TROYER: *Une vie de militant 1930-1994. 64 années d'un idéal de justice et de liberté*, Cercle local d'éducation populaire de Rixensart et Présence et Action Culturelles du Brabant Wallon, Brussel, 1993, 336 p.

Hans USKE: *Das Fest der Faulenzer. Die öffentliche Entsorgung der Arbeitslosigkeit*, DISS, Duisburg, 1995, 257 p.

Emile VELGHE: *Mes activités et ma captivité, 1940-1945*, Ed. E.V., Tilff, 1982, 23 P.

Etienne VERHOEYEN: *La Belgique occupée. De l'an 40 à la libération*, De Boeck-Universität, Brussel, 1994, 611 p.

Guiseppe VICO: *L'educazione frammentata*, Ed. La Scuola, Brescia, 1993, 319 p.

Fred WANDER: *Ein Zimmer in Paris. Erzählung*, Fischer Verlag, Frankfurt a.M., 1995, 167 p.

James E. YOUNG: *Mahnmale des Holocaust. Motive, Rituale und Stätten des Gedenkens*, Prestel Verl., München, 1993, 171 p.

De Stichting Auschwitz geniet steun van de stad Brussel; de Executieve van de Vlaamse Gemeenschap; het Ministerie van Cultuur van de Vlaamse Gemeenschap; het Ministerie van onderwijs en openbaar Ambt van de Vlaamse gemeenschap, het Ministerie van Economie, Buitenlandse Handel, Gezondheidsbeleid en Bijstand aan personen van de Brusselse Hoofdstedelijke Executieve; het Ministerie van Financiën en Begroting, Ambtenarenzaken, Externe Betrekkingen, Cultuur en Gezondheidsbeleid van de Brusselse Hoofdstedelijke Executieve; het Nationaal Fonds voor Wetenschappelijk Onderzoek; de Vice-voorzitter van de Vlaamse regering; het Ministerie van Justitie; het Ministerie van Verkeerswezen, van Openbare Besturen en van de Regie der Gebouwen; het Ministerie van Financiën; de Nationale Loterij; het Ministerie van Binnenlandse Zaken; de Provincie Antwerpen; de Provincie Limburg; de Provincie Oost-Vlaanderen; de Generale Bank, PV-Verzekeringen, Belgacom en individuele schenkers. Aan hen allen onze hartelijke dank. 

